

RAPPORT
Janvier 2026

L'emploi des jeunes en milieu rural dans l'UEMOA

Ce document a été réalisé pour la Commission de l'UEMOA dans le cadre
de la convention Ferdi-UEMOA.

➡ JOËL CARIOLLE, Chargé de recherche, Ferdi

➡ ANDREA DSOUZA, Assistante de recherche, Ferdi



Table des matières

Avant-propos	3
Liste des graphiques	4
Liste des tableaux	5
Liste des encadrés.....	6
Résumé Exécutif	7
1. Introduction.....	11
2. Transformation rurale et emploi des jeunes : un cadre conceptuel.....	14
3. L'Union économique et monétaire ouest-africaine : une vue d'ensemble	18
3.1. Contexte démographique - une population jeune	18
3.2. Contexte géographique.....	19
3.2.1. Changement climatique et conflits : des crises qui se chevauchent.....	21
3.3. L'économie de l'UEMOA.....	22
3.4. Secteur agricole et économie rurale	24
4. Profil des jeunes de l'UEMOA.....	26
4.1. Données démographiques, état matrimonial/familial et éducation.....	26
4.2. Les jeunes et le marché du travail	31
4.3. Accès aux téléphones mobiles et à l'internet.....	34
4.4. Migration et mobilité des jeunes	37
5. Emploi des jeunes et emploi rural	39
5.1. Emploi des jeunes dans l'agriculture.....	39
5.1.1. Accès à la terre.....	42
5.1.2. Accès aux services financiers	44
5.1.3. Accès aux marchés agricoles.....	48
5.1.4. Accès à la vulgarisation agricole et aux compétences	49
5.2. Emploi rural non agricole	52
5.2.1. Entreprises familiales non agricoles (EF)	53
5.2.2. Exploitation minière artisanale et à petite échelle	57
5.3. Le travail non rémunéré	60
5.3.1. La distinction entre travail et emploi	62
5.3.2. Combien de temps est consacré au travail de soins non rémunéré, et par qui ?	62
5.3.3. Le travail non rémunéré des jeunes dans l'UEMOA.....	64
5.3.4. Travail de soins non rémunéré et participation au marché du travail.....	66
6. Recommandations politiques.....	71
6.1. Éducation, compétences et formation des jeunes	71
6.2. Accès à la terre	73
6.3. Accès aux marchés	74
6.4. Combler la fracture numérique.....	74

6.5.	Investir dans l'emploi des femmes	75
6.6.	Soutenir le secteur informel.....	77
6.7.	Bonnes pratiques en matière de gestion de la politique de développement	77
6.7.1.	Coordination entre les ministères et les gouvernements.....	77
6.7.2.	Investir dans la collecte de données et la production de connaissances	78
6.7.3.	Intégration de la dimension de genre dans les politiques	78
	Références	80
	Annexes	90

Avant-propos

Ce document, rédigé dans le cadre d'une convention de partenariat de recherche entre la Ferdi et la Commission UEMOA mise en œuvre sur la période 2023-2025, est le rapport associé à l'action spécifique « AS.5. Politique d'emploi des jeunes » de cette convention. Parmi les données utilisées, ce rapport mobilise les enquêtes harmonisées sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) conduites auprès d'environ 60,000 ménages dans les 8 pays de l'UEMOA en 2018 et 2019, afin de fournir une analyse inédite de l'accès à l'emploi des jeunes dans les zones rurales de l'espace UEMOA. Par ailleurs, en proposant un panorama détaillé de l'accès au marché du travail des jeunes, ce rapport est complémentaire aux rapports réalisés dans le cadre de l'action spécifique « AS.3. Nouvelles dynamiques autour de l'économie numérique » de cette convention, portant sur l'impact de la connectivité numérique, plus particulièrement mobile, sur la transformation rurale dans la région.

Ainsi, nous tenons à remercier Monsieur Abossé AKUE KPAKPO, Monsieur Juste COULIBALY, Monsieur Souleymane DIARRA, Monsieur Sansan KAMBIRE, Madame Barbara KY, Monsieur Ousseynou THIAM, ainsi que le personnel de la Commission de l'UEMOA (notamment le DDH) pour appui durant la rédaction et la finalisation de ce rapport. Nous remercions également David A. CARROLL pour sa contribution au traitement des données EHCVM, et Olivier SANTONI pour son aide dans le traitement de certaines données géospatiales. En espérant que cette analyse des dynamiques contemporaines d'accès à l'emploi dans les Etats membres soit utile aux décideurs et aux politiques communautaires de numérisation et de soutien au secteur agricole, à la ruralité, et surtout à la jeunesse de l'espace UEMOA.

Les auteurs,

Joël Cariolle (Chargé de recherche Ferdi, CERDI-UCA, Clermont-Ferrand),

Andrea Dsouza (Assistante de recherche Ferdi, Clermont-Ferrand).

Liste des graphiques

- 2.1 Typologie de la transformation des pays
- 2.2 Espace des débouchés ruraux
- 2.3 Catégories de transformation des ménages
- 3.1 Population totale de l'UEMOA et proportion des jeunes (1980-2050)
- 3.2 Ecarts de développement entre les pays enclavés - pays côtiers
- 3.3 PIB total de l'UEMOA et taux de croissance (2008-2022)
- 3.4 PIB par habitant et la part de l'agriculture dans le PIB (%) - 2022
- 3.5 L'emploi dans l'agriculture (% de l'emploi total) - 2022
- 4.1 Répartition de la population jeune dans l'UEMOA
- 4.2 L'état civil des jeunes par âge et sexe
- 4.3 Niveau d'éducation par sexe
- 4.4 Taux d'activité des jeunes (15-24 ans)
- 4.5 Jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) -% Annuel
- 4.6 Accès portables des jeunes
- 4.7 Accès à l'internet des jeunes
- 4.8 Accès portable et internet - ménages jeunes
- 5.1 L'emploi rural dans l'agriculture hommes-femmes (2019)
- 5.2 Jeunes ménages ruraux sans parcelles individuelles
- 5.3 Mode de gestion de parcelles des jeunes ménages
- 5.4 Parcelles sous irrigation des jeunes ménages ruraux
- 5.5 Les jeunes ruraux et le mobile banking
- 5.6 Evolution de l'emploi rural non agricole
- 5.7 Ménages ruraux qui gèrent une entreprise non-agricole
- 5.8 Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré, par sexe (mondial)
- 5.9 Temps de travail non rémunéré (TNR) des jeunes ruraux, par sexe
- 5.10 Temps de travail non rémunéré (TNR) des jeunes ruraux, par situation familiale
- A.1 Pyramide de population de l'UEMOA (2024)
- A.2 Pyramide de population par région
- A.3 L'état civil des jeunes par âge, sexe et milieu
- A.4 Taux d'activité - population en âge de travailler (15-64 ans)
- A.5 Accès portable et internet - ménages jeunes et non-jeunes
- A.6 Ménages ruraux sans parcelles individuelles
- A.7 Mode de gestion de parcelles par ménage

- A.8 Parcelles sous irrigation des ménages ruraux
- A.9 Formes de travail, 19e Conférence internationale des statisticien du travail (CIST) de l'OIT
- A.10 Temps médian consacré par les jeunes au travail domestique non rémunéré, par sexe
- A.11 Temps moyen consacré par les jeunes ruraux au travail domestique non rémunéré, par pays
- A.12 Temps moyen consacré par les jeunes urbains au travail domestique non rémunéré, par pays
- A.13 Définition de la main-d'œuvre des activités de soin à autrui
- A.14 Travail de soins à l'autrui en relation avec la 19e résolution de la CIST I

Liste des tableaux

- 3.1 Indicateurs socio-économiques par pays
- 4.1 Niveau d'éducation par sexe, âge et milieu
- A.1 Niveau d'éducation des jeunes (15-34 ans) par pays, milieu rural
- A.2 Niveau d'éducation des jeunes (15-34 ans) par pays, milieu urbain
- A.3 Accès à l'internet des jeunes (15-34 ans) par pays, milieu rural
- A.4 Accès à l'internet des jeunes (15-34 ans) par pays, milieu urbain
- A.5 Jeunes ruraux actifs (15-34 ans) travaillant dans l'agriculture, par pays
- A.6 Jeunes ruraux actifs (15-24 ans) travaillant dans l'agriculture, par pays
- A.7 Jeunes ruraux actifs (25-34 ans) travaillant dans l'agriculture, par pays
- A.8 Jeunes ruraux actifs (15-34 ans) travaillant dans l'agriculture, par pays, Femmes
- A.9 Jeunes ruraux actifs (15-34 ans) travaillant dans l'agriculture, par pays, Hommes
- A.10 Le mode d'occupation des parcelles exploitées par les jeunes (15-34 ans)
- A.11 Le mode d'acquisition des parcelles exploitées par les jeunes (15-34 ans)
- A.12 Les parcelles exploitées par les jeunes (15-34 ans) - un doc légal qui affirme possession
- A.13 Jeunes ruraux qui possèdent un compte dans une banque classique
- A.14 Jeunes ruraux qui possèdent un compte Mobile Banking

Liste des encadrés

- Encadré 1 Changement climatique et conflits agropastoraux au Sahel
- Encadré 2 Synthèse des programmes d'alphabétisation et d'apprentissage des adultes
- Encadré 3 Les expériences des réformes foncières
- Encadré 4 Qu'est-ce que le travail de soins ?
- Encadré 5 Le personnel soignant et l'emploi dans le secteur des soins
- Encadré 6 L'emploi des femmes dans l'UEMOA - résultats de l'EHCVM 2021-22
- Encadré 7 Le programme Azôli du Bénin pour les jeunes peu instruits
- Encadré 8 Les femmes rurales et le travail non rémunéré : le programme 3R au Sénégal

Résumé exécutif

Contexte

Les jeunes de 15 à 34 ans représentent les deux tiers de la population en âge de travailler dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Cela représente une population estimée à plus de 99 millions de jeunes d'ici 2050. Cette "boom démographique" représente une source importante de main-d'œuvre actuelle et future, qui pourrait être un moteur de développement pour les économies de l'UEMOA. Toutefois, l'exploitation de cet avantage démographique dépend de la capacité des pays à offrir à cette population une éducation, une formation et un emploi adéquats, ainsi que des infrastructures facilitant l'accès aux marchés et à l'information. Ce rapport dresse un panorama complet des opportunités et des obstacles à l'emploi des jeunes ruraux dans la zone UEMOA. Il s'appuie sur la littérature existante, les données macroéconomiques, ainsi que les données microéconomiques de l'*Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2018-19)* et de l'*Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI 2017-18)*.

Les jeunes de l'UEMOA entrent sur le marché du travail dans un contexte de faiblesse de la productivité agricole, de changement climatique, de conflit et de transformation numérique, qui transforment le paysage économique et de l'emploi de la région. En outre, les opportunités offertes aux jeunes ruraux sont fonction des conditions aux niveaux national, local et des ménages. Au niveau national, l'état de la transformation structurelle et rurale façonne la structure du marché du travail ; au niveau local, les ressources naturelles et la proximité des villes et des marchés déterminent les opportunités économiques disponibles dans des zones rurales spécifiques ; et enfin, le profil économique et de subsistance du ménage détermine les dotations en éducation et en ressources des jeunes individus.

L'UEMOA est une économie de 167,57 milliards USD (2022), et malgré les chocs des récentes crises mondiales et l'insécurité liée aux conflits, la zone a connu une croissance économique régulière, de 5,2 % pour 2021-23 et devrait continuer à croître à 7,5 % en 2024. L'agriculture joue un rôle important dans l'économie de l'UEMOA, représentant un quart du PIB et près des deux tiers de l'emploi total. Pourtant, le secteur est caractérisé par une faible productivité, avec une faible adoption des technologies agricoles et de faibles niveaux d'irrigation. La zone est également confrontée à des crises de conflit et de changement climatique qui se chevauchent, en particulier dans les trois États enclavés du Sahel central que sont le Burkina Faso, le Niger et le Mali. Les catastrophes liées au climat sont de plus en plus fréquentes, les températures augmentent et la pluviométrie baissent, ce qui exacerbe le risque de conflit en perturbant les moyens de subsistance de la population. L'agriculture est particulièrement vulnérable à ces perturbations et la diversification des revenus constitue une stratégie d'adaptation importante.

Profil de la jeunesse dans l'UEMOA

45% des jeunes de l'UEMOA - 51,3% des jeunes femmes et 36,5% des jeunes hommes - n'ont reçu aucune éducation. Le niveau d'éducation s'est amélioré pour la jeune génération, mais de grandes inégalités subsistent entre les villes et les campagnes et entre les sexes - les jeunes ruraux sont bien moins instruits que leurs homologues urbains, 65% et 48% des jeunes femmes et hommes ruraux respectivement n'ayant pas reçu d'éducation. Au-delà du niveau d'éducation formelle, le manque de compétences de base en lecture, écriture et calcul¹ entrave directement l'accès et l'utilisation efficace de l'information et de la technologie, ainsi que l'efficacité de la formation professionnelle et de la formation à l'emploi.

Le mariage, avec les responsabilités sociales et financières qui l'accompagnent, affecte directement la poursuite des études et de l'emploi des jeunes. **L'âge moyen du mariage pour les jeunes (15-34 ans) dans l'UEMOA est de 19 ans pour les femmes et de 24 ans pour les hommes.** Les femmes ont tendance à se marier plus tôt que les hommes, et l'âge du mariage est plus bas en milieu rural - en moyenne 18 ans pour les femmes et 22 ans pour les hommes.

Le chômage est relativement faible, mais le sous-emploi est un problème plus important pour les jeunes dans l'UEMOA. L'ERI-ESI 2017-18 estime le taux de chômage à 6,1 %, tandis que le taux combiné de chômage et de sous-emploi liés au temps est de 18,1 % pour les jeunes, ce qui indique une tendance à la sous-utilisation de la main-d'œuvre et à la rareté des possibilités d'emploi productif offertes par le marché du travail. Pour avoir une vision plus large, il est utile de

¹ La capacité de lire, d'écrire et de comprendre des concepts mathématiques simples.

considérer également les jeunes qui ne font pas partie de la population active. **La part des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) était de 26,8 % en 2019.** Cela représente une femme sur trois et un homme sur cinq dans l'UEMOA entre 15 et 24 ans.

Les jeunes ruraux de l'UEMOA sont très en retard par rapport à leurs homologues urbains en ce qui concerne l'accès à l'internet. 89,4 % des jeunes ruraux ont au moins un téléphone dans le ménage, mais seulement 8,9 % des jeunes ruraux de l'UEMOA ont accès à l'internet. L'accès à Internet peut avoir un large éventail d'effets sur le bien-être, en particulier dans les zones rurales. Il améliore notamment les résultats sur le marché du travail en réduisant les coûts de transaction pour les demandeurs d'emploi, augmente la consommation et facilite l'accès aux informations sur le marché et aux services financiers. Ici aussi, l'inégalité entre les sexes persiste, puisque 94,2 % des jeunes femmes rurales n'ont pas accès à l'internet. L'accès des jeunes ménages à la téléphonie mobile et à l'internet est très proche de celui des ménages non-jeunes.

Emploi des jeunes ruraux dans l'agriculture

Même si l'emploi non agricole augmente, la **majorité des jeunes ruraux - 75 % dans l'UEMOA - continuent de travailler dans le secteur agricole.** La productivité dans l'agriculture est plus faible que dans d'autres secteurs, mais cela est dû en partie à la nature saisonnière de l'activité. L'écart de productivité se réduit considérablement lorsque la productivité est mesurée par heure travaillée plutôt que par travailleur. Les obstacles rencontrés par les jeunes dans l'agriculture sont souvent les mêmes que ceux qui entravent la productivité agricole - notamment l'adoption limitée de technologies, le manque d'accès à la terre, aux marchés, aux services financiers et de vulgarisation et à la formation. Il est important de noter ici que ces contraintes concernent l'ensemble de la population et ne sont pas spécifiques aux jeunes, même si les effets peuvent parfois être plus importants pour ces derniers. La création d'emplois décents et productifs dans l'agriculture pour les jeunes ruraux nécessite donc de mettre l'accent sur des politiques de développement rural plus larges qui s'attaquent d'abord aux contraintes pesant sur la productivité agricole, avant de se concentrer sur les défis spécifiques aux jeunes.

Emploi non agricole

Si l'agriculture reste le principal employeur des jeunes ruraux, l'emploi non agricole a augmenté au fil des ans. La transformation rurale implique une diversification des revenus, en s'éloignant des moyens de subsistance dépendant uniquement de l'agriculture. Étant donné la nature saisonnière de l'agriculture et la vulnérabilité croissante du secteur aux chocs climatiques, la diversification des revenus sera une stratégie d'adaptation importante pour les jeunes ruraux. Les jeunes sans ou avec un faible niveau d'éducation - la majorité dans les zones rurales de l'UEMOA - sont moins susceptibles d'être absorbés par le marché du travail formel. Deux secteurs d'emploi importants pour les jeunes ruraux dans ce contexte sont les entreprises familiales et l'exploitation minière artisanale.

Les entreprises familiales (EF), qui se composent principalement de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux, seront la principale source d'emplois non agricoles dans une économie largement informelle de l'UEMOA. Bien que de nombreuses EF soient basées sur la subsistance et fonctionnent à de faibles niveaux de productivité, elles remplissent néanmoins une fonction importante de lissage des revenus pour les ménages - 46,8 % des ménages ruraux de l'UEMOA exploitent au moins une EF au cours de l'année. La plupart des EF opèrent dans des secteurs où les barrières à l'entrée sont faibles, tels que la vente et le commerce, et celles des zones rurales sont plus susceptibles d'être saisonnières. Les entreprises familiales tendent également à être sexuées, avec des secteurs d'activité féminins et masculins prédominants. L'accès au crédit pour les frais de démarrage et le manque de formation et de compétences - alphabétisation, compétences commerciales et compétences spécifiques à l'activité - sont les principaux obstacles à l'entrée des jeunes dans le secteur.

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM), en particulier l'exploitation aurifère, est l'une des principales alternatives à la migration urbaine pour les jeunes ruraux à la recherche d'un emploi non agricole. Les recherches menées dans la région montrent également que l'extraction de l'or est une stratégie de diversification des moyens de subsistance lorsque les revenus agricoles sont affectés. Les femmes et les jeunes hommes constituent une grande partie de la main-d'œuvre de l'ASM, car le secteur est une source d'emploi relativement facile. L'exploitation minière artisanale est en outre une source importante de migration intrarégionale et contribue au développement des économies locales autour des sites miniers. Malgré son importance économique, le secteur reste très peu réglementé et l'emploi dans le

secteur, bien que financièrement lucratif, tend à être informel et caractérisé par des conditions de travail dangereuses et environnementalement peu soutenables.

Travail de soins non rémunéré

Sur la base de la distinction établie par l'OIT entre le travail et l'emploi, ce rapport examine le travail de soins non rémunéré pour comprendre comment il entrave l'emploi. L'OIT estime que chaque jour, 16,4 milliards d'heures sont consacrées au travail non rémunéré, soit l'équivalent de 9 % du PIB mondial. Au niveau mondial, les femmes consacrent 3,2 fois plus de temps que les hommes au travail non rémunéré, ce qui équivaut à 201 jours de travail par an pour les femmes et à 63 jours de travail pour les hommes. Dans les zones rurales et les contextes moins développés, les soins non rémunérés prennent plus de temps et sont plus exigeants sur le plan physique. Ces responsabilités de soins commencent tôt, dès l'enfance, ce qui entrave d'abord l'accès à l'éducation et ensuite l'accès aux opportunités d'emploi. Dans l'UEMOA, les **jeunes femmes rurales consacrent en moyenne 21,5 heures par semaine au travail non rémunéré (soins et activités connexes)**, soit **4 fois plus de temps que les 5,1 heures hebdomadaires des jeunes hommes ruraux**. En outre, les jeunes femmes rurales mariées ou vivant avec un partenaire consacrent presque deux fois plus de temps par semaine au travail non rémunéré que celles qui ne sont pas mariées. Le travail de soins non rémunéré est souvent la principale raison invoquée par les femmes pour expliquer leur absence du marché du travail. Pour les femmes qui travaillent, l'impact du mariage et de la maternité est susceptible d'accroître la vulnérabilité au travail précaire et de pénaliser les perspectives de revenu. L'amélioration des perspectives d'emploi des jeunes femmes rurales nécessitera une action politique visant à réduire et à redistribuer le temps qu'elles consacrent aux soins non rémunérés et aux tâches liées aux soins, grâce à l'amélioration des infrastructures, de la protection sociale et des services fournis par l'État. Des investissements ciblés dans l'éducation, la santé et les soins de longue durée peuvent également générer simultanément des emplois dans le secteur des soins.

Domaines prioritaires et implications politiques

Ce rapport présente une vue d'ensemble des jeunes ruraux dans l'UEMOA, de leur emploi dans les secteurs agricoles et non agricoles, ainsi que du travail non rémunéré, afin d'identifier les défis et les opportunités auxquels ils sont confrontés en matière d'emploi. Les contraintes structurelles en matière de développement humain et d'infrastructures, qui constituent des obstacles à l'emploi, sont le fil conducteur du rapport. Les recommandations politiques s'articulent autour des domaines prioritaires énoncés ci-dessous.

Éducation, compétences et formation : Malgré les progrès réalisés en matière d'éducation d'une génération à l'autre, une grande majorité des jeunes ruraux n'ont pas d'éducation et ne possèdent pas les compétences de base en matière de lecture et d'écriture. Le profil de développement humain des jeunes ruraux est sensiblement différent de celui de leurs homologues urbains. C'est pourquoi leurs besoins en matière d'éducation et de compétences () devraient faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre des stratégies nationales d'alphabétisation des jeunes et des adultes. D'autres recommandations incluent l'investissement dans des programmes d'éducation alternative pour investir dans l'alphabétisation de base et le calcul, des programmes de formation professionnelle et de développement des compétences non techniques, ainsi que l'alignement stratégique du développement des compétences sur les secteurs prioritaires pour l'UEMOA.

Combler le fossé numérique : L'accès à l'internet dans les zones rurales de l'UEMOA reste relativement limité. Les téléphones mobiles et la connectivité à l'internet peuvent être des moteurs essentiels de la participation économique, en facilitant l'accès aux marchés, aux services financiers, à l'information et à la vulgarisation agricole, ainsi que l'accès à l'emploi non agricole et à l'esprit d'entreprise. Les investissements du gouvernement et du secteur privé dans l'infrastructure numérique seront essentiels pour combler ce fossé. En outre, les compétences numériques devraient être intégrées dans les stratégies d'éducation et de développement des compétences.

Accès aux marchés : Outre la connectivité numérique qui peut faciliter l'accès aux informations sur les marchés, l'accès physique aux marchés peut améliorer la productivité et les perspectives économiques des jeunes ruraux dans les secteurs agricoles et non agricoles. À ce titre, il sera bénéfique d'investir dans les infrastructures de transport, en particulier dans les liaisons routières avec les villes et les centres urbains, et de compléter ces investissements par des

investissements dans les infrastructures de marché - capacité de stockage, traitement et transformation des produits alimentaires, etc. - dans les centres urbains.

Améliorer l'accès à la terre pour les jeunes ruraux : Pour les jeunes ruraux travaillant dans l'agriculture, l'accès à la terre est l'un des principaux obstacles à l'entrée dans le secteur. L'accès à la terre est directement lié au niveau d'investissement dans les technologies agricoles productives. Les réformes visant à garantir les droits fonciers peuvent réduire l'absorption de main-d'œuvre par l'agriculture, ce qui entraîne une réaffectation de la main-d'œuvre hors de l'exploitation sans affecter la productivité agricole. Il peut également être utile d'évaluer l'impact des réformes foncières sur l'emploi rural et l'investissement agricole.

Investir dans l'emploi des femmes : Les résultats de l'ensemble du rapport indiquent que les jeunes femmes sont désavantagées par rapport aux jeunes hommes - elles se marient plus tôt, ont moins de chances d'être éduquées ou employées, ont moins de chances d'accéder aux téléphones portables et à l'internet, et sont confrontées à des niveaux plus élevés de chômage et d'informalité. L'analyse du travail de soins non rémunéré permet de mettre en lumière la manière dont les femmes sont confrontées à des contraintes systématiquement différentes en matière d'emploi. Pour y remédier, il faudra réduire la pauvreté en temps des femmes en investissant dans des politiques de soins visant à réduire le travail non rémunéré, en améliorant l'accès aux soins de santé génésique et en promouvant des politiques d'éducation et des programmes de formation tenant compte des spécificités des hommes et des femmes.

S'adapter au secteur informel : Les jeunes ruraux de l'UEMOA continueront à être employés dans le secteur informel à ce stade du développement économique. Cela nécessitera une certaine flexibilité dans la gouvernance afin de soutenir la masse des jeunes ruraux qui constituent la main-d'œuvre informelle. La conception de politiques de protection sociale qui intègrent les travailleurs informels et leur fournissent un filet de sécurité peut être un premier pas. Une autre recommandation est d'investir dans la formation et la formalisation des compétences des jeunes dans les secteurs informels.

D'autres recommandations politiques incluent la coordination entre les ministères et les gouvernements pour une approche globale de l'emploi des jeunes, l'investissement dans la collecte de données et la capacité de suivi et d'évaluation, et l'intégration systématique d'analyses de genre dans l'élaboration des politiques. Pour conclure, il est important de reconnaître que de nombreuses contraintes auxquelles sont confrontés les jeunes ruraux sont communes à l'ensemble de la population. Une action politique efficace pour l'emploi des jeunes ruraux impliquera donc un mélange de politiques de développement rural générales et de politiques et d'interventions ciblées sur les jeunes afin d'aborder les contraintes qui leur sont spécifiques. Une analyse approfondie des conditions et des opportunités locales devrait guider les choix politiques spécifiques et la hiérarchisation de ces actions.

1. Introduction

Les pays de l'UEMOA, comme beaucoup d'autres pays africains, sont confrontés à une population majoritairement jeune et rurale. Les jeunes âgés de 15 à 34 ans représentent un tiers de la population et deux tiers de la main-d'œuvre de l'UEMOA. Le nombre absolu de jeunes dans l'UEMOA exerce une pression intense sur les marchés du travail ruraux qui se caractérisent par une dépendance à l'égard de l'agriculture de subsistance, des niveaux élevés d'informalité et une offre limitée d'emplois formels, stables et rémunérés. Pourtant, avec un soutien adéquat en termes de politiques publiques et d'infrastructures, ce "boom démographique", particulièrement prononcé dans les zones rurales, représente un atout important pour le développement rural. Les jeunes qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail dans l'UEMOA le feront dans le contexte du changement climatique, d'une crise sécuritaire potentiellement chronique et d'un boom de la numérisation, qui transforment le paysage économique et de l'emploi de la région. Dans ce contexte, l'élaboration de politiques d'emploi rural efficaces pour les jeunes est une priorité, nécessitant une bonne compréhension des obstacles immédiats à l'emploi, ainsi qu'une anticipation des besoins des économies et des marchés du travail en constante évolution.

L'objectif de ce rapport est de dresser un panorama complet et actualisé des sources et opportunités d'emploi pour les jeunes ruraux, fondé sur une compréhension du contexte national et régional plus large dans lequel ils se trouvent, ainsi que des caractéristiques socio-économiques déterminant la façon dont les jeunes interagissent avec le marché du travail, dans les secteurs agricoles comme non agricoles. En identifiant les principaux obstacles à l'emploi des jeunes ruraux, le rapport vise à informer les priorités politiques clés et les bonnes pratiques pour soutenir la diversification des moyens de subsistance durables et l'emploi productif des jeunes ruraux. Le rapport s'appuie sur la littérature existante concernant l'emploi rural et l'emploi des jeunes dans la région. Il combine une analyse macroéconomique, basée sur des statistiques de développement et de travail provenant des institutions internationales (telles que la Banque mondiale ou l'Organisation internationale du travail), avec une analyse plus fine au niveau microéconomique. Cette dernière s'appuie sur les données de deux enquêtes nationales représentatives : l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018-2019 et l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) 2017-2018², menées dans les États membres de l'UEMOA. La population jeune faisant l'objet de ce rapport concerne les individus âgés de 15 à 34 ans, répartis en deux sous-groupes d'âge : 15-24 ans et 25-34 ans. Cette distinction permet de mettre en évidence deux phases distinctes de la vie professionnelle et familiale³.

L'UEMOA est une économie agraire et la majorité des jeunes ruraux continuent d'être employés par le secteur agricole. En tant que secteur à faible productivité et à faible rendement, l'emploi dans l'agriculture reste principalement pluvial et donc saisonnier, et se caractérise par un sous-emploi lié au temps. Le manque d'accès à la terre, la faible adoption des technologies agricoles qui en découle et l'accès limité aux marchés et à l'information sur les marchés freinent la productivité agricole, tant pour les jeunes que pour les adultes. L'accès inadéquat aux services financiers est un autre obstacle important à l'emploi productif dans l'agriculture. La banque mobile offre un grand potentiel à cet égard, mais elle nécessitera des améliorations significatives de l'infrastructure numérique et réglementaire dans les

² Les résultats de l'ERI-ESI 2017-18 sont extraits du rapport régional d'AFRISTAT-UEMOA sur l'enquête.

³ Certaines sections se concentrent plus étroitement sur les jeunes de 15 à 24 ans lorsque cela est pertinent ou en raison de contraintes de données.

zones rurales, qui accusent un retard important par rapport à leurs homologues urbains. Enfin, il est important de s'intéresser à l'alphabétisation, à la formation professionnelle et au développement des capacités des jeunes agriculteurs. Pour sortir de la pauvreté, améliorer les revenus et renforcer la résilience face au changement climatique, les jeunes agriculteurs devront passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture plus commerciale et productive.

Une dynamique de transformation rurale créatrice d'emploi implique également une diversification des revenus, en s'éloignant de la dépendance à l'égard de l'agriculture. Les jeunes ruraux à la recherche d'un emploi non agricole passent souvent d'un emploi indépendant dans l'agriculture à un emploi indépendant dans des entreprises familiales, car les possibilités d'emploi salarié en dehors de l'exploitation sont limitées et la demande de travail en dehors de l'exploitation dépasse de loin le nombre d'emplois salariés disponibles. Les entreprises familiales génèrent la majorité des emplois non agricoles et ce secteur est particulièrement important pour les jeunes ayant un faible niveau d'éducation, car ils sont beaucoup moins susceptibles d'être absorbés par le secteur de l'emploi salarié. L'emploi dans les entreprises familiales concerne principalement les jeunes de 25 à 34 ans, les jeunes de 15 à 24 ans étant plus susceptibles d'être inactifs ou employés dans l'agriculture. Les entreprises familiales sont également souvent générées dans leur typologie, avec une concentration de femmes entrepreneures dans les secteurs les moins rentables. L'accès au crédit pour les coûts de démarrage et le manque de formation et de compétences - alphabétisation, compétences en affaires et compétences spécifiques à l'activité - sont les principaux obstacles à l'entrée des jeunes dans le secteur.

Outre les entreprises familiales, l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, en particulier l'exploitation de l'or, apparaît de plus en plus comme une solution d'emploi dans divers États membres de l'UEMOA pour les jeunes et les femmes des zones rurales. Alors que les personnes ayant un faible niveau d'éducation et de formation trouvent des emplois en tant que mineurs, la croissance des petites entreprises minières formelles crée également des opportunités d'emploi pour des tâches plus techniques. Le secteur est dominé par les jeunes et les femmes, et passe lentement d'une activité saisonnière à une source d'emploi primaire pour beaucoup. L'exploitation minière artisanale est également une source importante de migration intrarégionale et contribue au développement d'économies locales autour des sites miniers. Cependant, l'emploi dans ce secteur est souvent précaire et dangereux en termes de santé. La croissance de ce secteur a également des conséquences néfastes sur l'environnement. Une meilleure réglementation du secteur sera essentielle pour améliorer les conditions de travail et les droits des personnes employées dans le secteur.

Enfin, sur la base de la distinction établie par l'OIT entre le travail et l'emploi, ce dernier étant le sous-ensemble du travail rémunéré, ce rapport s'attarde sur le travail non rémunéré pour comprendre comment il entrave l'emploi. En particulier pour les jeunes femmes et filles des zones rurales, la charge de travail non rémunéré, étroitement liée au mariage et aux responsabilités liées à la garde des enfants, a une incidence négative sur l'éducation et sur leurs perspectives d'emploi et de revenus. Pour les femmes, le travail non rémunéré est souvent la principale raison de leur non-participation au marché du travail. La promotion de l'emploi des jeunes femmes dans la région dépendra de la capacité de l'État à fournir les infrastructures et les services qui réduisent le temps consacré par les femmes aux tâches non rémunérées.

Dans les secteurs agricoles et non agricoles, les faibles niveaux d'alphabétisation, de compétences non cognitives et sectorielles, le manque de connectivité numérique et de services financiers ainsi que l'accès limité aux marchés continuent d'être des obstacles à la productivité agricole. D'un point de vue

politique, il est important de reconnaître que de nombreuses contraintes à l'emploi productif des jeunes ruraux sont structurelles et institutionnelles, liées aux faibles niveaux de transformation rurale dans l'UEMOA, et que ces contraintes s'appliquent à l'ensemble de la population. Une action politique efficace pour l'emploi des jeunes ruraux impliquera donc une combinaison de politiques générales de développement rural et de politiques et interventions ciblées sur les jeunes pour traiter les contraintes qui leur sont spécifiques. Une analyse approfondie des conditions et des opportunités locales devrait guider les choix politiques spécifiques et la hiérarchisation de ces actions.

Le rapport est structuré comme suit : la section 2 propose un cadre conceptuel décrivant les relations entre la transformation structurelle, la transformation rurale et les modèles d'emploi rural. Pour les jeunes ruraux en particulier, les opportunités d'emploi sont envisagées dans les contextes national, local et familial. La section 3 est un aperçu économique et sociodémographique de l'UEMOA, qui sert de cadre général à la compréhension et à l'analyse des perspectives d'emploi des jeunes ruraux dans la zone. La section 4 présente un profil des jeunes de l'UEMOA et examine comment leurs caractéristiques socio-économiques et dotations déterminent leur accès au marché du travail. La section 5 se concentre sur les différentes formes de travail et d'emploi des jeunes ruraux dans l'UEMOA. Elle se compose de trois sections - i) l'emploi dans l'agriculture, ii) l'emploi dans l'économie non agricole, en particulier l'emploi dans les entreprises familiales et les secteurs miniers artisanaux, et iii) le travail non rémunéré et l'accès à l'emploi. La section 6 conclut par une discussion portant sur les principales contraintes identifiées et présente des recommandations politiques visant à améliorer l'emploi des jeunes ruraux dans la zone.

2. Transformation rurale et emploi des jeunes : un cadre conceptuel

Comprendre l'évolution de l'emploi rural au sein de l'économie au sens large peut s'avérer utile pour contextualiser les défis et les opportunités auxquels sont confrontés les jeunes ruraux. Cette section présente un cadre conceptuel de l'emploi rural et, plus précisément, de l'emploi des jeunes ruraux, en intégrant des idées de la théorie économique et une analyse multi-niveau du Fonds international de développement agricole (FIDA, 2019). Elle se concentre sur la manière dont la transformation structurelle et rurale influence l'emploi et les moyens de subsistance des jeunes ruraux, et sur l'identification des principaux obstacles à l'emploi.

La transformation structurelle d'une économie fait référence au processus de transition d'une économie basée sur le secteur agricole à une économie basée sur l'industrie et les services, tant en termes de revenu que d'emploi. La transformation rurale est un processus de changement économique et social dans les zones rurales, caractérisé par une diversification des moyens de subsistance et une modernisation des activités agricoles et non agricoles, et d'un abandon de l'agriculture de subsistance. (FIDA, 2019, Christiaensen & Maertens, 2022). **Le processus de transformation rurale s'accompagne donc de changements importants dans la composition ou structure de l'emploi rural**, à la faveur d'une augmentation de l'emploi non agricole, souvent salarié et formel, et également de mouvements migratoires vers des zones rurales à plus forte productivité. La transformation structurelle peut à son tour entraîner une migration rurale-urbaine, stimulée par les opportunités d'emplois dans les industries et les services (Christiaensen & Maertens, 2022).

En articulant les dynamiques de transformation rurale et structurelle, le FIDA (2019) détaille un cadre conceptuel multi-niveaux pour comprendre les opportunités d'emploi et de revenu qui s'offrent aux jeunes ruraux - sur la base de circonstances nationales, locales et domestiques spécifiques auxquelles ils sont confrontés.

Niveau 1 : Transformations des pays

Au niveau national, deux paramètres déterminent la typologie de transformation d'un pays : le niveau de transformation structurelle (TS), mesuré par la part de l'activité non agricole dans le PIB d'un pays, et le niveau de transformation rurale (TR), compris comme la valeur ajoutée agricole par travailleur. Les pays sont classés comme ayant des niveaux élevés ou faibles de transformation structurelle et rurale. Le graphique 2.1 présente une représentation graphique de cette typologie de la transformation des pays. Dans ce cadre, le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Togo sont classés comme ayant un faible niveau de transformation structurelle et rurale, apparaissant dans le quadrant inférieur gauche du graphique 2.1, le Sénégal se trouve dans le quadrant supérieur gauche - haut niveau de transformation structurelle et faible niveau de transformation rurale - et la Côte d'Ivoire est placée dans le quadrant inférieur droit, classée comme faible niveau de transformation structurelle et haut niveau de transformation rurale. **Six des huit pays de l'UEMOA sont à faible TS et faible TR ; par rapport aux pays des autres groupes, les économies les moins transformées ont la plus grande part des jeunes située dans les zones rurales, et moins de ressources et de capacités pour investir dans les jeunes.**

Graphique 2.1 : Typologie de la transformation des pays



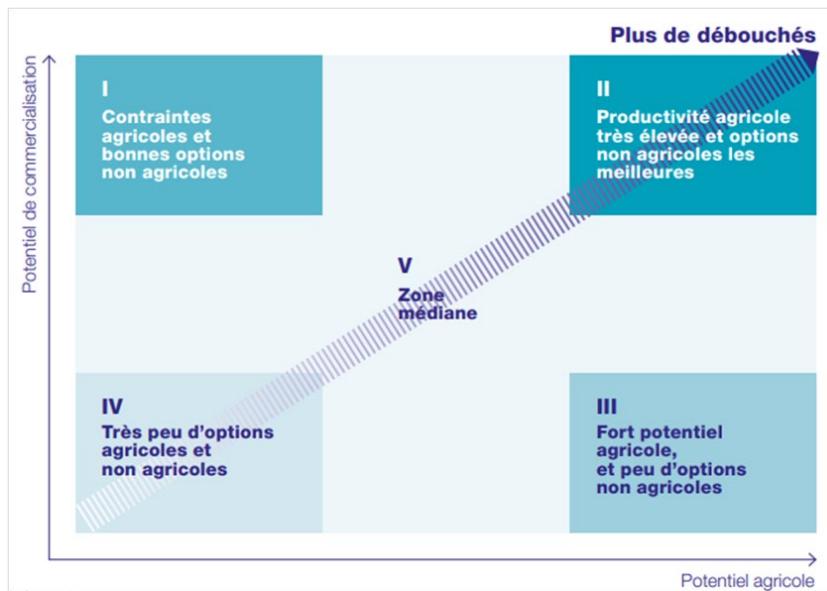
Source : *Donner leur chance aux jeunes ruraux. Rapport sur le développement rural 2019. FIDA (2019)*

Niveau 2 : L'espace d'opportunités locales

Au sein des pays, un cadre d'économie géographique peut être utilisé pour conceptualiser *l'espace d'opportunités rurales (EOR)*. Dans ce cadre, indépendamment du contexte local, des normes sociales et des préférences individuelles, les opportunités pour les jeunes dans une zone rurale donnée sont déterminées par deux facteurs - i) **son potentiel de commercialisation**, déterminé par le degré d'accès aux marchés de la zone, et ii) **la productivité agricole potentielle**, déterminée par la base de ressources naturelles. Le graphique 2.2 représente graphiquement cet espace d'opportunités rurales. **Le potentiel de commercialisation augmente avec la connectivité physique et virtuelle aux marchés et aux villes, et améliore les options non agricoles.** Dans ce contexte, les villes secondaires sont considérées comme essentielles pour améliorer le bien-être dans les zones rurales et favoriser une croissance inclusive⁴. Une classification plus détaillée des zones rurales sur la base de l'espace d'opportunités rurales n'entre pas dans le cadre de ce rapport.

⁴ Par rapport aux grandes villes, les petites villes sont plus accessibles en tant que destinations de migration pour les jeunes ruraux.

Graphique 2.2 : Espace des débouchés ruraux



Source : *Donner leur chance aux jeunes ruraux. Rapport sur le développement rural 2019. FIDA (2019)*

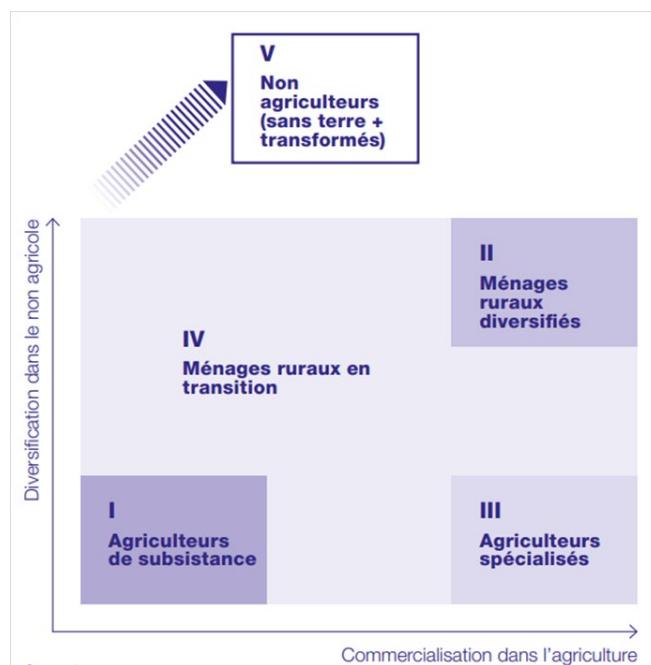
Niveau 3 : Catégorisation des ménages ruraux

Outre le niveau de transformation structurelle et rurale d'un pays et l'espace d'opportunités rurales, les opportunités auxquelles sont confrontés les jeunes ruraux sont également déterminées par les différents degrés de **commercialisation agricole** et de **diversification dans des activités non agricoles** atteints par le ménage. Le graphique 2.3 est une représentation graphique des différents types de ménages. *Les ménages agricoles de subsistance* (type I dans le graphique) ont de faibles niveaux de diversification et de commercialisation dans l'agriculture, tandis que les *ménages ruraux diversifiés* (type II) ont des niveaux élevés de diversification et de commercialisation. *Les ménages agricoles spécialisés* se spécialisent dans l'agriculture commercialisée (type III) sans diversification, se déplaçant vers la droite le long de l'axe horizontal, tandis que les *ménages non agricoles transformés* (type V) passent complètement à des activités non agricoles, se déplaçant vers le haut le long de l'axe vertical. *Les ménages ruraux en transition* (type de ménage IV) sont partiellement diversifiés, s'éloignant de l'agriculture de subsistance (type I) sans parvenir à une spécialisation (III et V) ou à une diversification complète (II). Les ménages ruraux diversifiés et les ménages non agricoles entièrement transformés (types II et V) affichent les taux de pauvreté les plus bas ; ils comptent également la plus grande proportion de jeunes ayant suivi un enseignement secondaire, ce qui leur offre de meilleures opportunités.

La combinaison du niveau de transformation du pays, de l'espace d'opportunités rurales et du type de ménage permet d'identifier les principaux défis et opportunités auxquels sont confrontés les jeunes ruraux, dans un contexte plus large de transition démographique, de changement climatique et de transition numérique rapide. **Pour être efficaces, les investissements et les politiques en faveur des jeunes ruraux devront donc combiner des approches plus larges de développement rural et des approches spécifiques aux jeunes, en fonction des différents contextes.**

Pour les pays à faible TS et faible TR (tous les pays de l'UEMOA à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal), le cadre du FIDA (2019) indique quatre priorités en matière de politique et d'investissement - i) la réduction de la fécondité, qui concerne en grande partie les jeunes femmes, ii) l'augmentation du niveau de productivité agricole, iii) les investissements dans les infrastructures physiques, les routes en particulier, et iv) l'élargissement de l'accès à la connectivité mobile sous l'impulsion du secteur privé. Pour les pays à faible TS et forte TR (Côte d'Ivoire), les quatre mêmes priorités sont valables, mais ce groupe de pays peut en outre disposer d'une marge de manœuvre budgétaire pour certaines interventions spécifiques aux jeunes. Enfin, les pays à fort TS et faible TR (Sénégal) disposent d'une plus grande marge de manœuvre pour des interventions spécifiques aux jeunes.

Graphique 2.3 : Catégories de transformation des ménages



Source : *Donner leur chance aux jeunes ruraux. Rapport sur le développement rural 2019. IFAD (2019).*

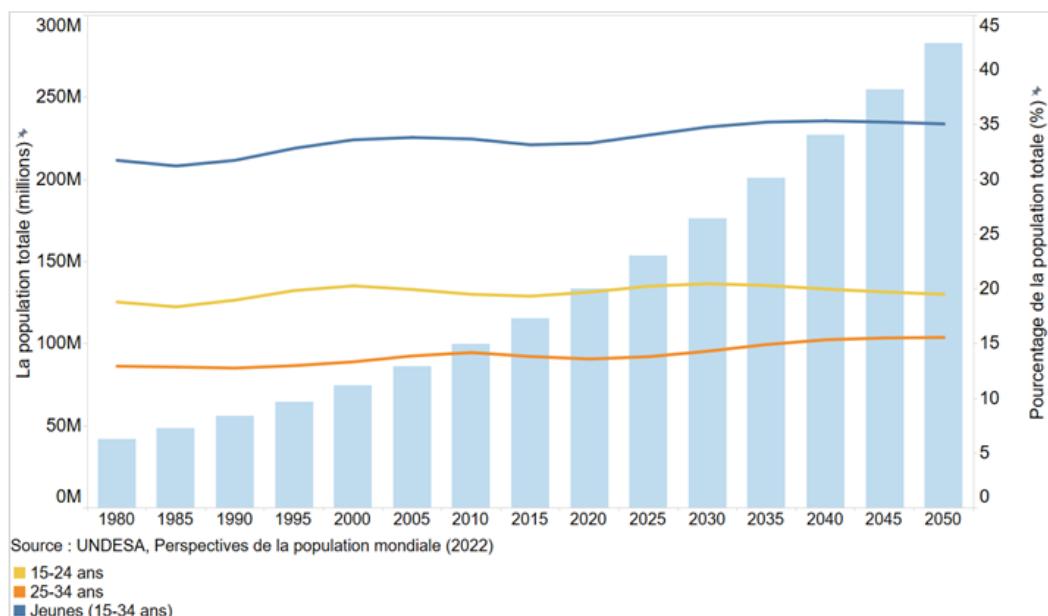
3. L'Union économique et monétaire ouest-africaine : une vue d'ensemble

Cette section présente une vue d'ensemble du contexte sociodémographique, géographique, économique et agricole de l'UEMOA. Elle sert de base à notre analyse, en soulignant les défis et les opportunités que ces facteurs présentent par rapport aux perspectives d'emploi des jeunes ruraux.

3.1. Contexte démographique - une population jeune

Le graphique 3.1 présente l'évolution de la population de l'UEMOA de 1980 à 2050, ainsi que la part des jeunes dans la population. En 2023, la zone avait une population totale estimée à 145,3 millions d'habitants, et elle devrait atteindre 283,1 millions d'ici 2050 (UNDESA, 2022). Parmi les États membres, la Côte d'Ivoire et le Niger sont les deux pays les plus peuplés. Comme le montre le graphique 3.1, les jeunes ont toujours représenté environ un tiers de la population, avec de légères augmentations de cette part au fil du temps. Les jeunes de 15 à 24 ans occupent une part plus importante que les jeunes de 25 à 34 ans, représentant un cinquième de la population totale. **Une grande majorité de la population de l'UEMOA est rurale** - en moyenne, 59,4% de la population de l'UEMOA, soit près de 86,3 millions de personnes, vivent en milieu rural. Les caractéristiques de la population par pays sont résumées dans le tableau 3.1. Le Niger et le Burkina Faso ont la plus forte concentration rurale de la zone (82,9% et 67,4% respectivement). **Les taux de pauvreté sont également élevés dans la zone**, avec près d'un quart de la population vivant dans l'extrême pauvreté (WDI, 2021)⁵. Notamment, le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont les taux de pauvreté les plus bas, à près de 10%, tandis que la moitié de la population du Niger, estimée à 51%, est considérée comme extrêmement pauvre.

Graphique 3.1 : Population totale de l'UEMOA et proportion des jeunes (1980-2050)



⁵ Ce chiffre est basé sur le nouveau seuil de pauvreté international de la Banque mondiale, fixé à 2,15 \$/jour (PPA 2017). Révisé en septembre 2022, il remplace l'ancien seuil de pauvreté mondial de 1,90 \$/jour. <https://www.worldbank.org/en/news/factsheet/2022/05/02/fact-sheet-an-adjustment-to-global-poverty-lines#2>

La population de l'UEMOA est également très jeune - l'âge médian dans les pays membres varie de 15,3 ans au Niger à 19,1 ans au Sénégal (UNDESA, 2024). **Avec un taux de fécondité moyen de 5,1 enfants par femme, la zone dispose d'une population jeune importante et croissante.** Le Niger et le Mali ont les taux de fécondité les plus élevés, avec respectivement 6,6 et 5,9 enfants par femme (WDI, 2022). Ceci est conforme aux tendances démographiques du continent - l'Afrique est au milieu d'une croissance démographique rapide, avec une population très jeune, tirée par une baisse des taux de mortalité et un lent rythme de déclin du taux de natalité. **L'Afrique subsaharienne, y compris l'UEMOA, a une structure de population pyramidale**, c'est-à-dire une large base représentant les enfants et les jeunes et un sommet étroit. Cela contraste avec d'autres régions, où la population est plus uniformément répartie entre les groupes d'âge⁶ (Filmer & Fox, 2014, IFAD, 2019). Cette base démographique est encore plus importante dans les zones rurales - la part de l'Afrique dans la population jeune rurale mondiale devrait passer de 20% en 2015 à 37% d'ici 2050 (IFAD, 2019). Ce « boom démographique de la jeunesse » représente une source importante de main-d'œuvre actuelle et future, qui pourrait être un moteur de développement dans les économies de l'UEMOA. Toutefois, l'exploitation de cet avantage démographique dépend de la capacité des pays à offrir à cette population une éducation, une formation et un emploi adéquats, ainsi que des infrastructures physiques et numériques facilitant l'accès aux marchés et à l'information.

Tableau 3.1 : Indicateurs socio-économiques par pays

Pays	Groupe de revenu	Population (millions)	Espérance de vie (années)	Taux de fertilité	Population rurale (% de la population)	Extrême pauvreté (% de la population)
Bénin	Revenu moyen inférieur	13.71	59.95	4.90	49.90	12.70
Burkina Faso	Revenu faible	23.25	59.77	4.67	67.48	25.30
Côte d'Ivoire	Revenu moyen inférieur	28.87	58.92	4.34	46.85	9.70
Guinée-Bissau	Revenu faible	2.15	59.86	3.93	54.53	26.00
Mali	Revenu faible	23.29	59.42	5.87	53.81	20.80
Niger	Revenu faible	27.20	62.08	6.75	82.95	50.60
Sénégal	Revenu moyen inférieur	17.76	67.91	4.31	50.42	9.90
Togo	Revenu faible	9.05	61.59	4.20	55.51	26.60
L'UEMOA		145.30	61.10	5.12	59.40	23.12

Source : Indicateurs du développement dans le monde (WDI), Banque mondiale

3.2. Contexte géographique

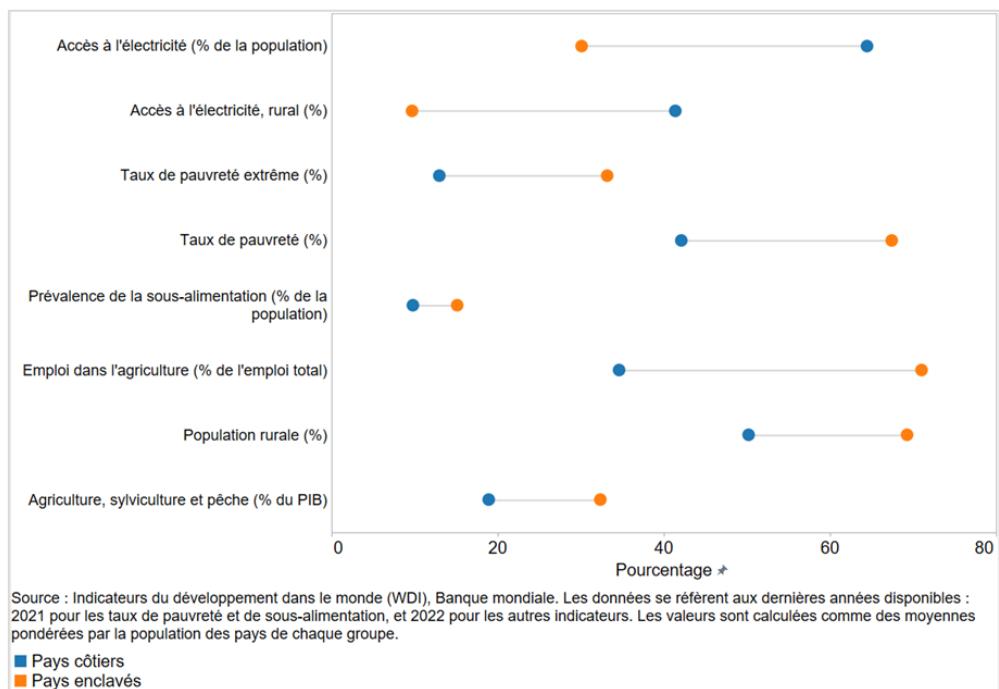
L'UEMOA est composée de huit pays membres - le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo - couvrant une superficie totale de 3,5 millions de km²

⁶ Les graphiques A.1 et A.2 de l'annexe présentent les pyramides des âges pour l'UEMOA et pour les différentes régions.

(WDI, 2021). Une grande partie de la région se trouve dans la bande Sahélienne, une région semi-aride avec le désert du Sahara au nord et les savanes tropicales au sud. Les États enclavés du Burkina Faso, du Mali et du Niger, zone également connue sous le nom de Sahel central, sont confrontés à des défis distincts, étroitement liés à leur géographie, qui pèsent lourdement sur leur développement social et économique. Il en résulte un écart de développement manifeste entre les trois pays de l'intérieur de l'UEMOA et ses cinq homologues côtiers. Cet écart est multidimensionnel, englobant les disparités de revenus, la transformation structurelle, les infrastructures et la vulnérabilité aux risques climatiques et sécuritaires.

Le graphique 3.2 illustre les disparités observées entre ces deux groupes de pays, à partir d'une sélection d'indicateurs de développement et de transformation structurelle. Les points bleus et oranges représentent les moyennes de chaque indicateur calculé pour les pays côtiers et enclavés, respectivement, et pondérées par la population des pays appartenant à ces deux groupes. Dans les pays côtiers, 65% de la population a accès à l'électricité, alors que dans les trois pays enclavés, ce taux est deux fois moins élevé (30%). Une différence similaire est observée dans les zones rurales, où seulement 10% de la population rurale du Burkina Faso, du Mali et du Niger, pays enclavés, ont accès à l'électricité. Les taux de pauvreté et de sous-alimentation sont également plus élevés dans les pays enclavés que dans les pays côtiers. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont également un niveau de transformation rurale plus faible, avec 71% de la population employée dans l'agriculture contre 35% dans les pays côtiers de l'UEMOA. De même, les pays côtiers tirent une part plus faible de leur PIB de l'agriculture et ont une population rurale moins importante (50%, contre 69% dans les pays enclavés). De graves inégalités de développement existent également à l'intérieur des pays, en particulier pour le Sahel central, entre les zones littorales et l'arrière-pays.

Graphique 3.2 : Ecarts de développement entre les pays enclavés - pays côtiers



3.2.1. Changement climatique et conflits : des crises qui se chevauchent

L'UEMOA connaît une hausse des températures et des catastrophes climatiques fréquentes (Sever, 2024). Depuis les années 2000, la région enregistre en moyenne sept catastrophes climatiques par an, contre seulement deux par an avant 2000, dont les deux tiers touchent plus de 10 000 personnes. Par conséquent, les pays de l'UEMOA sont exposés à un risque élevé de crises humanitaires dues au changement climatique (Sever, 2024). Dans le Sahel central, les effets du changement climatique sont les plus graves - les températures augmentent 1,5 fois plus vite que dans le reste du monde, et la pénurie d'eau à long terme et la désertification sont en hausse (IRC, 2023).

Dans le même temps, la région de l'UEMOA a également été confrontée à une escalade des problèmes de sécurité, en particulier au Sahel. Les conflits violents perturbent les activités agricoles et pastorales, déplacent les populations et intensifient la pauvreté et l'insécurité alimentaire. L'encadré 1 explique comment le changement climatique a modifié les modes d'utilisation des terres au Sahel, entraînant une augmentation des conflits entre agriculteurs et éleveurs qui se disputent les terres et les ressources en eau de la région. Les effets du changement climatique et des conflits s'amplifient mutuellement, créant une crise aggravée (IRC, 2023). Les recherches menées par Diallo & Tapsoba (2022) ont montré que les chocs climatiques liés aux conditions météorologiques augmentent la probabilité de conflits intercommunautaires domestiques jusqu'à 38%, avec un effet amplifié dans les pays où les revenus sont inégaux et où la proportion d'hommes jeunes est plus élevée.

Cette double crise représente donc un défi important pour les perspectives économiques et d'emploi dans l'UEMOA. L'importante population de jeunes de l'UEMOA peut être un avantage, en étant un moteur de croissance par l'augmentation de la main d'œuvre disponible, l'augmentation de la productivité et l'innovation (Jimenez & Murthi, 2006). D'un autre côté, sans possibilité de contribuer de manière productive à la société, ils pourraient également constituer une source de main-d'œuvre bon marché à recruter dans des groupes armés (Diallo & Tapsoba, 2022).

Encadré 1 : Changement climatique et conflits agropastoraux au Sahel

Le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal abritent une importante population pastorale nomades et semi-nomades. L'élevage est une pierre angulaire de l'économie de ces pays, contribuant à plus de 25% du PIB au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Le secteur génère également des revenus substantiels par le biais de processus à valeur ajoutée dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. La transhumance, ou la migration saisonnière des éleveurs et de leur bétail pendant la longue saison sèche (8-9 mois), est fondamentale pour le mode de vie pastoral au Sahel.

Historiquement, les pasteurs ont suivi des itinéraires et des couloirs de transhumance établis, accédant à la terre et à l'eau par le biais d'accords avec les communautés locales. Cependant, la croissance rapide de la population a entraîné une augmentation des terres cultivées, réduisant ainsi les terres disponibles pour le pâturage. Le changement climatique aggrave encore la situation, en allongeant les périodes de sécheresse, en provoquant une pénurie d'eau et une

désertification. Rien qu'au Niger, entre 100 000 et 120 000 hectares de terres arables disparaissent chaque année (IRC, 2023).

Ces changements radicaux dans les modes d'utilisation des terres au cours des dernières années ont entraîné une tendance à la hausse des conflits violents entre agriculteurs et éleveurs, ainsi qu'entre éleveurs, principalement en raison de la concurrence pour les terres et les ressources en eau. La crise sécuritaire qui sévit dans la région ne fait qu'aggraver ces problèmes. La présence de groupes rebelles et de milices armées a intensifié les conflits entre agriculteurs et éleveurs (avec utilisation d'armes à feu) et entraîné une augmentation des attaques contre les deux groupes, causant plusieurs décès et créant une importante population déplacée d'agriculteurs et d'éleveurs.

Ces conflits ont de profondes répercussions sur la région, menaçant la stabilité et faisant payer un lourd tribut à la population. La perturbation des moyens de subsistance pousse les jeunes ruraux à migrer vers les zones urbaines ou à l'étranger, tout en risquant d'être recrutés par des groupes armés. Avec l'augmentation de la population et l'intensification des effets du changement climatique, les ressources naturelles devraient se raréfier, ce qui aggraverait encore ces conflits. La résolution de ces problèmes est cruciale pour l'avenir de l'emploi rural et la stabilité de l'UEMOA. Il est urgent de mettre en place des politiques nationales et régionales portant sur la réglementation de l'utilisation des terres et la gestion des ressources naturelles, afin de permettre aux deux groupes de coexister pacifiquement.

Source : FAO Plateforme des Connaissances Pastorales | Afrique occidentale et centrale, UNOWAS. (2018). Pastoralisme et sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

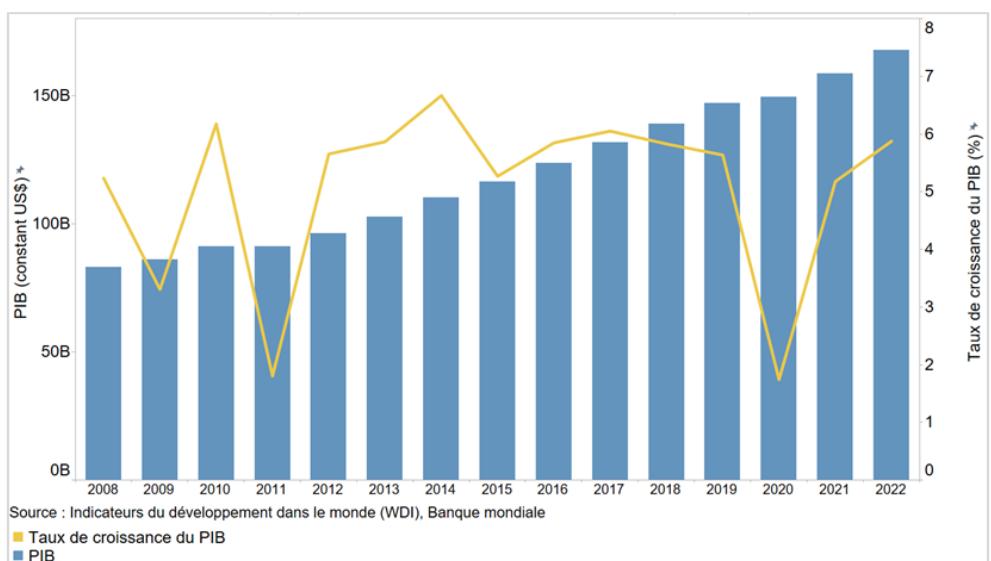
3.3. L'économie de l'UEMOA

L'UEMOA est une économie en croissance régulière, avec un PIB de 167,57 milliards USD en 2022. Le graphique 3.3 présente le PIB total et le taux de croissance de la zone sur une période de 15 ans - le PIB a doublé depuis 2008 (WDI, Banque mondiale). Au cours de la même période, le PIB par habitant a également connu une croissance régulière dans l'UEMOA, passant de 886 USD en 2008 à 1186,3 USD en 2022. Cependant, d'importantes différences subsistent entre les pays. Au sein de l'Union, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Bénin sont les trois plus grandes économies en termes de PIB par habitant, tandis que le Niger, bien qu'il soit le deuxième pays le plus peuplé, est le plus petit (voir le graphique 3.4). Hormis la chute du taux de croissance liée à la crise de Covid-19 en 2020, la région a connu une réduction de la volatilité du taux de croissance depuis 2015. Malgré les chocs économiques négatifs des récentes crises mondiales - en particulier les effets graves du conflit Ukraine-Russie, l'économie de l'UEMOA a connu un taux de croissance annuel moyen de 5,2% au cours de la période 2021-2023. Le taux de croissance moyen de l'Afrique subsaharienne et de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre au cours de cette période était de 3,7%, ce qui indique que l'économie de l'UEMOA se porte mieux que la

moyenne régionale (WDI, Banque mondiale). Selon le *Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale*, la zone est prévue de croître de 7,5% en 2024 (UEMOA, 2023b).

Cette croissance n'est pas uniformément répartie entre les secteurs. Nonobstant les fluctuations annuelles, les taux de croissance moyens sur cinq ans (2018-2022) par secteur indiquent que le secteur industriel est celui qui croît le plus rapidement dans l'UEMOA (5,4%), suivi des secteurs des services (4,9%) et de l'agriculture (4,5%). Le secteur industriel a également connu une augmentation progressive de sa part dans l'emploi, représentant 12,5% de l'emploi total dans l'UEMOA en 2022. Au Sénégal, au Bénin et au Togo, plus de 20% des emplois sont dans l'industrie (OIT). Kruse et al. (2023) constatent que l'industrialisation dans la région est caractérisée par des entreprises non enregistrées, qui semblent absorber des travailleurs, mais sans croissance correspondante de la production. Le secteur des services, qui est le deuxième employeur de l'UEMOA, représente 34,48% de l'emploi total. Alors que les secteurs de l'industrie et des services se développent, le secteur agricole reste un employeur central dans l'UEMOA. Le rôle du secteur agricole dans l'UEMOA est examiné plus en détail dans la section suivante.

Graphique 3.3 : PIB total de l'UEMOA et taux de croissance (2008-2022)

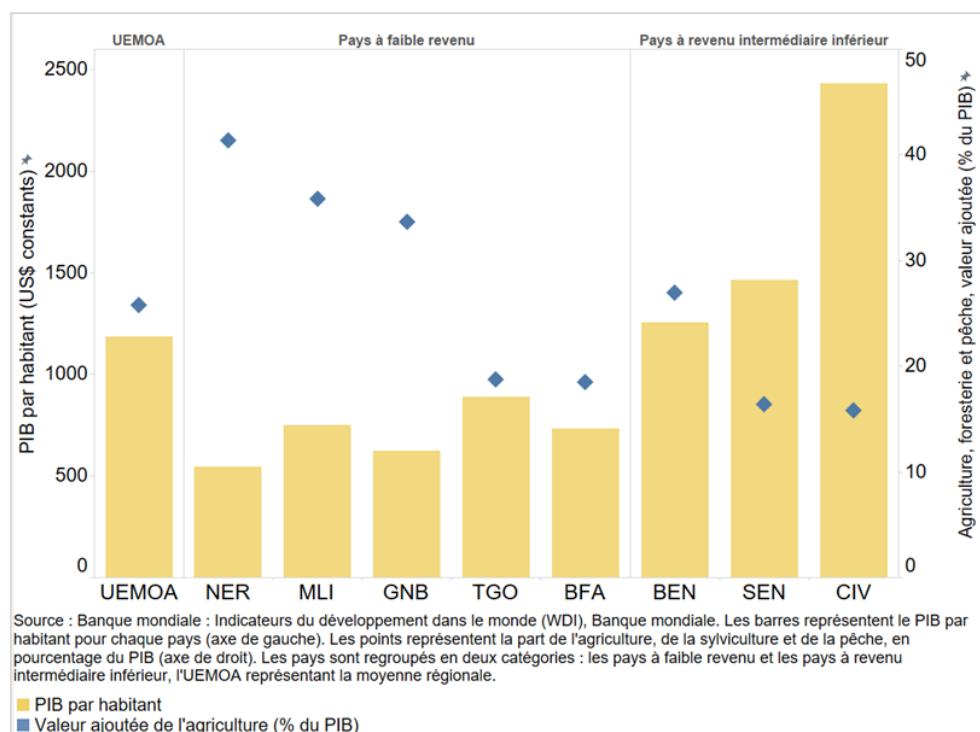


Le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont également confrontés à une crise sécuritaire permanente qui perturbe l'activité économique et pèse sur les finances publiques. L'impact négatif de la crise sur la croissance de ces économies a été atténué jusqu'à présent, probablement parce que les conflits se sont concentrés dans des zones à faible activité économique (IMF, 2021). Cependant, la situation sécuritaire a exacerbé les fragilités existantes et reste un défi majeur pour la vie et les moyens de subsistance de la population.

3.4. Secteur agricole et économie rurale

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie de l'UEMOA, à la fois pour la production nationale (PIB) et comme source d'emploi. Le graphique 3.4 présente la part de l'agriculture dans le PIB des économies des pays de l'UEMOA, en fonction du PIB par habitant et du niveau de revenu. **Les activités agricoles, forestières et halieutiques ont contribué en moyenne à 25,7% du PIB de l'UEMOA (WDI, 2022).** La production des quatre filières alimentaires prioritaires de l'UEMOA - riz, maïs, coton, viande et volaille - est estimée à 9,99 milliards USD en 2022, soit près de 6% du PIB. Le Niger, le Mali et la Guinée-Bissau ont les ratios agriculture/PIB les plus élevés, tirant plus de 30% de leur PIB de ce secteur. La part de l'agriculture dans le PIB de la zone a été relativement stable au cours des deux dernières décennies, avec de légères augmentations dans la plupart des pays. Le Burkina Faso et la Guinée-Bissau sont deux exceptions, avec une tendance à la baisse au fil du temps et une baisse de 6% du ratio agriculture/PIB en 2022 par rapport à 2000.

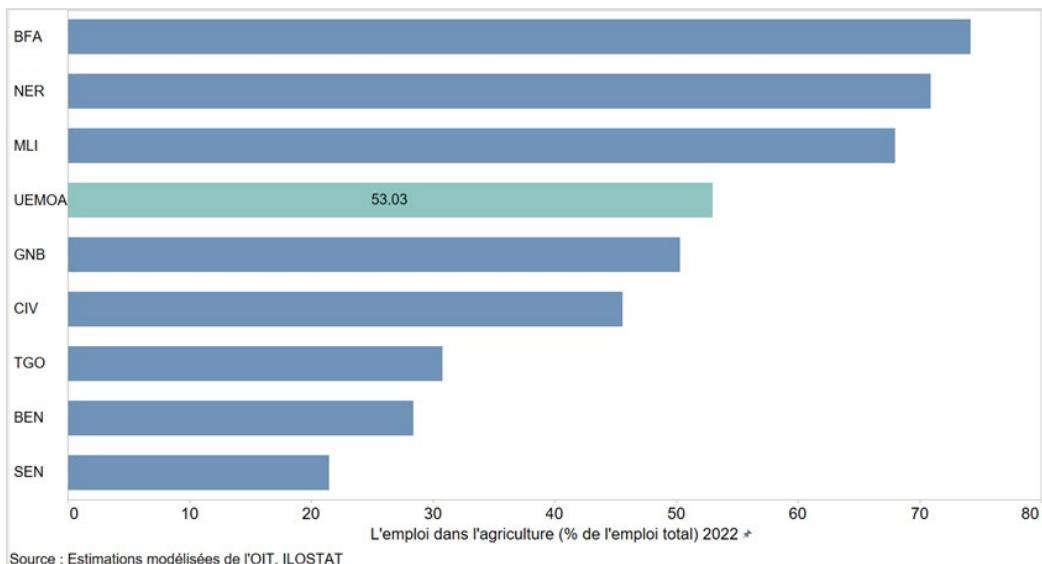
Graphique 3.4 : PIB par habitant et la part de l'agriculture dans le PIB (%) - 2022



Le graphique 3.5 présente la part de l'agriculture dans l'emploi total dans les États membres de l'UEMOA en 2022, à partir des données de l'OIT. Bien que la part de l'emploi dans l'agriculture ait diminué au fil du temps, à 53,03%, **le secteur agricole reste le plus grand employeur de l'UEMOA, fournissant des emplois à plus de la moitié de la population.** Les trois pays du Sahel central, le Burkina Faso, le Mali et le Niger, se distinguent par des économies largement agraires en termes d'emploi. Le Burkina Faso se distingue par la part la plus élevée de l'emploi agricole dans la zone (74,02%), alors que la contribution du secteur au PIB est relativement faible. Dans les zones rurales, même si la part des secteurs de

l'industrie et des services dans l'emploi rural a augmenté entre 2005 et 2019, en 2019, 63,3% de l'emploi rural total provenait toujours de l'agriculture⁷.

Graphique 3.5 : L'emploi dans l'agriculture (% de l'emploi total) - 2022



L'agriculture dans l'UEMOA est caractérisée par une faible productivité ; elle est principalement pluviale - seulement 5% des terres cultivées sont irriguées et l'adoption de la technologie reste faible (UEMOA, 2024b, Suri & Udry, 2022). On estime en outre que le changement climatique entraînera une perte de 30 à 40% de la productivité agricole dans les pays membres (Sever, 2024). Malgré ces défis, l'agriculture recèle un potentiel important pour contribuer à l'emploi des jeunes et à la transformation rurale et structurelle de la région. Cependant, l'exploitation de ce potentiel dépend de la mise en œuvre de politiques efficaces qui peuvent s'attaquer aux principales contraintes du secteur. La section 5 de ce rapport se penchera plus en détail sur les obstacles, en particulier en ce qui concerne les jeunes employés dans l'agriculture.

⁷ Estimations modélisées de l'OIT - à lire avec prudence. Les estimations sectorielles de l'emploi pour les zones rurales et urbaines séparément sont mises à jour moins fréquemment que les estimations nationales. Ainsi, les estimations de l'emploi national et rural sont basées sur des données différentes et ne sont pas toujours cohérentes. En particulier, les estimations de la part de l'emploi agricole sont notamment différentes au niveau national et rural au Burkina Faso.

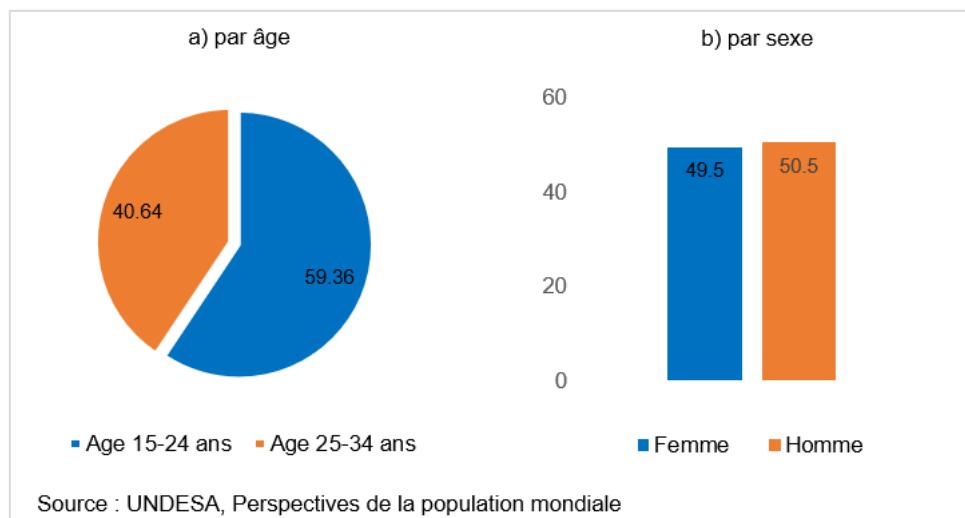
4. Profil des jeunes de l'UEMOA

Outre le contexte national et local, les possibilités d'emploi et les perspectives économiques d'un jeune sont déterminées par plusieurs facteurs clés, notamment la qualité et le niveau de son éducation, sa situation géographique (urbaine ou rurale), sa situation familiale et sa connectivité numérique. Chacun de ces facteurs est un pilier fondamental dont les effets se répercutent sur les opportunités qui s'offrent à eux. Pour que les politiques du marché du travail et de l'emploi s'attaquent efficacement à l'emploi des jeunes, il est essentiel d'avoir d'abord une compréhension approfondie des caractéristiques des jeunes dans l'UEMOA. Cette section examine le profil social, éducatif et professionnel des jeunes dans la région de l'UEMOA.

4.1. Données démographiques, état matrimonial/familial et éducation

Les jeunes, définis dans ce rapport comme les individus âgés de 15 à 34 ans⁸ représentent un tiers de la population totale de l'UEMOA, et près des deux tiers de la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 à 64 ans). D'après les estimations démographiques, cela équivaut à près de 49 millions de jeunes en 2023. Ce chiffre augmentera rapidement dans les années à venir ; **en 2030, l'UEMOA devrait compter 61,34 millions de jeunes, et en 2050, la population des jeunes devrait doubler pour atteindre 99,34 millions (UNDESA, 2022)**. Le graphique 4.1 montre la répartition des jeunes de l'UEMOA par âge (a) et par sexe (b). La population jeune de l'UEMOA est composée de 50,5% d'hommes et 49,5% de femmes, et les jeunes de 15 à 24 ans constituent la majorité de la population jeune avec 60%, contre 40% pour les jeunes de 25 à 34 ans.

Graphique 4.1 : Répartition de la population jeune dans l'UEMOA



Le mariage est une étape sociale importante pour les hommes comme pour les femmes, marquant le passage à l'âge adulte et à l'indépendance économique, et souvent la séparation du foyer parental⁹.

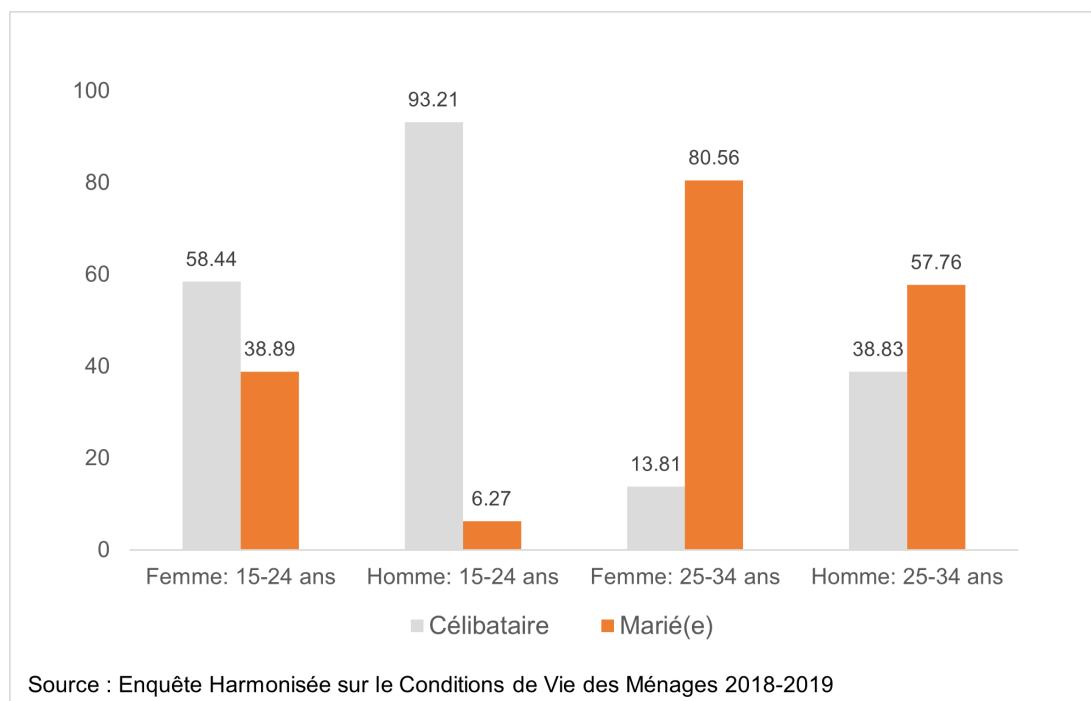
⁸ Selon les statistiques présentées, certaines sections se concentrent plus étroitement sur les jeunes de 15 à 25 ans.

⁹ Dans l'EHCVM 2018-19, 13,6% des jeunes sont chefs de ménage. Parmi eux, 72,7% des jeunes chefs de ménage sont mariés.

Selon les normes traditionnelles de genre, pour les femmes, cela représente les responsabilités liées à la procréation et aux soins, tandis que pour les hommes, cela signifie la responsabilité financière de subvenir aux besoins du ménage. L'état civil et l'âge du mariage ont donc une incidence directe sur les possibilités d'éducation et d'emploi que les jeunes, en particulier les femmes, sont en mesure de poursuivre. L'analyse de l'OIT et d'ONU Femmes a révélé qu'au niveau mondial, la participation des femmes au marché du travail est la plus faible pour les femmes vivant avec un partenaire et des enfants, et la plus élevée pour les femmes vivant seules. Pour les hommes, la tendance est inverse (Gammarano, 2020b).

Dans l'UEMOA, les jeunes femmes sont plus souvent mariées et en moyenne plus jeunes que les hommes. Le taux de mariage est également plus élevé en milieu rural. Le graphique 4.2 détaille les taux de mariage par sexe et par groupe d'âge, à partir des données de l'EHCVM 2018-19. Dans l'ensemble, 43,6% des jeunes sont mariés, avec une différence notable selon le sexe : 57,5% des jeunes femmes sont mariées, contre 26,9% des hommes. Sans surprise, les 25-34 ans sont plus nombreux à être mariés que les 15-24 ans. Malgré cela, la proportion de filles et de femmes de 15-24 ans qui sont mariées est relativement élevée - 38,9% sont mariées, contre 6,27% des hommes de la même tranche d'âge. L'état matrimonial diffère également selon les groupes d'âge et la localisation rurale ou urbaine, tandis que la différence entre les sexes persiste dans les deux cas¹⁰. De même, une plus grande proportion de jeunes ruraux sont mariés par rapport à leurs homologues urbains. L'âge du premier mariage chez les jeunes varie également en fonction du sexe. En moyenne, une jeune femme de l'UEMOA se marie à 19 ans et un homme à 24 ans.

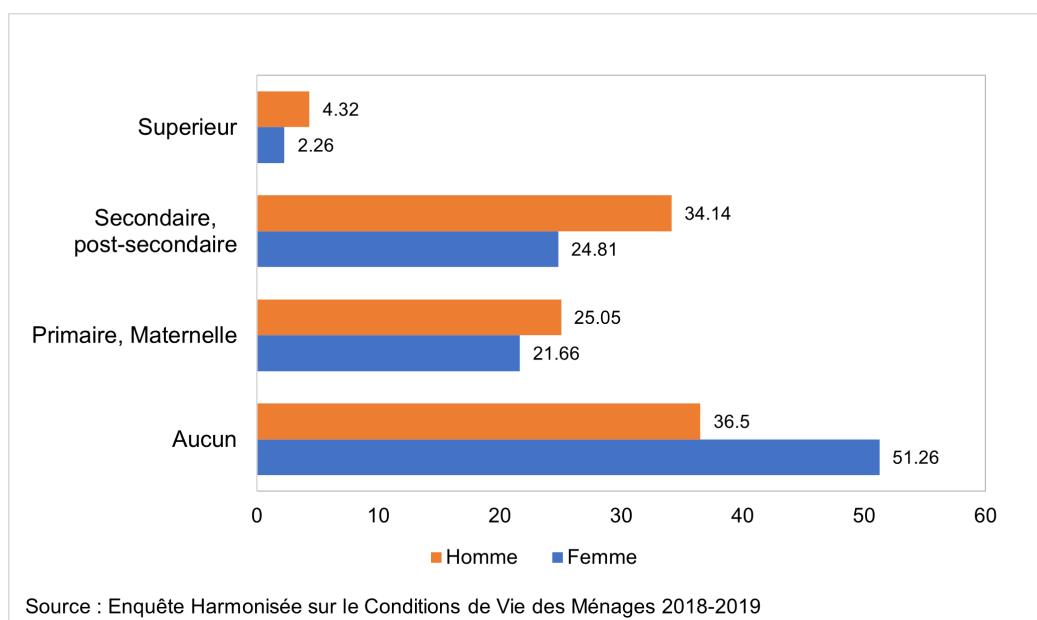
Graphique 4.2 : L'état civil des jeunes par âge et sexe



¹⁰ Pour une ventilation par sexe et par zone urbaine ou rurale, voir le graphique A.3 de l'annexe.

Un autre facteur important qui affecte la capacité d'emploi et de gain des jeunes est leur niveau et leur qualité d'éducation, en particulier pour l'entrée dans l'emploi formel. Le graphique 4.3 présente les données de l'EHCVM 2018-19 sur le niveau d'éducation des jeunes dans l'UEMOA. **45% des jeunes de l'UEMOA - 51,3% des jeunes femmes et 36,5% des jeunes hommes, n'ont pas reçu d'éducation.** Cela représente une estimation de 22,1 millions de jeunes en 2023. Par âge, 36% des jeunes âgés de 15 à 24 ans et 56,13% de ceux âgés de 25 à 34 ans n'ont pas d'éducation. Le tableau 4.1 présente une ventilation plus détaillée de l'éducation des jeunes par sexe, par groupe d'âge et par zone rurale ou urbaine¹¹. Le niveau d'éducation semble s'être amélioré pour la jeune génération, tant pour les hommes que pour les femmes. 36,7% des jeunes âgés de 15 à 24 ans ont acquis au moins une éducation secondaire, contre 18,9% pour les jeunes âgés de 25 à 34 ans. Les inégalités en matière de niveau d'éducation subsistent également en fonction du lieu de résidence. C'est notamment le cas pour l'enseignement post-primaire, dont le taux est de 18,8% dans les zones rurales, contre un taux beaucoup plus élevé de 41,5% dans les zones urbaines. Les femmes rurales semblent être les plus désavantagées en matière d'éducation, tandis que les hommes urbains affichent les taux les plus élevés dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Graphique 4.3 : Niveau d'éducation par sexe



Les résultats de l'enquête ERI-ESI 2018-19 indiquent également une tendance à la mobilité éducative pour les jeunes de la zone. Plus de 60% des jeunes âgés de 15 à 34 ans ont suivi un nombre d'années d'études égal ou supérieur à celui de leur père. Le nombre moyen d'années d'études supplémentaires suivies par les jeunes était de 5,2 ans pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans et de 3,7 ans pour les jeunes âgés de 25 à 34 ans (AFRISTAT & UEMOA, 2019). Le Burkina Faso, le Bénin et le Togo sont ceux qui ont le plus progressé sur ce front, pour les deux groupes d'âge. **Dans l'ensemble, si les progrès en matière**

¹¹ Pour une ventilation du niveau d'éducation par pays et par zone rurale ou urbaine, voir les tableaux A.1 et A.2 en annexe.

d'éducation sont évidents pour les jeunes générations, d'importantes disparités entre les zones urbaines et rurales et entre les sexes subsistent.

Tableau 4.1 : Niveau d'éducation par sexe, âge et milieu

	Femme : 15-24 ans	Homme : 15-24 ans	Femme : 25-34 ans	Homme : 25-34 ans	Femme-Rurale	Homme-Rural	Femme-Urbain	Homme-Urbain	Total
Aucun	40.78	30.58	64.2	45.32	64.78	47.61	34.56	23.39	44.56
Primaire, Maternelle	24.52	26.93	18.14	22.24	20.71	26.77	22.84	23.02	23.2
Secondaire, post-secondaire	33.17	40.55	14.5	24.59	14.17	24.41	37.96	45.62	29.05
Superieur	1.53	1.94	3.16	7.86	0.34	1.22	4.64	7.97	3.19

Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Au-delà du niveau d'éducation formelle, il est utile de considérer l'alphabétisation, y compris l'alphabétisation numérique¹², comme un outil fondamental pour l'apprentissage tout au long de la vie et la participation économique, sociale et politique. Même pour les emplois traditionnellement considérés comme peu qualifiés, **un manque de compétences de base en alphabétisation et en calcul** ¹³ **entrave directement l'accès et l'utilisation efficace de l'information et de la technologie, ainsi que l'efficacité de toute formation professionnelle ultérieure.** La stratégie de l'UNESCO pour l'alphabétisation des jeunes et des adultes conçoit l'alphabétisation comme un continuum d'apprentissage, la définissant comme "*la capacité de lire et d'écrire, d'identifier, de comprendre, d'interpréter, de créer, de communiquer et de calculer, en utilisant des documents imprimés et écrits, y compris en ligne, ainsi que la capacité de résoudre des problèmes dans un environnement de plus en plus technologique et riche en informations*" (UNESCO, 2023). Dans l'UEMOA, 83,5% des jeunes sans instruction et 18,2% de ceux qui ont un niveau d'instruction pré-primaire ou primaire ne sont pas alphabétisés (EHCVM, 2018-19). Les programmes d'alphabétisation des adultes pourraient être une solution potentielle pour lutter contre l'analphabétisme chez les jeunes, bien que les preuves de leur efficacité restent relativement rares. L'encadré 2 examine plus en détail la recherche sur les programmes d'alphabétisation des adultes.

¹² La capacité d'accéder, de gérer, de comprendre, d'intégrer, de communiquer, d'évaluer et de créer des informations en toute sécurité et de manière appropriée grâce aux technologies numériques pour l'emploi, les emplois décents et l'entrepreneuriat. Elle comprend des compétences qui sont appelées, selon les cas, maîtrise de l'informatique, maîtrise des TIC, maîtrise de l'information et maîtrise des médias (UNESCO, 2018).

¹³ La capacité de lire, d'écrire et de comprendre des concepts mathématiques simples.

Encadré 2 : Synthèse des programmes d'alphabétisation et d'apprentissage des adultes

Par rapport aux investissements dans l'éducation des enfants, les études sur l'éducation des adultes sont relativement rares. Les programmes d'alphabétisation des adultes sont particulièrement pertinents pour les jeunes ruraux d'Afrique subsaharienne et d'Asie, où le niveau d'éducation reste faible dans les zones rurales et où il y a un grand nombre d'adultes et de jeunes incapables de lire ou d'écrire. Les obstacles à l'éducation des adultes comprennent des coûts d'opportunité élevés, l'incertitude quant au rendement de l'éducation et, sur le plan physiologique, une plasticité cérébrale réduite chez les adultes.

Quels sont les résultats attendus des programmes d'alphabétisation des adultes ? Outre les bénéfices de l'apprentissage, l'éducation des adultes pourrait conduire à de meilleures opportunités d'emploi et à une meilleure adoption des technologies. Elle pourrait également améliorer la santé mentale et avoir des retombées positives sur les générations et sur la communauté. Les résultats d'un programme d'apprentissage RCT au Niger ont montré que deux ans après le programme, les adultes ayant obtenu de meilleurs résultats en matière d'apprentissage n'ont pas vu d'impact sur leurs revenus, mais ils ont épargné davantage, possèdent des biens plus durables et ont amélioré leur sécurité alimentaire. Après avoir passé en revue la littérature existante sur l'impact des programmes d'alphabétisation des adultes, Aker et ses coauteurs (2024) ont formulé les recommandations suivantes pour la conception des programmes :

- Le matériel pédagogique et le programme d'études doivent être conçus pour répondre aux besoins neurocognitifs des adultes - mettre l'accent sur les fondamentaux pour consolider les compétences en lecture et en écriture et se concentrer sur la pratique et la répétition.
- Se concentrer sur les compétences qui sont directement utiles dans la vie quotidienne des adultes (lire les panneaux, les messages textuels, etc.) afin que l'utilité de l'apprentissage devienne évidente pour les apprenants.
- S'attaquer aux principaux coûts d'opportunité pour améliorer la participation. Il peut s'agir d'une compensation financière, de services de garde d'enfants ou d'horaires flexibles pour mieux accommoder les participants au programme.

Source : Aker, J. C., Sawyer, M. et Berry, J. (2024). Making sense of the shapes: What do we know about literacy learning in adulthood? Economics of Education Review

Le paradoxe du chômage des personnes éduquées

L'éducation permet non seulement aux individus de développer leurs compétences, mais elle est également considérée comme une voie d'accès à l'emploi et d'amélioration de la capacité de gain. Dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, on observe cependant un résultat contre-intuitif : malgré leur rareté relative, les personnes qualifiées ayant un niveau d'éducation élevé sont confrontées à des taux de chômage plus élevés que leurs homologues moins éduqués. Une analyse de l'OIT portant sur 156 pays a révélé que c'était le cas dans 70% des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

et dans 82% des pays à faible revenu. Cela s'explique notamment par le fait que, par rapport aux pays à revenu élevé, une grande partie de l'emploi dans les Pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) tend à se situer dans le secteur informel et que l'offre d'emplois dans le secteur formel et salarié est moins importante (Gammarano, 2020a,d).

Girsberger & Méango (2022) étudient ce phénomène de chômage des personnes éduquées, qui se produit également dans les pays de l'UEMOA. En estimant un modèle de marché du travail frictionnel pour les travailleurs de l'UEMOA, les auteurs constatent que les distorsions du secteur public expliquent une grande partie du chômage des personnes instruites. En d'autres termes, la perspective de salaires plus élevés et d'un emploi stable dans le secteur public (où se concentre une grande partie de l'emploi salarié formel) peut faire grimper le salaire de réserve¹⁴ des travailleurs éduqués, augmentant ainsi le chômage parmi les travailleurs très éduqués.

Mais ce n'est pas tout. Gammarano (2020d) constate également que même si les individus instruits sont confrontés à des conditions de chômage plus difficiles, lorsqu'ils trouvent un emploi, les travailleurs ayant un niveau d'instruction élevé sont confrontés à des taux d'informalité plus faibles et sont moins susceptibles d'être en situation de sous-emploi lié à la durée¹⁵ et sont plus susceptibles d'être mieux rémunérés. Ainsi, en termes de qualité de l'emploi et de conditions de travail, les travailleurs très instruits bénéficient d'une prime plus importante.

L'économie de l'UEMOA, à l'instar d'autres pays en développement, comporte un important secteur informel et une part significative de l'emploi salarié se trouve dans le secteur public. Le chômage des personnes instruites tend à se concentrer dans les zones urbaines où se concentre l'essentiel de l'emploi salarié. **Il a donc un impact direct plus faible sur l'emploi rural, mais il aura certainement des conséquences importantes sur les choix éducatifs et professionnels des jeunes ruraux, ainsi que sur leurs décisions relatives à l'exode rural, notamment en matière d'éducation.**

4.2. Les jeunes et le marché du travail

Cette section examine comment les jeunes de l'UEMOA interagissent avec le marché du travail en utilisant des indicateurs clés tels que le taux d'activité des jeunes¹⁶, ainsi que les taux de chômage, de sous-emploi et la part des jeunes qui ne sont ni en éducation, ni en emploi, ni en formation (NEET). Au niveau mondial, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est tombé à 13% en 2023, reflétant une reprise du marché du travail après la pandémie de COVID-19. Cependant, la proportion de jeunes NEET (15-24 ans) - 20,4% en 2023 au niveau mondial - reste préoccupante, en particulier dans les pays à faible revenu où la transition vers l'emploi reste difficile pour les jeunes (OIT, 2024).

La population active est la part de la population en âge de travailler qui participe activement au marché du travail (c'est-à-dire la part de la population qui a un emploi ou qui est au chômage mais à la recherche

¹⁴ Le salaire minimum qu'un travailleur à la recherche d'un emploi est prêt à accepter et en dessous duquel un travailleur n'acceptera pas d'offre. Le salaire d'acceptation est déterminé par les salaires actuels, les avantages offerts et les croyances concernant d'autres offres salariales disponibles à l'avenir.

¹⁵ Lorsque les travailleurs travaillent moins d'heures qu'ils ne le souhaitent et qu'ils ne le peuvent. Ce point est abordé plus en détail dans la section suivante sur les jeunes et les résultats sur le marché du travail.

¹⁶ Cette section, plus que d'autres dans le rapport, se concentre plus étroitement sur les jeunes de 15 à 24 ans puisque de nombreux indicateurs de travail sont calculés pour ce groupe d'âge plutôt que pour les 15 à 34 ans.

d'un emploi)¹⁷. La population active totale de l'UEMOA est estimée à 49,2 millions de personnes (OIT, 2022). Le OIT estime le taux d'activité des jeunes (TA) pour la tranche d'âge 15-24 ans. **En moyenne, 44,4% des jeunes, 50,5% des hommes et 38% des femmes, âgés de 15 à 24 ans participent activement au marché du travail dans l'UEMOA.** Ce chiffre est comparable à la moyenne de 44,2% du TA des jeunes en Afrique subsaharienne (46,2% pour les hommes et 42,2% pour les femmes), et supérieur à la moyenne de 32,9% pour l'Afrique de l'Ouest (36% pour les hommes et 29,8% pour les femmes). Les taux d'activité des jeunes âgés de 15 à 24 ans tendent généralement à être inférieurs à ceux du reste de la population en âge de travailler, étant donné que ce groupe démographique est plus susceptible de suivre des études ou une formation.

La participation à la population active varie également en fonction du sexe, les femmes ayant généralement un taux d'activité inférieur à celui des hommes. Il convient toutefois de noter que si les tendances de la participation des femmes au marché du travail varient fortement entre les différentes régions du monde, **l'Afrique subsaharienne a le TA féminin le plus élevé après l'Europe et l'Amérique du Nord, avec un écart de participation relativement faible entre les hommes et les femmes** (OIT, ONU Femmes, 2020). Le graphique 4.4 illustre le taux d'activité des jeunes (15-24 ans) par sexe et par pays pour l'UEMOA. Au sein de l'UEMOA, le Niger a les taux d'activité les plus élevés, tant pour les hommes que pour les femmes. Ceci est vrai pour des jeunes (ici les 15-24 ans), ainsi que pour l'ensemble de la population en âge de travailler (15-64 ans)¹⁸. Le Sénégal, quant à lui, enregistre le taux d'activité des jeunes femmes le plus bas, ce qui est également vrai pour le taux d'activité des femmes au Sénégal.

En examinant les tendances de l'emploi rural en Afrique, Christiaensen & Maertens (2022) concluent **que l'idée d'un grand problème de chômage des jeunes en Afrique est erronée** - le taux d'emploi des jeunes sur le continent (61 pour cent) est plus élevé qu'en Asie (39 pour cent) et en Amérique latine (48 pour cent). Dans la plupart des pays, le taux de chômage est faible, alors que le sous-emploi constitue davantage un problème pour les jeunes ruraux. Le taux de chômage, calculé en pourcentage de la population active, devrait être de 2,5% en 2024 dans l'UEMOA, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de 5,8% prévue pour l'Afrique subsaharienne. **Le taux de chômage des jeunes (pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans) devrait être de 4% en 2024 dans l'UEMOA, là encore nettement inférieur aux 8,9% projetés pour l'Afrique subsaharienne et aux 5% projetés pour l'Afrique de l'Ouest (estimations modélisées de l'OIT, 2024).**

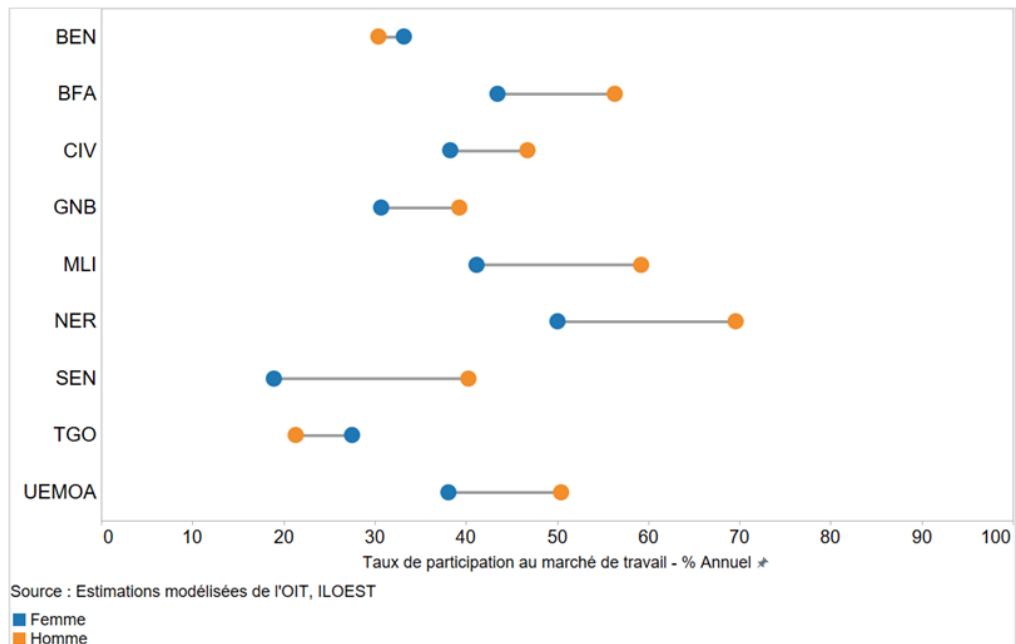
Les résultats de l'*Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI)* 2017-18 menée dans l'UEMOA montrent un taux de chômage de 6,1% pour les jeunes âgés de 15 à 34 ans, tandis que le taux pour le groupe d'âge de 35 ans et plus est de 2,2%. Le Niger et la Guinée-Bissau affichent les taux de chômage des jeunes les plus élevés, avec respectivement 12,2% et 10,5%. Les taux de chômage sont plus élevés pour les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé et dans les zones urbaines, en particulier dans les capitales de l'UEMOA (AFRISTAT & UEMOA, 2019). **Le chômage est plus élevé en**

¹⁷ Le taux d'activité donne une indication de la taille et de la composition de l'offre de main-d'œuvre disponible pour participer à la production dans l'économie, par rapport à la population en âge de travailler. Il est utile d'observer comment les différents segments de la population s'engagent sur le marché du travail et d'identifier les barrières à l'entrée (en fonction du sexe, de l'éducation, des zones rurales ou urbaines, etc.). Le taux de chômage, quant à lui, mesure l'incapacité de l'économie à créer des emplois pour les personnes qui cherchent activement du travail, reflétant ainsi l'efficacité du marché du travail à absorber la main-d'œuvre. Toutefois, le taux de chômage ne tient pas compte de l'exclusion des personnes du marché du travail - par exemple, les personnes qui souhaitent travailler mais qui ne cherchent pas d'emploi parce qu'elles pensent qu'il n'y a pas d'emploi disponible (travailleurs découragés). Le TA peut rendre compte de cette dynamique, offrant ainsi une perspective plus large sur le marché du travail et l'inclusion économique de la population.

¹⁸ Pour les TA globaux par pays de la population en âge de travailler (15-64 ans), se référer à l'annexe ; graphique A.4.

milieu urbain mais le sous-emploi est plus élevé en milieu rural. L'emploi et le sous-emploi sont plus élevés chez les jeunes (15-34 ans), et chez les femmes par rapport aux hommes.

Graphique 4.4 : Taux d'activité des jeunes (15-24 ans)



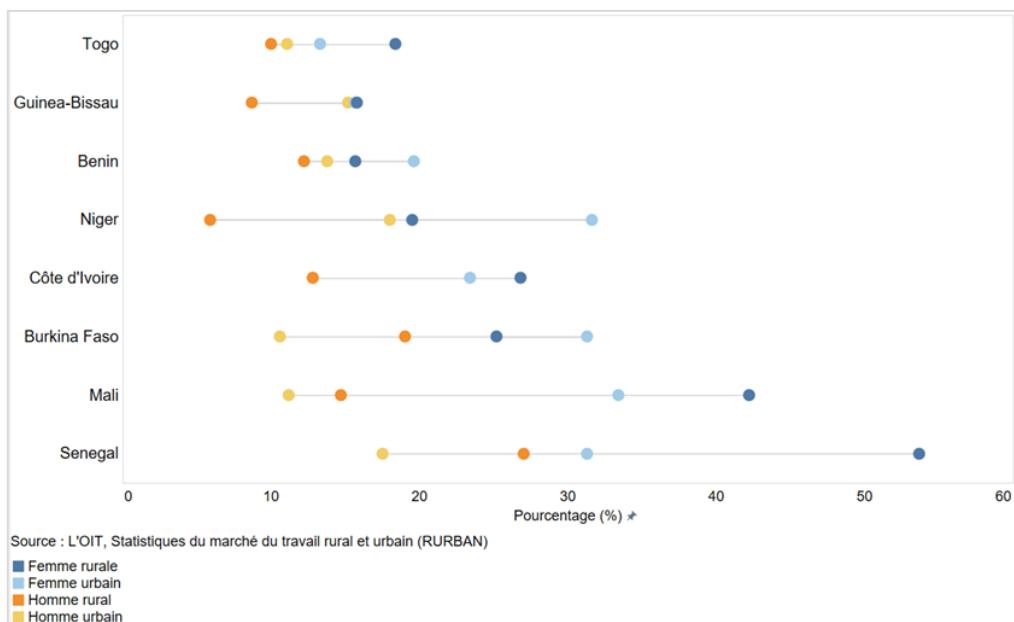
Les taux de chômage cachent un problème plus large de sous-emploi et de pénurie de travail décent. Le marché du travail dans l'UEMOA, comme c'est le cas dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, est caractérisé par un important secteur informel. Cela implique souvent un travail incertain et irrégulier, à la fois dans l'auto-emploi et le travail salarié, de sorte que de nombreux individus sont constamment à la recherche de sources de travail alternatives ou complémentaires. La demande de main-d'œuvre agricole, par exemple, est saisonnière, avec des pics pendant les périodes de semis et de récolte et moins d'opportunités pendant la saison sèche. L'emploi dans le secteur informel place également les travailleurs en dehors du cadre de la législation du travail d'un pays et accroît la précarité des emplois (Gammarano, 2020d). Les résultats de l'enquête ERI-ESI 2017-18 (AFRISTAT & UEMOA, 2019) indiquent que 71,2% des emplois non agricoles se trouvent dans le secteur informel, les femmes étant confrontées à des taux d'informalité plus élevés dans tous les pays, à l'exception du Sénégal.

Une alternative pour mesurer la sous-utilisation de la main-d'œuvre est d'inclure le sous-emploi lié au temps disponible, qui est la proportion de personnes qui souhaitent et peuvent travailler des heures supplémentaires. Le taux combiné de sous-emploi lié au temps et de chômage pour l'ensemble de la population (15 ans et plus) est estimé à 15,6 pour cent, et est plus élevé pour les femmes (17,3 pour cent) que pour les hommes (14,4 pour cent). Au sein de la zone, ce taux est le plus élevé au Niger (29,8%), au Burkina Faso (19,2%) et au Mali (18,4%). Pour les jeunes de l'UEMOA, le taux combiné de chômage et de sous-emploi est plus élevé que celui de l'ensemble de la population, soit 18,1% pour les jeunes de 15 à 34 ans, 19,3% pour les 15-24 ans et 17,5% pour les 25-34 ans (AFRISTAT & UEMOA, 2019). Dans l'ensemble, un taux combiné élevé de sous-emploi et de chômage indique une tendance à

la sous-utilisation de la main-d'œuvre et une rareté des opportunités d'emploi productif offertes par le marché du travail.

Outre ces indicateurs, il est également utile d'examiner la part des jeunes qui ne sont ni en éducation, ni en emploi, ni en formation (NEET). Les NEET ne comprennent pas seulement les jeunes chômeurs, mais aussi ceux qui ne font pas partie de la population active, ce qui met en évidence les difficultés plus générales auxquelles sont confrontés les jeunes pour passer de l'école au travail (Karkee & O'Higgins, 2023). L'OIT estime les taux de NEET pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Pour l'UEMOA, la part des jeunes NEET était de 26,8% en 2019 - c'est-à-dire une femme sur trois et un homme sur cinq dans l'UEMOA entre 15 et 24 ans. Le graphique 4.5 montre la part des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui sont NEET dans l'UEMOA, ventilée par pays, par sexe et par zone rurale ou urbaine. La part importante de jeunes femmes inactives, à la fois dans les zones rurales et urbaines, est évidente. L'analyse de l'OIT met en évidence le même problème, à savoir que la plus grande partie des jeunes femmes sont souvent des femmes rurales. Cela correspond à ce que nous savons sur le travail de soins non rémunéré effectué de manière disproportionnée par les femmes, en particulier dans les zones rurales où le manque d'accès à l'eau courante et à l'électricité signifie que les femmes passent beaucoup plus de temps à aller chercher de l'eau et à ramasser du bois de chauffage (ILO, 2019).

Graphique 4.5 : Jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) -% Annuel



4.3. Accès aux téléphones mobiles et à l'internet

Les téléphones mobiles sont le principal moyen d'accès à l'internet pour la plupart des Africains, et les données recueillies en Afrique montrent l'importance du haut débit mobile pour le bien-être des individus et des ménages. L'accès à l'internet peut réduire les coûts de transaction pour les demandeurs d'emploi, créer plus d'emplois et augmenter la productivité (World Bank, GSMA, 2020). Une population de jeunes ayant accès à la téléphonie mobile et au numérique est donc plus ingénieuse et mieux placée

pour contribuer de manière productive à l'économie¹⁹. Un nombre croissant de recherches le confirme : à partir de la fin des années 2000, l'arrivée de l'internet rapide en Afrique subsaharienne a augmenté la probabilité d'emploi d'au moins 3,1%, et les inégalités en matière d'emploi diminuent, avec des impacts positifs importants pour les travailleurs non qualifiés et peu éduqués. La probabilité d'occuper un emploi qualifié a également augmenté de 1,4 à 4,4% (Hjort & Poulsen, 2019, Choi et al., 2020). Au Nigéria, les ménages bénéficiant d'une couverture du haut débit mobile ont vu leur participation à la population active et leur emploi salarié augmenter (Bahia et al., 2024), tandis qu'en Tanzanie, on constate que la couverture 3G augmente la participation à la population active et facilite la transition hors de l'emploi agricole, bien que les effets varient en fonction de l'âge, du sexe et des compétences (Bahia et al., 2021).

On constate également que la couverture de l'internet mobile augmente la consommation des ménages et réduit la pauvreté en favorisant l'accès au marché du travail et l'entreprenariat au Nigéria, au Sénégal et en Tanzanie. Ces effets sont hétérogènes d'un groupe à l'autre, et la littérature présente des résultats hétérogènes quant à ceux qui en bénéficient le plus. Masaki et al. (2020) et Bahia et al. (2021) mettent en évidence des effets plus importants pour les ménages urbains au Sénégal et en Tanzanie respectivement, tandis qu'au Nigéria, les effets sont plus importants pour les ménages ruraux pauvres (Bahia et al., 2024). Dans l'UEMOA, Cariolle & Carroll (2024a) montrent **que la connectivité mobile augmente la part des membres des ménages qui gagnent des revenus non agricoles et agricoles** de 9% et 6% respectivement, ce qui soutient l'idée que la connectivité mobile augmente la part relative des membres des ménages engagés dans des activités génératrices de revenus non agricoles. Les données confirment également l'hypothèse selon laquelle **la connectivité a contribué à une augmentation de l'entreprenariat non agricole**. Les deux effets sont plus marqués pour les ménages ruraux.

Les téléphones mobiles sont devenus omniprésents en Afrique au cours de la dernière décennie, mais la région reste à la traîne en termes de pénétration de l'internet. Le fossé numérique entre les zones urbaines et rurales est également plus important en Afrique, puisqu'on estime que 57% des citadins utilisent l'internet, contre seulement 23% de leurs homologues ruraux (ITU, 2023). Comme nous le voyons ci-dessous, l'UEMOA suit les tendances régionales²⁰.

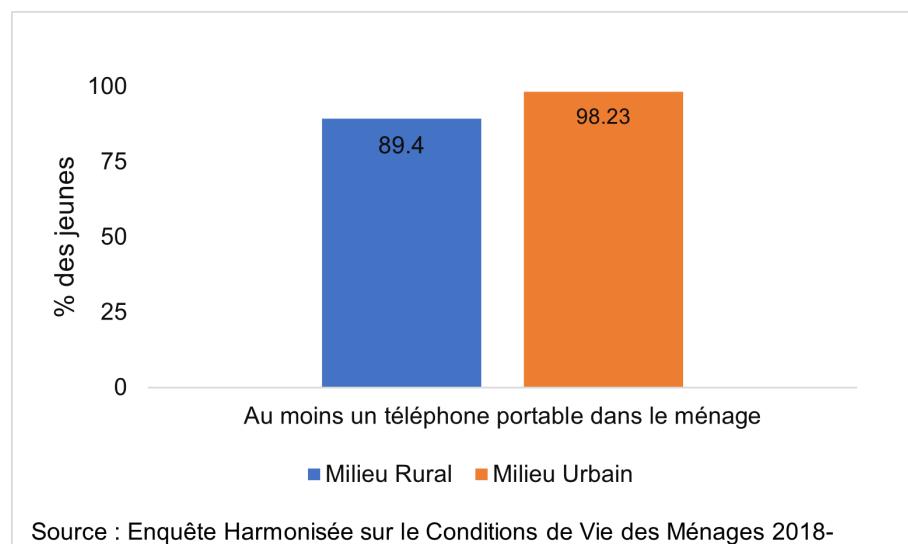
Le graphique 4.6 montre la proportion de jeunes vivant dans des ménages équipés de téléphones portables (EHCVM 2018-19) ; **89,4% des jeunes ruraux ont au moins un téléphone dans leur ménage**. En revanche, l'utilisation de l'internet est beaucoup plus faible. Le graphique 4.7 représente l'accès à internet des jeunes, ventilé par zone, groupe d'âge et sexe²¹. Dans l'ensemble, seuls 21,8% des jeunes ont accès à l'internet. Cet accès à internet est fortement concentré dans les zones urbaines ; **seuls 8,9% des jeunes ruraux (âgés de 15 à 34 ans) de l'UEMOA ont accès à internet**. En moyenne, les jeunes plus âgés (25-34 ans) sont mieux connectés. **Le Sénégal est plus avancé que les autres États membres en termes d'accès à l'internet pour les jeunes ruraux, avec un taux d'accès de 22,4%** ; la Côte d'Ivoire, qui est deuxième, a un taux d'accès de 9%.

¹⁹ Le lien entre la numérisation et l'emploi sera abordé dans un prochain rapport.

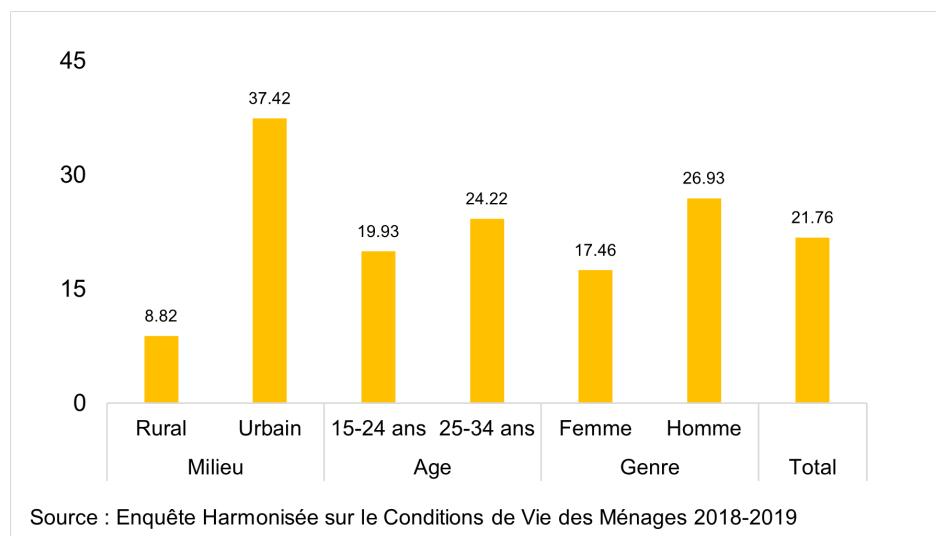
²⁰ La question de la fracture numérique dans l'UEMOA a été largement abordée dans un précédent rapport (Cariolle & Carroll, 2024b).

²¹ Pour une ventilation de l'accès à l'internet par pays et par zone rurale ou urbaine, voir les tableaux A.3 et A.4 en annexe.

Graphique 4.6 : Accès portables des jeunes



Graphique 4.7 : Accès à l'internet des jeunes



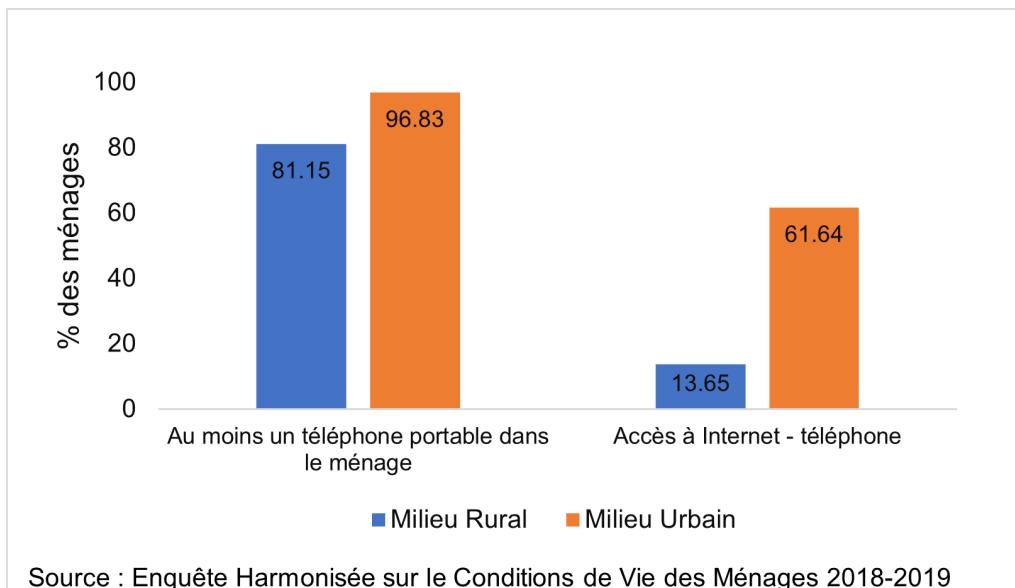
La parité numérique entre les hommes et les femmes est étroitement liée à la pénétration de l'internet. **Les femmes représentent une part croissante de la population mondiale hors ligne** - en Afrique, trois femmes sur dix utilisent l'internet contre quatre hommes sur dix (ITU, 2023). Cet écart est également clairement visible pour l'UEMOA dans l'EHCVM 2018-19 et augmenté par les différences entre zones urbaines et rurales, de sorte **que 94,2% des jeunes femmes rurales de la zone n'ont pas accès à Internet**.

Les jeunes ménages²² sont-ils mieux connectés grâce aux téléphones portables et à l'accès à l'internet ? Les jeunes ménages représentent environ 27% des ménages interrogés dans le cadre de l'EHCVM 2018-19, et la majorité d'entre eux - 61% - vivent dans des zones rurales. Le graphique 4.8 illustre la

²² Le chef de ménage est un jeune âgé de 15 à 34 ans.

connectivité des jeunes ménages ruraux et urbains. Environ 81% des jeunes ménages ruraux ont au moins un téléphone portable et environ 14% ont accès à l'internet par le biais des téléphones portables. L'écart entre les zones urbaines et rurales est particulièrement marqué en ce qui concerne l'accès à l'internet, avec près de 62% des jeunes ménages urbains qui accèdent à l'internet par téléphone. **Dans l'ensemble, l'accès des jeunes ménages à la téléphonie mobile et à l'internet ressemble beaucoup à celui des ménages non jeunes²³.**

Graphique 4.8 : Accès portable et internet - ménages jeunes



4.4. Migration et mobilité des jeunes

Comprendre les facteurs qui motivent la migration des jeunes - qu'elle soit permanente ou temporaire - peut aider à concevoir des politiques d'emploi, d'infrastructure et de protection sociale pour répondre aux besoins des jeunes mobiles. Les schémas migratoires ont des effets importants sur le potentiel de gain des individus, le bien-être de leurs ménages, ainsi que des effets plus larges sur les marchés du travail et le développement des zones d'origine et d'accueil. En Afrique de l'Ouest, la plupart des migrations sont intrarégionales. Le Burkina Faso et le Mali sont les deux principaux pays d'origine et la Côte d'Ivoire est l'un des principaux pays de destination des migrants. Parmi les migrants interrogés dans la région, la recherche d'un emploi, la famille et les études sont les principales raisons invoquées pour expliquer la migration (Fargues et al., 2020).

Les recherches sur le sujet font état d'une sélection positive dans la migration, en contradiction avec la perception d'une migration forcée ou fondée sur le besoin d'emploi. Dans une analyse portant sur 99 pays, Clemens & Mendola (2024) constatent qu'à travers les régions, la part des personnes qui souhaitent, planifient et se préparent à migrer (fortement corrélée à la migration réelle) augmente à mesure que le revenu s'accroît. La sélection vers la migration est également positive pour les niveaux

²³ Les données sur l'accès à la téléphonie mobile et à l'internet pour tous les ménages figurent en annexe, le graphique A.5.

d'éducation plus élevés. De même, Girsberger (2020) développe un modèle de cycle de vie pour les pays en développement et constate que la migration vers les zones urbaines augmente avec l'éducation. Les rendements des migrants ruraux sont particulièrement élevés, mais ils sont compensés par les coûts de la migration et l'investissement dans l'éducation nécessaire.

Les résultats de l'enquête ERI-ESI (2017-18) permettent d'observer quelques tendances migratoires dans l'UEMOA. Tout d'abord, les jeunes constituent l'essentiel des migrants dans l'UEMOA. D'après les résultats de l'enquête, **79,1% de la population migrante dans l'UEMOA sont des jeunes âgés de 15 à 34 ans**. Au total, 20,6% de la population (15 ans et plus) de la zone a émigré, dont 16,5% en migration interne et 4,2% en migration internationale. Conformément à la littérature sur la migration et l'éducation, les **taux de migration interne augmentent avec le niveau d'éducation**. Confirmant le caractère régional des migrations dans la zone, **43,7% des migrations internationales se font vers un autre pays de l'UEMOA**. La migration est également très genrée : seuls 12,3% des émigrants de l'UEMOA sont des femmes.

La migration peut également être temporaire, ce qui pose un problème particulier pour la collecte de données, car ces migrants risquent de ne pas être pris en compte dans les recensements et les registres administratifs (Fargues et al., 2020). Elle constitue néanmoins une partie importante et complexe de la géographie de l'emploi des jeunes dans la région. **Les raisons de la migration temporaire dans la région comprennent i) la transhumance (voir encadré 1), ii) l'exploitation minière artisanale - qui offre aux jeunes chômeurs ruraux une alternative à l'agriculture sans avoir à migrer vers les centres urbains et iii) la migration saisonnière de ceux qui travaillent dans l'agriculture** - la migration hors saison vers les zones urbaines ou d'autres zones rurales peut s'avérer nécessaire pour compléter les revenus²⁴.

Quels sont les impacts de la migration ? Les migrations permanentes peuvent modifier la composition démographique et les compétences des lieux d'origine et de destination (de Brauw, 2019). Par exemple, si l'on considère la migration des jeunes ruraux, si les migrants sont principalement des hommes ou des personnes hautement qualifiées, à moyen ou long terme, cela pourrait impliquer une main-d'œuvre rurale plus féminine ou peu qualifiée. Les effets de la migration sont susceptibles de varier dans différents contextes, en fonction de la taille de la population migrante, ainsi que des caractéristiques des lieux d'origine et d'accueil. Toutefois, le manque de données cohérentes sur les migrations rend difficile l'évaluation des tendances migratoires, de leurs effets et de la réponse politique appropriée. D'autre part, les migrations temporaires et permanentes ont tendance à améliorer le bien-être des jeunes qui migrent et de leurs familles dans les lieux d'origine. Ainsi, **les politiques qui facilitent la migration, en particulier pour les jeunes ruraux, sont susceptibles de contribuer à l'amélioration du bien-être des populations rurales** (de Brauw, 2019, IFAD, 2019).

²⁴ Cette liste n'est pas exhaustive et se réfère principalement à la migration volontaire. Il convient de noter que certains segments de la population sont involontairement déplacés en raison du changement climatique ou d'un conflit, que ce soit à l'intérieur du pays ou au-delà des frontières. Il s'agit d'un sujet distinct qui n'est pas abordé ici.

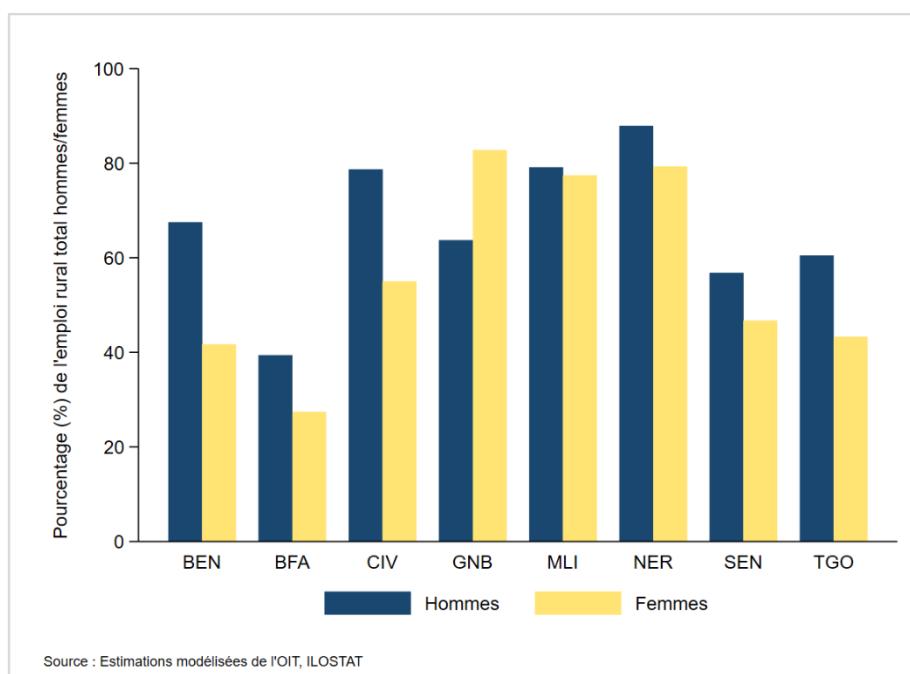
5. Emploi des jeunes et emploi rural

Cette section examine les différentes formes de travail et d'emploi qui engagent les jeunes ruraux dans l'UEMOA. La première section se concentre sur l'emploi dans l'agriculture et les principaux obstacles à l'emploi productif dans ce secteur. La deuxième section traite de l'emploi dans l'économie non agricole, en particulier l'emploi dans les entreprises familiales et les secteurs miniers artisanaux, et enfin, la troisième section se penche sur le travail non rémunéré des jeunes ruraux et ses liens avec l'emploi.

5.1. Emploi des jeunes dans l'agriculture

Christiaensen & Maertens (2022) soulignent deux tendances notables dans l'emploi agricole en Afrique de l'Ouest, une région composée de pays à revenus faibles et moyens inférieurs. La première est un mouvement notable de sortie de l'emploi agricole, et la seconde est que les travailleuses rurales quittent le secteur plus rapidement que les hommes, mais restent pour la plupart dans l'auto-emploi. Conformément aux tendances régionales, les estimations de l'OIT suggèrent que l'emploi rural dans l'agriculture dans l'UEMOA a chuté de 81,6% en 2005 à 63,3% en 2019. Le graphique 5.1 compare l'emploi rural dans l'agriculture par sexe,²⁵ en tant que part de l'emploi rural total des hommes et des femmes. La part de l'agriculture dans l'emploi rural est plus faible pour les femmes que pour les hommes dans tous les pays à l'exception de la Guinée-Bissau, la différence entre les sexes étant la plus importante au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Togo.

Graphique 5.1 : L'emploi rural dans l'agriculture hommes-femmes (2019)



²⁵ Estimations modélisées de l'OIT - à lire avec prudence.

Même si la part de l'agriculture dans l'emploi rural total diminue au fil du temps, l'**agriculture emploie et continuera d'employer une grande partie de la main-d'œuvre rurale, y compris les jeunes ruraux dans l'UEMOA**. Les données sur les jeunes ruraux tirées des enquêtes EHCVM (2018-19) le confirment ; pour les jeunes ruraux âgés de 15 à 34 ans qui étaient actifs²⁶, 75% ont déclaré que l'agriculture²⁷ était leur principal secteur d'activité. D'un pays à l'autre, cette proportion varie de 54% au Bénin à près de 88% au Burkina Faso²⁸. Les jeunes sont plus susceptibles de travailler dans l'agriculture - 80% des jeunes ruraux actifs âgés de 15 à 24 ans étaient engagés dans l'agriculture, contre 71% dans le groupe d'âge 25-34 ans²⁹. Dans l'ensemble, l'emploi dans l'agriculture est légèrement inférieur pour les femmes - 74% des jeunes femmes rurales actives et 76% des jeunes hommes ruraux actifs travaillent dans l'agriculture. Toutefois, ce n'est pas le cas dans tous les pays - la part des jeunes femmes rurales actives dans l'agriculture est plus élevée que celle des hommes au Burkina Faso, en Guinée-Bissau, au Niger et au Sénégal³⁰. L'encadré 6 sur l'emploi des femmes (toutes les femmes, pas seulement les jeunes) dans l'UEMOA à la fin de la section 5 présente un bref aperçu des résultats des données les plus récentes de l'EHCVM 2021-22. On y voit clairement que le secteur des services est celui qui emploie le plus de femmes, alors que pour les hommes, c'est le secteur agricole.

Agriculture et technologie agricole

Les conditions environnementales et économiques locales, qui peuvent être très hétérogènes, font que le choix de la technologie agricole la plus appropriée peut varier de manière significative dans différents contextes. Il n'existe pas de contrainte unique pour expliquer la faible productivité agricole dans la région, mais plutôt une imbrication de contraintes qui freinent différents agriculteurs (Suri & Udry, 2022, Suri et al., 2024). Par exemple, les difficultés d'accès aux services financiers et aux marchés agricoles peuvent expliquer le faible niveau d'investissement dans l'agriculture, en empêchant les agriculteurs d'acquérir des semences de haute qualité ou des engrains pour leurs exploitations. De même, un manque de formation et/ou d'informations sur les rendements peut empêcher les agriculteurs d'utiliser les techniques agricoles et les intrants adaptés pour optimiser leurs rendements. Sans oublier que les bons intrants et les bonnes techniques peuvent varier considérablement dans le temps et dans l'espace. Ces contraintes ensembles font que les agriculteurs ne sont pas en mesure d'améliorer leur productivité. La levée de ces contraintes, qui sont les mêmes que celles auxquelles sont confrontés les jeunes dans l'agriculture, nécessite donc des interventions combinées visant à lever ces contraintes multiples, ce qui pourrait être le meilleur moyen d'améliorer l'adoption de technologies qui stimuleront la productivité agricole. Un secteur agricole plus productif est également susceptible de libérer de la main-d'œuvre pour les secteurs non agricoles, conduisant à une meilleure répartition de la main-d'œuvre entre les secteurs afin d'améliorer les moyens de subsistance et de stimuler la transformation rurale.

Agriculture et productivité du travail

Bien qu'il s'agisse du principal secteur d'emploi, la productivité du travail dans l'agriculture tend à être nettement inférieure à celle des autres secteurs. Toutefois, des données récentes en provenance d'Afrique suggèrent que lorsque la productivité du travail est exprimée par heure travaillée plutôt que par travailleur, l'écart de productivité du travail entre l'agriculture et les secteurs non agricoles se réduit

²⁶ Employés ou travailleurs familiaux au cours des 12 derniers mois.

²⁷ Comprend l'agriculture, l'élevage et la pêche.

²⁸ Voir le tableau A.5 en annexe.

²⁹ Pour les données par pays pour chaque groupe d'âge, voir les tableaux A.6 et A.7 en annexe.

³⁰ Pour les données par pays pour chaque sexe, voir les tableaux A.8 et A.9 en annexe.

considérablement (Christiaensen & Maertens, 2022). McCullough (2017) compare la productivité du travail entre les secteurs agricole et non agricole en utilisant les données LSMS-ISA de quatre pays africains³¹. L'étude constate que la main-d'œuvre du secteur non agricole est 1,4 fois plus productive que celle du secteur agricole si l'on considère la production par heure travaillée, contre 3,4 fois plus si l'on considère la production annuelle par travailleur. Annuellement, un travailleur agricole travaillait 700 heures, contrairement à ses homologues non agricoles, qui travaillaient 1850 heures - **l'écart de productivité entre les secteurs provient donc d'une différence dans les niveaux d'emploi**. Cela correspond à la nature saisonnière de l'agriculture pluviale dans la région, qui fait que l'emploi dans l'agriculture est une activité saisonnière, et des travailleurs agricoles sont sous-employés ou au chômeurs saisonniers.

Aspirations et impressions des jeunes à l'égard de l'agriculture

Nous savons donc, d'après les données, qu'une majorité de jeunes ruraux de la zone continueront à travailler dans l'agriculture, qu'il s'agisse ou non de la profession de leur choix. Mais que pensent les jeunes de l'emploi dans ce secteur, auquel ils aspirent ? La littérature sur le sujet a souvent mis en évidence le fait que l'agriculture est peu désirable pour les jeunes, qu'elle n'est pas considérée comme un "bon travail" ou qu'elle est perçue comme peu valorisante, ce qui fait craindre un exode massif du secteur et souligne la nécessité de changer les perceptions de l'agriculture. Tout d'abord, les faits ne confirment pas le récit de l'abandon de l'agriculture par les jeunes - une majorité de jeunes ruraux continuent d'être employés dans l'agriculture. Christiaensen & Maertens (2022) constatent qu'une tendance à l'abandon de l'agriculture alimentant le chômage des jeunes ruraux est observée en Afrique du Nord et en Afrique australe, mais pas dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Deuxièmement, Mueller (2021) met en garde contre l'importance excessive accordée au « mythe urbain » du manque d'attrait inhérent de l'agriculture en tant que profession pour les jeunes ruraux et contre la nécessité de diffuser des messages favorables à l'agriculture pour maintenir la participation. Étant donné la nature de subsistance de la majeure partie de l'agriculture dans la région et l'incapacité de l'agriculture à permettre une mobilité ascendante et à sortir de la pauvreté, l'aversion pour l'agriculture est rationnelle si l'on se base sur une évaluation précise du manque d'opportunités économiques qu'elle offre.

Obstacles à l'emploi agricole

Les sections suivantes de cette section examinent les principales contraintes qui freinent les jeunes, telles qu'identifiées dans la littérature sur les jeunes dans l'agriculture - accès à la terre, accès aux marchés, accès au crédit et aux services financiers, et accès à l'éducation et aux compétences (Adesugba & Mavrotas, 2016, FAO, CTA & IFAD, 2014, Filmer & Fox, 2014). Ces contraintes se recoupent en grande partie avec la littérature plus générale sur les obstacles à l'adoption des technologies agricoles et à la productivité agricole, mais elles sont probablement amplifiées et plus contraignantes pour les jeunes. Il sera essentiel de s'attaquer à ces contraintes liées à la terre, aux compétences, au capital et à la technologie afin de faciliter une production agricole viable et rentable, et donc attractive pour les jeunes.

³¹ Éthiopie, Malawi, Tanzanie et Ouganda.

5.1.1. Accès à la terre

L'accès à la terre est l'un des principaux obstacles à l'entrée dans l'agriculture, en particulier pour les jeunes. Les pratiques foncières traditionnelles et les droits de propriété mal définis font de l'acquisition de terres - pour l'achat ou la location - un processus coûteux et incertain. La terre est alors le plus souvent acquise par héritage³². Par conséquent, la plupart des jeunes commencent par travailler dans la ferme familiale et finissent par cultiver une partie des terres familiales - avec des arrangements variables pour la gestion collective ou individuelle des parcelles agricoles. Toutefois, en l'absence de pensions et d'autres formes de protection sociale pour les personnes âgées, il est courant que les membres plus âgés de la famille conservent la propriété légale des exploitations agricoles, même si celles-ci sont confiées à de jeunes agriculteurs, les membres plus âgés de la famille ayant probablement aussi leur mot à dire dans la prise de décision concernant l'exploitation (Filmer & Fox, 2014, Narayanan, 2024).

L'accès à la terre est directement lié aux investissements réalisés dans des technologies agricoles productives - **l'incertitude quant à l'accès à la terre peut conduire à des niveaux d'investissement plus faibles, étant donné que de nombreux avantages sont accumulés à long terme**, et que les agriculteurs ne sont pas sûrs de bénéficier des retours sur leur investissement. On constate donc généralement que les améliorations des droits de propriété augmentent les investissements (Suri, Udry, 2022). L'EHCVM 2018-19 collecte des données sur toutes les parcelles cultivées par les ménages, avec des informations sur la propriété, la gestion, l'utilisation des intrants et de la main-d'œuvre pour chaque parcelle. Au niveau des ménages, nous examinons la gestion des terres - individuelle ou collective - pour comprendre l'accès à la terre des jeunes ménages, en supposant que les terres gérées collectivement sont un indicateur négatif de l'accès individuel à la terre. Le graphique 5.2 illustre la part des jeunes ménages ruraux de l'UEMOA qui n'ont pas de parcelles gérées individuellement. Cette part varie de 6% au Togo à 57% au Burkina Faso. D'un pays à l'autre, la part des ménages ruraux ne disposant d'aucune terre gérée individuellement est légèrement plus élevée pour les jeunes ménages que pour les autres, mais dans l'ensemble, les deux suivent la même tendance³³.

Le graphique 5.3 présente la superficie totale des terres cultivées par les jeunes ménages ruraux et la part moyenne de cette superficie totale qui est gérée individuellement ou collectivement³⁴. Les données indiquent une fois de plus que l'accès à la terre est limité, en particulier au Burkina Faso, où près de deux tiers des terres cultivées par les jeunes ménages ruraux sont gérées collectivement. L'accès à la terre semble également limité au Sénégal, au Mali et en Guinée-Bissau, où plus d'un tiers des terres cultivées par un jeune ménage rural moyen sont gérées collectivement. En moyenne dans l'UEMOA, 93% des parcelles cultivées par les jeunes³⁵ âgés de 15 à 34 ans sont soit possédées, soit prêtées gratuitement (vraisemblablement par la famille), avec une part minoritaire de contrats de location ou de métayage. 73% des parcelles cultivées par les jeunes ont été acquises par héritage et seulement 5% ont été achetées. Pour les parcelles possédées et cultivées par les jeunes, il n'y avait pas non plus de documents légaux disponibles pour prouver la propriété légitime pour 93% des parcelles³⁶.

³² Il convient de noter ici que si les pratiques foncières traditionnelles empêchent la commercialisation des terres, elles garantissent également des terres à la plupart des habitants des zones rurales d'Afrique, ce qui constitue une forme importante de protection sociale (Suri & Udry, 2022).

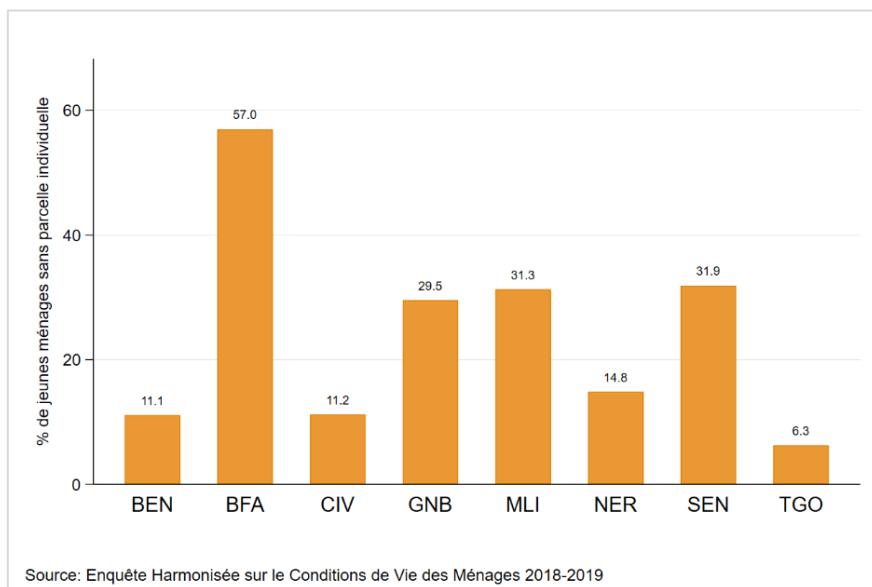
³³ Voir le graphique A.6 en annexe pour tous les ménages (jeunes + non-jeunes) ayant des parcelles collectives uniquement.

³⁴ Voir le graphique A.7 en annexe pour tous les ménages (jeunes + non-jeunes).

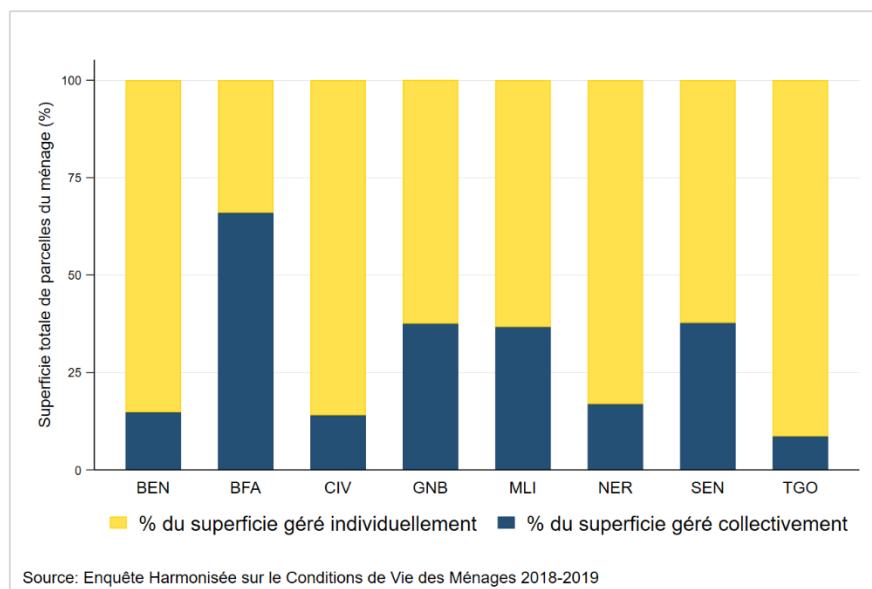
³⁵ Les données identifiant l'individu qui cultive la parcelle sont disponibles pour 72% de toutes les parcelles rurales. Parmi celles-ci, 26,4% sont cultivées par des jeunes ruraux.

³⁶ Voir les tableaux A.10-A.12 en annexe pour une ventilation par pays.

Graphique 5.2 : Jeunes ménages ruraux sans parcelles individuelles



Graphique 5.3 : Mode de gestion de parcelles des jeunes ménages

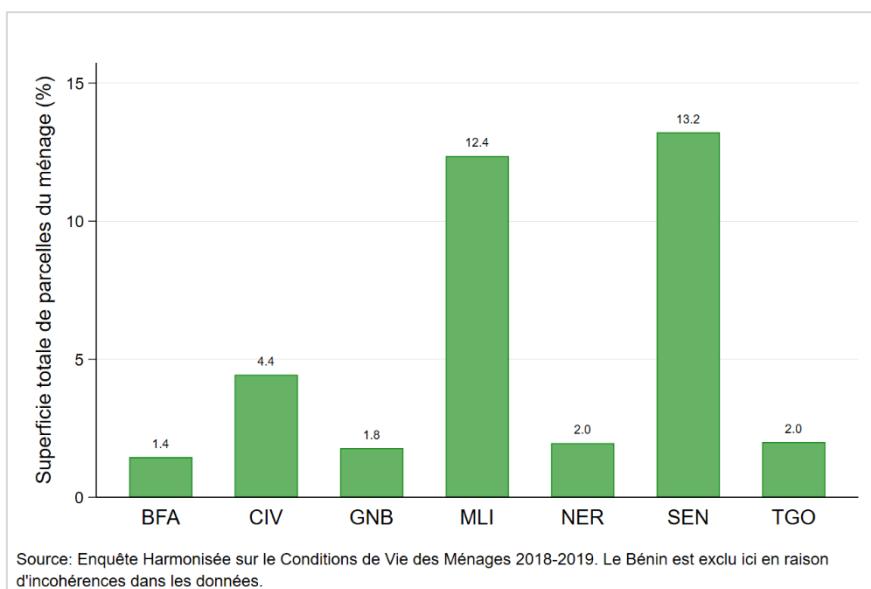


Le graphique 5.4 illustre la part de terres irriguées pour un jeune ménage rural moyen ; cela comprend l'irrigation à partir d'un propre puit, d'un canal ou d'un ruisseau³⁷. Les jeunes ménages du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire ont les taux d'irrigation les plus élevés. La part des terres irriguées est comparable pour les ménages jeunes et non jeunes dans tous les pays sauf au Sénégal, où la part des terres irriguées pour un jeune ménage moyen est de 13,2% contre 7,9% pour un ménage rural moyen³⁸.

³⁷ Le Bénin est exclu ici en raison de divergences dans les données.

³⁸ Le graphique A.8 en annexe pour l'équivalent pour tous les ménages ruraux.

Graphique 5.4 : Parcelles sous irrigation des jeunes ménages ruraux



La littérature examinée documente deux grands types d'effets des réformes qui permettent de garantir les droits fonciers : i) les effets sur les investissements dans la technologie agricole et la productivité agricole, et ii) les effets sur l'utilisation de la main-d'œuvre. L'encadré 3 présente quelques exemples de la littérature sur les interventions de réforme foncière et leur impact. Un large consensus se dégage dans tous les pays sur ce dernier point : **la sécurisation des droits fonciers entraîne une réallocation de la main-d'œuvre hors de l'exploitation, ce qui réduit l'absorption de main-d'œuvre par l'agriculture sans affecter la productivité agricole.**

5.1.2. Accès aux services financiers

L'accès à des services financiers adaptés peut inciter les jeunes agriculteurs à utiliser de meilleurs intrants et à investir dans d'autres technologies agricoles pour obtenir des rendements plus élevés. **Trois types principaux de services financiers sont pertinents pour les jeunes dans l'agriculture - l'accès au crédit** pour couvrir les coûts des intrants avant la récolte, les **services bancaires** pour les paiements et les transactions et les **services d'assurance agricole** pour gérer les risques liés à l'exploitation dans un environnement très incertain et vulnérable au climat. L'éloignement de nombreuses zones rurales et la nature très risquée de l'agriculture font qu'il est trop coûteux pour les banques commerciales de répondre aux besoins des populations rurales.

Encadré 3 : Les expériences des réformes foncières

Sadoulet & de Janvry (2022) évoquent leur expérience des réformes foncières au Chili et au Mexique, qui ont montré que **les transferts de terres aux particuliers ont des effets directs et significatifs sur le marché du travail**, même si l'effet peut être non linéaire.

- Au Chili, les terres attribuées aux petits exploitants ont augmenté l'emploi salarié dans les exploitations commerciales. Les petits exploitants agricoles, auparavant coincés dans le système de l'hacienda de location de services de main-d'œuvre, ont vendu les terres qui leur avaient été attribuées par l'État, ce qui a conduit à la croissance d'exploitations commerciales plus importantes. Cela a permis de libérer la main-d'œuvre rurale des exploitations familiales et d'augmenter l'emploi salarié dans les exploitations commerciales.
- Au Mexique, la garantie des droits de propriété des travailleurs agricoles et des locataires par le biais de certificats fonciers a libéré les travailleurs familiaux - qui restaient sur place pour sécuriser l'accès à la terre - en leur permettant de s'engager dans d'autres activités génératrices de revenus et d'émigrer.

Recherche menée par le *Gender innovation Lab* (laboratoire d'innovation sur le genre) de la Banque mondiale en Afrique (2020) aboutissent au même résultat : **la sécurisation des droits fonciers entraîne d'importants déplacements de main-d'œuvre vers des emplois non agricoles, tandis que l'impact sur les investissements agricoles varie selon les contextes**. Les évaluations d'impact des programmes de formalisation foncière donnent un aperçu des effets de l'accès à la terre, en particulier pour les femmes.

- Au Bénin, le programme Plans Fonciers Ruraux (PFR) a impliqué une démarcation communautaire des terres pour les individus, et des certificats pour documenter les limites convenues. Il a été constaté que le programme augmentait les investissements à long terme dans les cultures de rente, la plantation d'arbres et la probabilité de mise en jachère des terres³⁹. Les effets à long terme du programme PFR comprennent une probabilité accrue que les ménages de femmes veuves conservent leurs terres et un changement dans la planification de l'héritage pour inclure les filles et les épouses.
- Les évaluations du programme national de régularisation de la propriété foncière au Rwanda et du programme pilote d'attribution de titres fonciers au Ghana ont montré que les programmes avaient pour effet de réduire la main-d'œuvre agricole, sans affecter la productivité agricole, et d'augmenter l'emploi non agricole.
- En Ouganda, des vidéos éducatives et/ou des subventions conditionnelles pour l'obtention de titres fonciers se sont révélées être des incitations efficaces pour accroître la co-titularisation des femmes, c'est-à-dire l'inclusion des épouses en tant que co-propriétaires dans le processus d'enregistrement des terres.

Source : de Janvry & Sadoulet (2022). *Agriculture for Development: Analytics and Action. Annual Review of Resource Economics*, World Bank. (2020). *Top Policy Lessons in Women's Property Rights [Policy brief]*. *Gender Innovation Lab, World Bank*.

³⁹ Le résultat de la mise en jachère des terres a été constaté pour les ménages dirigés par des femmes. Il s'agit d'une pratique qui améliore la fertilité des sols.

Par conséquent, divers acteurs - gouvernements, ONG, organisations internationales - sont intervenus pour fournir des services financiers, notamment par le biais de la microfinance. L'impact de la microfinance, et du microcrédit en particulier, a été évalué dans divers pays à faibles et moyens revenus au cours des deux dernières décennies. Les données suggèrent que la microfinance est un domaine très hétérogène. Et si les modèles traditionnels de microcrédit n'ont pas conduit à des changements transformationnels dans les résultats pour les emprunteurs, le microcrédit est toujours apprécié pour son apport de liquidité et la possibilité d'accumuler une somme forfaitaire. La question de la conception de solutions de microcrédit plus adaptées ou plus souples est encore relativement nouvelle, et la recherche de solutions optimales et évolutives pour différents contextes restera probablement un défi important à l'avenir (Cai et al., 2023).

La croissance des technologies numériques a permis de fournir des services financiers dans les zones rurales où les banques traditionnelles ont échoué, sous la forme de services bancaires mobiles et de monnaie mobile⁴⁰. Cela est particulièrement vrai en Afrique subsaharienne, où se trouvent plus de la moitié des services de monnaie mobile dans le monde (Choi et al., 2020). La littérature sur la monnaie mobile indique qu'il a connu un grand succès dans certains pays, où il a eu d'importants effets de lissage des revenus, réduisant la vulnérabilité aux chocs. Toutefois, même si les services de monnaie mobile se développent dans plusieurs pays, leur utilisation reste relativement limitée aux transactions de personne à personne (P2P) sur de longues distances (Suri et al., 2023). L'utilisation plus large des services financiers numériques de deuxième génération basés sur la téléphonie mobile, tels que le paiement des charges, la réception des salaires, l'épargne, l'assurance et le remboursement des prêts, offre un potentiel important, mais encore inexploité, pour améliorer l'inclusion financière des populations rurales (Aker & Carroll, 2022 ; Aker & Cariolle, 2023).

Si le manque d'inclusion financière concerne tous les agriculteurs, les jeunes agriculteurs peuvent être plus vulnérables ; il est plus probable qu'ils n'aient ni le capital initial pour les coûts agricoles ni les actifs collatéraux nécessaires pour accéder au crédit. **Les jeunes agriculteurs accèdent aux sources formelles de financement à des taux disproportionnellement plus bas que leurs homologues plus âgés**, car les institutions financières perçoivent souvent les jeunes comme une population plus risquée à qui prêter, étant donné leur manque d'actifs et d'expérience (Fox & Filmer, 2014, FAO, CTA & IFAD, 2014, Adesugba & Mavrotas, 2016). Les consultations avec les jeunes agriculteurs indiquent que les jeunes comptent souvent sur leurs amis et leur famille pour financer les coûts des intrants, ou qu'ils cherchent des prêteurs et d'autres sources de financement informelles qui peuvent appliquer des taux d'intérêt très élevés (MIJARC, FAO & IFAD, 2012).

Les données de l'EHCVM 2018-19 donnent un aperçu de l'accès des jeunes aux institutions et services financiers dans l'UEMOA. Sur la base des données au niveau individuel, 1% des jeunes ruraux ont déclaré avoir un compte bancaire, contre 7% de leurs homologues urbains. Les services bancaires mobiles sont plus diffusés que les services bancaires traditionnels, mais restent assez limités - **10% des jeunes ruraux ont un compte bancaire mobile, contre 24% des jeunes urbains**⁴¹. Il existe des différences importantes dans les taux d'accès entre les pays ; les jeunes ruraux de Côte d'Ivoire (28 pour cent) et du Bénin (16 pour cent) sont les plus susceptibles d'avoir un compte bancaire mobile, tandis que ceux de Guinée-

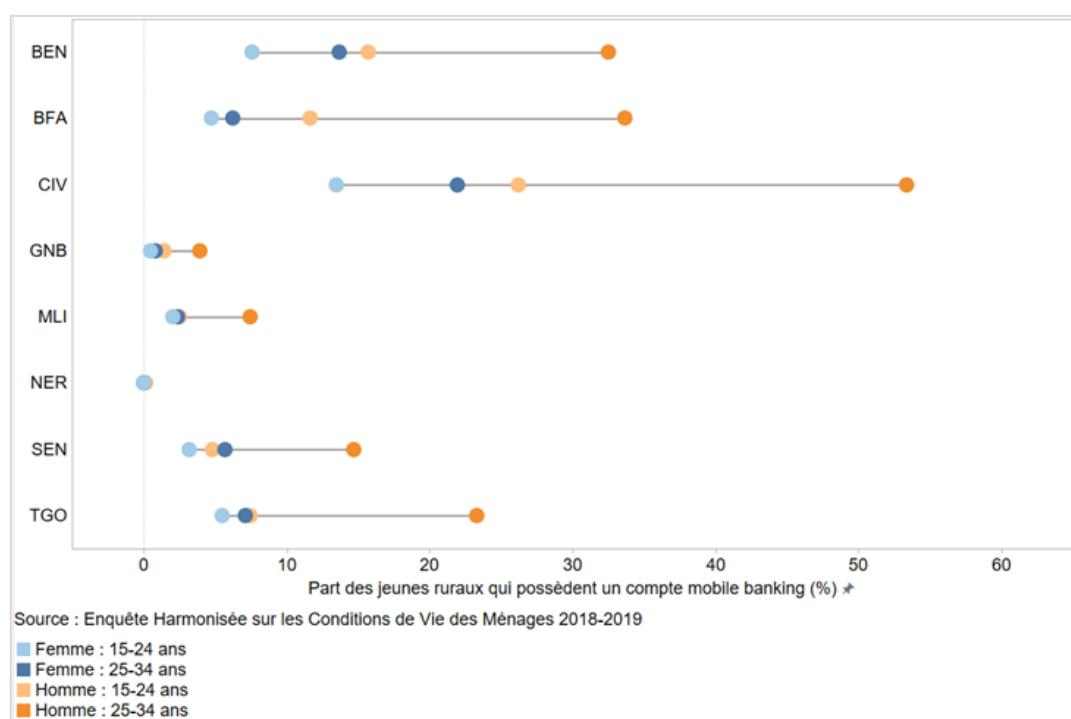
⁴⁰ Les plateformes d'argent mobile se distinguent à la fois des services de microfinance et des services bancaires mobiles, car les premiers sont fournis par des sociétés de télécommunications et généralement en dehors du système bancaire formel. L'argent mobile est donc lié à un numéro de téléphone, et non à un compte bancaire, ce qui permet d'offrir des services financiers numériques dits de "première génération" (Aker & Carroll, 2022 ; Cai et al., 2023, Suri et al., 2023).

⁴¹ Voir les tableaux A.12 et A.13 en annexe.

Bissau (1 pour cent) et du Niger (0,05 pour cent) sont les moins susceptibles d'en avoir un. Des différences marquées sont également observées entre les groupes d'âge et les sexes.

Le graphique 5.5 montre la part des jeunes ruraux disposant d'un compte bancaire mobile, ventilée par sexe et par groupes d'âge de 15 à 24 ans et de 25 à 34 ans. Les jeunes plus âgés et les hommes sont plus susceptibles d'avoir un compte bancaire mobile, le genre étant un facteur plus contraignant que l'âge - dans tous les pays à l'exception du Sénégal, une plus grande proportion de jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans ont un compte que de jeunes femmes dans les groupes d'âge de 15 à 24 ans et de 25 à 34 ans. Dans l'ensemble, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Bénin sont les pays où la proportion de jeunes ruraux disposant d'un compte bancaire mobile est la plus élevée, tandis qu'au Niger, ce type de compte est quasiment inexistant. Moins de 5% des jeunes ruraux de l'UEMOA ont déclaré avoir un prêt en cours et près de la moitié d'entre eux ont été obtenus auprès d'un autre ménage. Une association de tontine était la deuxième source de crédit la plus courante. Pour les jeunes ruraux qui avaient besoin d'un prêt, les quatre principales raisons pour lesquelles ils ne l'ont pas demandé étaient, dans l'ordre, i) le fait qu'ils n'étaient pas sûrs de pouvoir rembourser le prêt, ii) le fait qu'ils ne remplissaient pas les conditions pour obtenir un prêt, iii) le fait qu'ils ne savaient pas comment demander un prêt, et iv) l'absence d'institutions de crédit.

Graphique 5.5 : Les jeunes ruraux et le mobile banking



5.1.3. Accès aux marchés agricoles

L'accès aux marchés agricoles fait référence à la capacité d'accéder aux intrants et aux services agricoles, et de fournir/vendre des produits agricoles aux acheteurs. Les marchés peuvent également inciter les producteurs à adapter leurs pratiques pour répondre aux exigences quantité/qualité des consommateurs (FAO, CTA & IFAD, 2014, van Schalkwyk et al., 2012). Un meilleur accès aux marchés peut donc améliorer les revenus, les conditions de travail, et réduire la pauvreté des agriculteurs.

L'augmentation de la population, de l'urbanisation et des revenus dans la région de l'UEMOA devrait accroître la demande de produits alimentaires répondant à diverses normes de qualité. Une grande partie de cette demande est actuellement satisfaite par des importations en provenance des marchés alimentaires internationaux, mais l'intégration des marchés ruraux et urbains peut inciter les agriculteurs à accroître l'adoption de technologies, le respect des normes et la productivité dans l'agriculture, élargissant ainsi les débouchés pour ces derniers (Suri et al., 2024).

L'accès aux marchés dépend tout d'abord de **l'accès physique aux marchés** - proximité des marchés locaux ou des centres urbains, moyens et coûts de transport et temps nécessaire pour se rendre sur les marchés (Aker, 2010 ; Aker & Cariolle, 2023) ; autant d'éléments qui affectent les coûts de transaction globaux. Dans les données EHVMC (2018-19) pour l'UEMOA - les individus sont interrogés sur leur intention de vendre leur production et les difficultés rencontrées dans la vente des récoltes. **L'éloignement et la qualité des routes sont en deuxième et troisième position des difficultés les plus fréquemment citées, après la faiblesse des prix, soulignant la nécessité de développer les infrastructures physiques pour faciliter l'accès aux marchés.**

En revanche, au regard l'extension rapide du réseau d'infrastructure mobile et internet dans la région, **l'accès à l'information de marché (prix des denrées, des intrants, salaires agricoles, etc.) n'est plus conditionné par l'accès physique au marché. L'information de marché est désormais accessible par téléphone mobile et internet.** Dans l'UEMOA, 89% des jeunes ruraux (15-34 ans) disposent d'au moins un téléphone dans leur foyer, tandis que 9% déclarent avoir accès à l'internet. La tendance croissante à la numérisation dans la région offre la possibilité de transformer le système agroalimentaire en réduisant l'asymétrie d'information et les coûts de transaction, facilitant ainsi un meilleur accès aux marchés (Aker, 2011 ; Christiaensen & Maertens, 2022). Par exemple, pour les agriculteurs du Niger, les téléphones mobiles ont réduit les coûts de recherche de l'information de marché de 50%, tandis que pour les commerçants, chaque année de couverture du réseau mobile augmente leur nombre moyen de marchés cibles de 5% (Aker, 2010 ; Tack & Aker, 2014 ; Aker & Cariolle, 2023). Cela s'explique par le fait que les informations sur les prix peuvent être obtenues par un appel téléphonique, ou au moyen de plateformes de diffusion centralisée de l'information agricole, au lieu de se rendre physiquement sur le marché le plus proche.

Pour les jeunes agriculteurs, **un meilleur accès physique aux marchés et à l'information sur les conditions de marché peut entraîner une hausse de leurs revenus et de leurs marges.** La mesure dans laquelle les jeunes agriculteurs participent aux marchés agricoles et obtiennent ces meilleurs résultats dépendra également de leur connaissance du fonctionnement des marchés, de leurs compétences en affaires et entrepreneuriales, et de leur capacité à répondre aux exigences de qualité du marché. En outre, le **développement de l'infrastructure physique et numérique pour améliorer les marchés a également le potentiel de créer de nouveaux emplois non agricoles dans la chaîne de valeur agricole - intermédiaires, agents d'information sur les marchés, etc.** Pour ces emplois, les jeunes qui n'ont pas

accès à la terre et au capital mais qui possèdent certaines compétences et connaissances peuvent avoir un avantage décisif (FAO, CTA & IFAD, 2014 ; Masaki et al., 2020 ; Bahia et al., 2021, 2024).

5.1.4. Accès à la vulgarisation agricole et aux compétences

Dans la mesure où les jeunes agriculteurs peuvent accéder à la technologie et à l'information agricoles, leur **capacité à les utiliser efficacement dans la prise de décision agricole et à améliorer les moyens de subsistance agricoles dépend de leurs compétences de base en alphabétisation et en calcul**⁴². Les agriculteurs mieux éduqués sont plus susceptibles d'adopter de meilleurs intrants et technologies, de mieux utiliser ces intrants et de s'adapter en réponse aux changements des marchés ou aux chocs climatiques (Filmer & Fox, 2014, Schultz, 1988).

Comme nous l'avons vu dans la section 4, le niveau d'éducation des jeunes s'est amélioré, mais les jeunes ruraux continuent d'accéder à l'éducation à des taux inférieurs à ceux de leurs homologues urbains, et une part importante des jeunes ruraux n'est toujours pas scolarisée. D'après les données de l'EHCVM, 64% des jeunes ruraux actifs engagés dans l'agriculture⁴³ dans la zone n'avaient pas d'éducation, et 23% avaient un niveau d'éducation primaire. **62% des jeunes ruraux actifs dans l'agriculture n'étaient pas alphabétisés (EHCVM, 2018-19)**. L'accès au mobile et à l'internet devenant important pour la fourniture d'informations et de services pour l'agriculture, les compétences de base en littératie numérique seront tout aussi importantes pour les jeunes agriculteurs.

Au fur et à mesure que l'UEMOA développe et modernise son secteur agricole, la demande de connaissances agricoles avancées et de compétences techniques augmentera. **La formation professionnelle et les services de vulgarisation agricole pertinents peuvent fournir un développement crucial des capacités pour les jeunes agriculteurs et former les jeunes à des emplois non agricoles dans la chaîne de valeur agricole** (conduite de machines, traitement, agents de vulgarisation, etc.). Les jeunes femmes rurales en particulier ont tendance à être exclues des programmes de formation et de vulgarisation en raison des contraintes de temps et de mobilité qui pèsent sur elles, ainsi que de leur faible niveau d'éducation de base (FAO, CTA & IFAD, 2014). Bandiera et al. (2022) soulignent que les évaluations des programmes de formation professionnelle révèlent des effets modestes sur l'emploi et les revenus⁴⁴. L'une des explications de cette faible efficacité est positive : les marchés du travail, en particulier dans les zones urbaines, fonctionnent déjà relativement bien en ce qui concerne l'appariement entre les employeurs et les employés (McKenzie, 2017). De même, les subventions pour les programmes d'apprentissage ont des effets limités sur l'emploi, ce qui indique une réticence des entreprises à former des travailleurs lorsque les bénéfices de ces formations peuvent être récoltés par d'autres entreprises. **La capacité des individus à tirer parti de ce type de formation dépendra néanmoins de leurs compétences de base en matière d'alphabétisation et de calcul**. Dans plusieurs pays africains, les tentatives de formation professionnelle agricole ont échoué, précisément parce que les individus n'ont pas l'éducation de base nécessaire pour utiliser les connaissances et les compétences avancées qu'une telle formation peut apporter (Filmer & Fox, 2014).

Comme pour l'accès à l'information de marché et les services financiers, la diffusion des téléphones mobiles a ouvert la voie à la fourniture d'informations et de services de vulgarisation agricole par l'intermédiaire des téléphones, via des messages textuels, des appels téléphoniques, des interfaces

⁴² La capacité de lire, d'écrire et de comprendre des concepts mathématiques simples.

⁴³ Comprend l'agriculture, l'élevage et la pêche.

⁴⁴ McKenzie (2017) examine l'efficacité des politiques du marché du travail à travers une revue de neuf études, et trouve que la formation professionnelle permet à moins de trois participants sur 100 d'obtenir un emploi qu'ils n'auraient pas obtenu autrement.

USSD, ou des services vocaux interactifs. Cependant, la littérature sur l'**impact des programmes de vulgarisation et d'information indique que les effets sur l'adoption des technologies et les rendements ont été modestes. Le manque de culture numérique et de confiance a été identifié comme la principale contrainte à l'adoption des services de vulgarisation numérique** (Carroll, 2024 ; Abate et al., 2023 ; Christiaensen & Maertens, 2022 ; Dzanku et al., 2021).

Enfin, les systèmes d'enseignement supérieur agricole font partie de l'écosystème du secteur agroalimentaire national et régional - contribuant entre autres au développement des systèmes de vulgarisation agricole, à la recherche et au développement agricole, et générant des connaissances qui éclairent le travail des gouvernements et de la société civile (World Bank, 2019). Le renforcement du système d'enseignement supérieur agricole dans l'UEMOA joue donc un rôle dans le développement agricole et la transformation rurale de la région. Des expériences provenant de pays d'Asie et d'Amérique latine soulignent l'importance de créer des partenariats entre les universités et les communautés agricoles locales pour un partage productif et local des connaissances, en veillant à ce que les compétences des professionnels de l'agriculture répondent aux besoins du marché du travail et en ouvrant la voie à des possibilités d'apprentissage et de formation en cours d'emploi pour les jeunes diplômés (FAO, CTA & IFAD, 2014).

Implications politiques

Cette section passe en revue les principaux obstacles à l'emploi des jeunes ruraux dans l'agriculture, chacun d'entre eux étant étroitement lié à l'adoption de technologies agricoles et constituant donc une contrainte pour la productivité agricole. Les obstacles examinés ici sont structurels et ne sont pas propres aux jeunes ruraux. La capacité des jeunes à participer de manière productive à l'agriculture dépend donc de la viabilité économique du secteur. D'un point de vue politique, il est donc nécessaire de donner la priorité aux politiques de développement rural au sens large, afin de s'attaquer aux contraintes qui pèsent sur la productivité agricole. Comme nous l'avons souligné précédemment, le contexte agricole de la région est très hétérogène et la solution consistera probablement en une combinaison d'interventions politiques.

Tout d'abord, réformes visant à améliorer l'accès aux droits fonciers permettent d'accroître les investissements dans les technologies agricoles et de réorienter l'allocation de la main-d'œuvre vers des activités non agricoles. Les investissements dans les infrastructures physiques et numériques qui améliorent l'accès aux marchés et aux services financiers sont également importants pour améliorer les rendements de l'agriculture. Enfin, le niveau d'éducation et de compétences des agriculteurs et des autres agents agricoles est essentiel pour garantir une utilisation optimale des ressources et des informations. Pour commencer, il est primordial de mettre l'accent sur l'alphabétisation de base et l'alphabétisation numérique des jeunes ruraux, car nous avons vu que les jeunes ruraux de l'UEMOA sont très en retard dans ce domaine. Ensuite, des investissements dans la formation professionnelle, les services de vulgarisation agricole et le développement général des capacités du secteur sont nécessaires. À long terme, le secteur bénéficiera également de la réforme du système d'enseignement supérieur agricole, en veillant à ce que le déficit de compétences soit comblé par des programmes d'études adaptés aux besoins et actualisés, un programme de recherche et développement soutenant l'innovation agricole et des partenariats institutionnels pour faciliter l'apprentissage en cours d'emploi.

Messages clés - L'emploi des jeunes dans l'agriculture

- L'UEMOA observe un déclin graduel de l'emploi agricole, mais 75 % des jeunes ruraux continuent de travailler principalement dans l'agriculture. La part des femmes dans l'emploi agricole est généralement plus faible que celle des hommes.
- La productivité dans l'agriculture est plus faible que dans d'autres secteurs ; cependant, l'écart de productivité se réduit considérablement lorsqu'il est mesuré par heure travaillée plutôt que par travailleur.
- La technologie agricole peut être très sensible aux conditions environnementales locales, souvent très hétérogènes. L'inadéquation entre la technologie et son environnement, combinée à des contraintes telles que l'accès à la terre, aux services financiers, aux marchés, à l'éducation et à la formation, limite son impact et explique le maintien de la productivité agricole à des niveaux relativement faibles.
- L'incertitude quant à l'accès à la terre et le manque d'accès aux services financiers tels que le crédit, l'épargne et l'assurance conduisent à des niveaux d'investissement plus faibles dans la technologie agricole. L'accès aux marchés et à l'information sur les marchés peut également avoir des effets positifs significatifs sur les revenus agricoles.
- Les jeunes ruraux de l'UEMOA accusent un retard important en matière d'éducation et d'alphanétisation, ce qui affecte négativement leur capacité à bénéficier d'une formation professionnelle et à utiliser efficacement l'information et la technologie pour améliorer la productivité.
- La plupart des contraintes liées à l'emploi dans l'agriculture concernent tout le monde et ne sont pas toujours spécifiques aux jeunes. Des politiques de développement rural sont nécessaires pour s'attaquer aux contraintes structurelles et améliorer la productivité agricole.
- Les politiques devraient se concentrer sur la garantie les droits de propriété par le biais de réformes foncières ; l'amélioration des infrastructures physiques et numériques pour faciliter l'accès aux marchés et aux services financiers ; et l'investissement dans l'alphanétisation, les compétences numériques et la formation agricole des jeunes ruraux dans l'UEMOA.

5.2. Emploi rural non agricole

Alors que l'agriculture⁴⁵ continue d'employer la majorité des jeunes ruraux, l'emploi non agricole a augmenté au fil des ans. Le graphique 5.6 présente l'évolution de l'emploi rural par secteur dans l'UEMOA entre 2005 et 2019. La part des emplois non agricoles dans les zones rurales a augmenté au fil du temps dans tous les pays de l'UEMOA. En 2019, l'industrie et les services représentaient ensemble 36,7% des emplois ruraux, contre 18,4% en 2005 (ILOEST)⁴⁶. La nature saisonnière de l'emploi agricole dans l'agriculture pluviale implique des taux d'inactivité plus élevés et un surplus de main-d'œuvre pendant la saison sèche dans les zones rurales. Pour de nombreux ménages agricoles, il est courant d'avoir une occupation secondaire ou de migrer temporairement pendant la basse saison à la recherche d'un autre emploi et d'autres sources de revenus.

En outre, l'UEMOA, et en particulier les États du Sahel central que sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger, continueront d'être confrontés aux effets de plus en plus graves du changement climatique dans les décennies à venir. Très vulnérable aux chocs climatiques, l'agriculture pourrait connaître de nouvelles baisses de productivité et, par conséquent, de sa capacité à fournir une source d'emploi et de moyens de subsistance. Dans ce contexte, la **diversification des moyens de subsistance – sortir de l'agriculture ou combiner un emploi agricole et non agricole – sera cruciale pour les jeunes en tant que stratégie d'adaptation face au changement climatique**. Les impacts de la connectivité mobile sur le bien-être des ménages ont été examinés précédemment dans la section 4. Ces effets d'amélioration du bien-être sont souvent dus aux effets de diversification des moyens de subsistance de la connectivité mobile. Dans différents contextes, la connectivité mobile a augmenté la participation à la force de travail, l'emploi salarié et non agricole, ainsi que l'entrepreneuriat non agricole, ce qui a entraîné une augmentation de la consommation et une réduction de l'autoconsommation dans les ménages. En Afrique de l'Ouest, les effets sont plus marqués dans les zones rurales (Bahia et al., 2024, Cariolle & Carroll, 2024a).

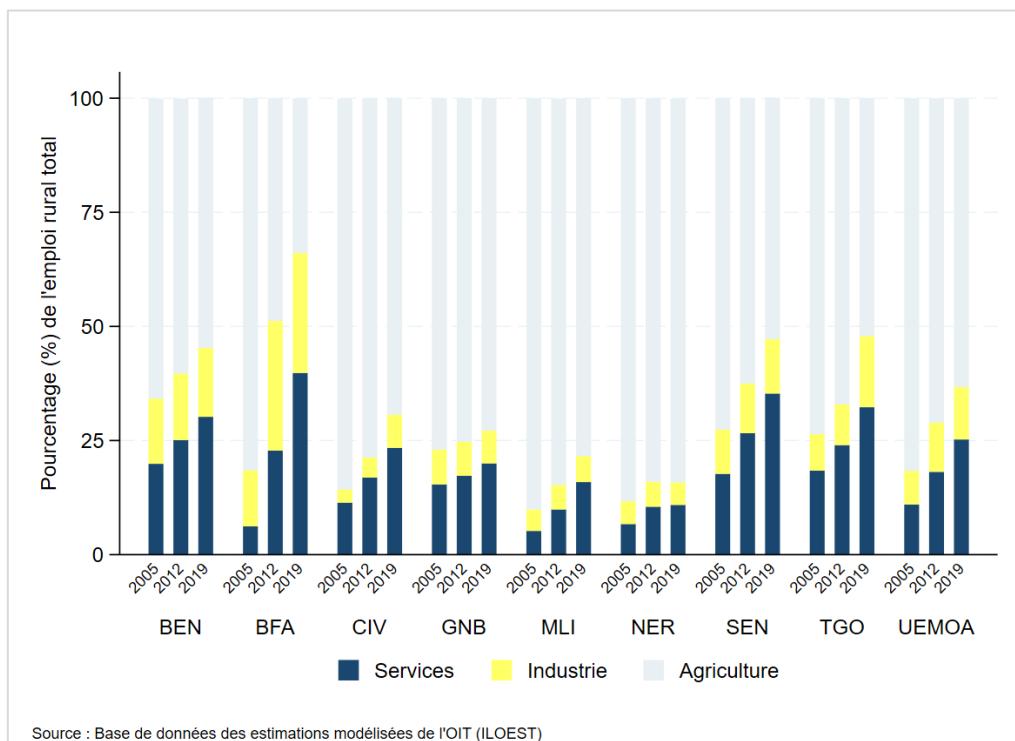
En outre, des sources de revenus non agricoles complémentaires peuvent permettre des investissements productifs dans l'activité agricole d'un ménage. Des expériences provenant du Niger montrent que l'emploi indépendant non agricole augmente l'investissement dans les intrants agricoles, ce qui indique une sortie de l'agriculture qui sert mieux le développement agricole dans la région (Dedehouanou et al., 2018). L'emploi non agricole en Afrique reste très informel, bien que dans une moindre mesure que l'emploi agricole. Dans l'UEMOA, la part de l'emploi formel dans le secteur non agricole était de 10,4% (contre 3,5% dans l'agriculture), 14,3% pour les hommes et 6% pour les femmes⁴⁷ (AFRISTAT & UEMOA, 2019). Dans cette section, nous étudions deux sources importantes d'emploi non agricole pour la population rurale et les jeunes ruraux - i) les entreprises familiales non agricoles et ii) l'exploitation minière artisanale, en particulier l'exploitation de l'or dans la région.

⁴⁵ Il s'agit ici de l'activité agricole au sein de l'exploitation (*'on-farm' activity*).

⁴⁶ Estimations modélisées de l'OIT - à lire avec précaution. Les estimations sectorielles de l'emploi pour les zones rurales et urbaines sont mises à jour moins fréquemment que les estimations nationales. Ainsi, les estimations nationales et rurales de l'emploi sont basées sur des données différentes et ne sont pas toujours cohérentes. En particulier, les estimations de la part de l'emploi agricole sont notamment différentes au niveau national et rural au Burkina Faso. Pour plus d'informations sur ILOEST, voir ici : <https://ilostat.ilo.org/methods/concepts-and-definitions/ilo-modelled-estimates/>

⁴⁷ Données de l'enquête ESI-ERI 2017-18.

Graphique 5.6 : Evolution de l'emploi rural non agricole



5.2.1. Entreprises familiales non agricoles (EF)

Une entreprise familiale (EF) est une entreprise informelle, non incorporée⁴⁸, non agricole, appartenant à un ménage. Elle comprend les travailleurs indépendants et les membres de la famille qui travaillent dans l'entreprise⁴⁹. Le plus souvent, une entreprise familiale implique un travail indépendant⁵⁰, de sorte que les nouvelles entreprises sont les principaux moteurs de l'augmentation de l'emploi dans le secteur des EF (Filmer & Fox, 2014). La littérature sur l'économie rurale non agricole souligne de plus en plus l'importance des entreprises familiales en tant que source d'emploi et de revenu pour les ménages ruraux.

Dans la plupart des pays africains à revenu faible ou intermédiaire, le secteur des entreprises familiales a généré et continuera de générer la majorité des emplois non agricoles (Filmer & Fox, 2014). Les EF ont également joué un rôle important dans les pays d'Asie et d'Amérique latine. Comme le soulignent Fox & Sohnesen (2012), cela n'est pas dû à un échec politique, mais compte tenu de la structure démographique de l'Afrique et de la taille relativement réduite du secteur salarié formel, l'offre d'emplois salariés (même si elle est en forte croissance) ne peut tout simplement pas répondre à la demande d'emplois non agricoles émanant d'une main-d'œuvre qui se développe à un rythme plus rapide.

⁴⁸ Entreprise privée, souvent détenue par une seule personne, qui n'a pas été enregistrée en tant qu'entité juridique.

⁴⁹ Les employés extérieurs à la famille ne sont pas comptabilisés dans l'emploi du secteur de l'ES, ils sont considérés comme des travailleurs salariés. Fox & Sohnesen (2012) constatent que moins de 10% des établissements d'enseignement supérieur ont embauché un non-membre de la famille.

⁵⁰ Seuls 11% des emplois de l'ES sont occupés par des travailleurs familiaux (Fox & Sohnesen, 2012).

Le secteur des entreprises familiales sera particulièrement important pour les jeunes ayant un faible niveau d'éducation (inférieur au secondaire), car il est beaucoup plus difficile pour eux d'être absorbés par le secteur de l'emploi salarié. Un certain niveau d'éducation et d'alphabétisation est néanmoins nécessaire pour réussir dans ce secteur, car les EFs détenues par des personnes ayant au moins un niveau d'éducation primaire ont de meilleurs résultats que celles sans éducation (Filmer & Fox, 2014). Même s'ils restent petits, les entreprises familiales constituent une opportunité économique viable. Fox & Sohnesen (2012) constatent qu'en contrôlant le niveau d'éducation, les entreprises familiales ont le même effet marginal sur la consommation des ménages que les revenus salariaux, recommandant ainsi le secteur de l'EF comme idéal pour les personnes ayant un niveau d'éducation primaire et ne souhaitant pas travailler dans l'agriculture.

Que savons-nous du paysage des entreprises familiales en Afrique ? Fox & Sohnesen (2012) utilisent des données nationales représentatives de huit pays africains⁵¹, pour étudier l'entrepreneuriat non agricole en Afrique sub-saharienne. **40% des ménages ont déclaré que les EF constituaient une source de revenus, que les EF rurales étaient plus susceptibles d'être saisonnières que les EF urbaines, avec une hétérogénéité d'un pays à l'autre.** Nagler & Naudé (2017) obtiennent des résultats similaires en utilisant les données LSMS-ISA de six pays d'Afrique subsaharienne⁵². Ils constatent que 42% des ménages ruraux exploitent au moins une entreprise familiale, qui contribue à hauteur de 8 à 36% au revenu moyen des ménages. **Il s'avère que les ménages exploitent principalement des EF dans des secteurs où les barrières à l'entrée sont faibles, tels que le commerce et la vente, et où les coûts de démarrage sont peu élevés.** Ces entreprises ont principalement quitté le marché en raison de chocs adverses ou d'un manque de profits. **La plupart des entreprises familiales fonctionnaient par nécessité**, en réponse à des chocs ou à la saisonnalité de l'agriculture, tandis qu'une petite partie d'entre eux étaient axés sur les opportunités. Ces dernières se sont avérées plus productives.

Si les femmes participent activement aux entreprises familiales, il existe une ségrégation entre les types d'entreprises familiales gérés par les hommes et les femmes. Les femmes sont surreprésentées dans des activités telles que la couture et la restauration, tandis que les hommes sont plus susceptibles de gérer une entreprise familiale dans le domaine de la construction ou de la réparation. Ces activités "féminines" ont tendance à être moins bien rémunérées que celles des hommes, ce qui fait que **les femmes gagnent globalement moins que les hommes dans les entreprises familiales**. Les raisons de la répartition différente des activités d'EF selon le sexe sont les normes sociales, les contraintes temporelles et monétaires différentes, ainsi que les informations et les attentes différentes entre les hommes et les femmes concernant les types d'activités d'EF (Filmer & Fox, 2014, Fox & Sohnesen, 2012).

Les principaux obstacles à l'entrée des jeunes dans l'entreprise familiale sont l'accès au crédit ou au financement et le manque de formation et de compétences. C'est pourquoi les entreprises familiales sont le plus souvent gérées par des personnes âgées de 25 à 40 ans, les jeunes de moins de 25 ans étant moins susceptibles de gérer des entreprises familiales. En outre, il y a un manque d'informations sur les opportunités offertes par le secteur des entreprises familiales (Filmer & Fox, 2014). L'accès au crédit ou au capital pour créer une entreprise familiale est généralement, pour les jeunes comme pour les plus âgés, l'un des principaux obstacles au lancement d'une activité dans ce secteur. La plupart des EF sont financées par leurs propres économies ou par l'aide d'un membre de la famille. Fox & Sohnesen (2012)

⁵¹ Burkina Faso, Cameroun, République du Congo (zones urbaines uniquement), Ghana, Mozambique, Rwanda, Tanzanie et Ouganda.

⁵² Éthiopie, Malawi, Niger, Nigeria, Tanzanie et Ouganda.

ont constaté que seulement 1,3% des EF ont eu recours à des services de microfinance pour leurs frais de démarrage.

Le manque de compétences est un autre défi majeur. Même si la génération actuelle de jeunes Africains a un niveau d'éducation plus élevé que les cohortes précédentes, la **gestion d'une EF peut nécessiter un large éventail de compétences – non seulement l'alphabétisation de base, mais aussi des compétences en affaires et compétences techniques spécifiques à l'activité** (construction, couture, etc.). L'apprentissage peut répondre à cette demande et permettre aux jeunes d'acquérir des compétences essentielles pour créer leur propre entreprise non agricole. Cependant, les apprentissages peuvent souvent fournir des compétences techniques spécifiques et non transférables qui limitent le passage d'une activité à l'autre. Par ailleurs, les apprentis sont peu rémunérés, voire non rémunérés, ce qui signifie que les jeunes qui sortent d'un apprentissage n'ont très souvent pas d'épargne ou de capital de départ pour lancer leur propre entreprise (Filmer & Fox, 2014).

Les entreprises familiales non agricoles dans l'UEMOA

Les données de l'EHCVM 2018-19 permettent d'observer la prévalence des entreprises non agricoles⁵³ opérées par les ménages dans l'UEMOA. **En moyenne, une plus grande part des ménages urbains, environ 60,1% ont des entreprises non agricoles (ENA) par rapport aux ménages ruraux à 46,7%.** Nous nous concentrerons ici sur les ménages ruraux et les ENA dans la zone. Le graphique 5.7 montre, par pays, la proportion de ménages ruraux ayant des ENA, ainsi que la part des ménages jeunes et âgés. Entre 35% des ménages ruraux en Côte d'Ivoire et 63% au Bénin ont déclaré avoir au moins une entreprise non agricole dans l'UEMOA. C'est au Bénin et au Sénégal que l'on trouve la plus grande proportion de ménages ruraux possédant une ENA (voir le graphique 5.7). Même au niveau le plus bas, **au moins un tiers de tous les ménages ruraux des pays de l'UEMOA gèrent au moins une ENA au cours de l'année.** Les jeunes ménages, qui représentent 27% de l'ensemble des ménages ruraux, ont une incidence plus faible d'ENA que les ménages non jeunes dans tous les pays. Dans l'ensemble, les caractéristiques des ENA exploitées par les jeunes et les non-jeunes ménages sont similaires.

Les types d'entreprises non agricoles les plus courants sont les entreprises de commerce⁵⁴, suivies par les entreprises de vente d'aliments cuits et de boissons, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines⁵⁵. La clientèle des ENA rurales se compose essentiellement de particuliers et de ménages (87%), suivis d'une petite partie du secteur public (7%) et de petites entreprises commerciales (5%). En ce qui concerne les principaux problèmes rencontrés par les ENA rurales, les niveaux élevés de concurrence et le manque de clientèle sont les plus fréquemment cités. Ceci est cohérent avec les conclusions de Nagler & Naude (2017) selon lesquelles les entreprises familiales opèrent dans des secteurs avec un faible coût d'entrée. Les autres problèmes cités sont le manque d'accès au crédit, la difficulté à s'approvisionner en matières premières et le manque de locaux adaptés à l'activité. Une fois de plus, les résultats correspondent aux conclusions de la littérature sur les contraintes de crédit qui constituent une barrière à l'entrée pour les entreprises familiales. Dans l'UEMOA, 79% des ENA rurales sont autofinancées et 13% sont financées avec l'aide d'un parent. L'emplacement le plus courant des ENA rurales est le domicile - **44% de toutes les ENA rurales de l'UEMOA opèrent à partir de leur**

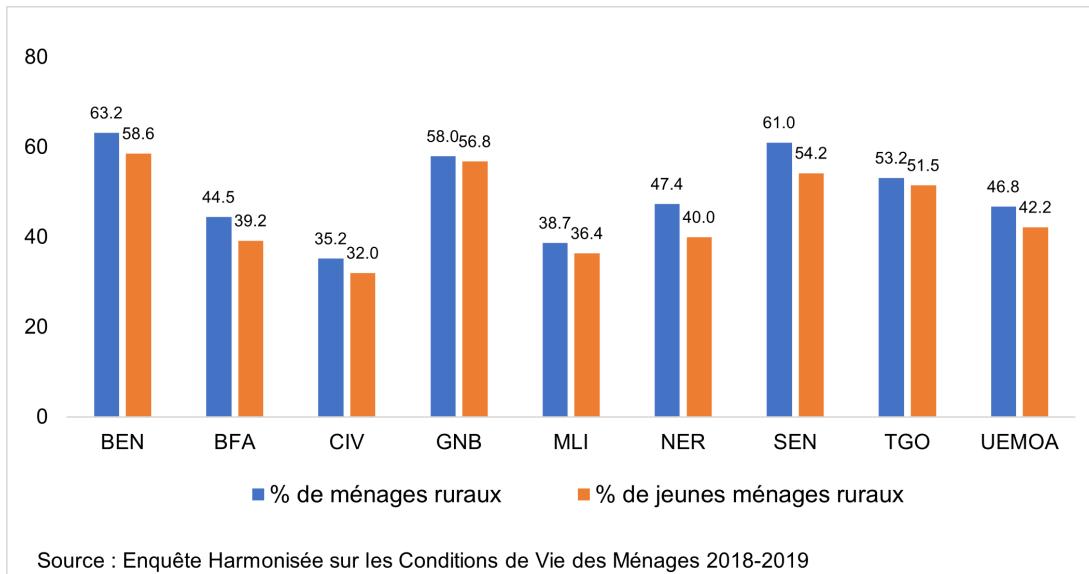
⁵³ Les termes "entreprises familiales" (EF), le plus souvent utilisés dans la littérature, et "entreprises non agricoles" (ENA), le terme utilisé dans les questionnaires de l'EHCVM, sont utilisés ici de manière interchangeable.

⁵⁴ Question d'enquête - "A-t-il possédé, à domicile ou ailleurs, une entreprise de commerce (boutique, vente de matériaux de construction, de matériel informatique, de cartes téléphoniques, de cigarettes au bord de la route, vente de produits agricoles et d'élevage frais, etc.)"

⁵⁵ Question de l'enquête - "A fait des beignets ; griller de la viande de boeuf, de mouton, ou de poulet ; fabriquer des jus de fruits (gingembre, bissap) ; fabriquer de la bière de maïs ou de mil, fabriquer du pain ou des gâteaux pour revendre ?"

résidence, et 16% ont un poste fixe sur la voie publique. Seulement 7% des ENA rurales opèrent à partir d'un bureau ou d'un atelier.

Graphique 5.7 : Ménages ruraux qui gèrent une entreprise non-agricole



Implications politiques

Dans cette section, nous avons examiné le rôle important des entreprises familiales en tant que source d'emploi non agricole, en particulier dans les zones rurales et dans les environnements à faibles ressources. La plupart des entreprises familiales se limitent à un individu indépendant, incluent parfois des travailleurs familiaux et ont rarement la possibilité de créer des emplois en embauchant des travailleurs. Les EF ont également tendance à avoir une faible productivité, peuvent être saisonnières ou à temps partiel et ont des taux d'échec élevés. Malgré cela, les EF sont couramment utilisées à des fins de subsistance et peuvent un rôle important de lissage des revenus pour les ménages. Le travail indépendant dans les entreprises familiales est particulièrement important pour les jeunes ruraux de la tranche d'âge 25-34 ans, ceux qui ont un faible niveau d'éducation et ceux qui sont confrontés à l'exclusion de l'emploi salarié.

Les entreprises familiales non agricoles sont souvent négligées dans les politiques publiques. La nature informelle des entreprises familiales crée un préjugé à leur encontre, et les gouvernements ont tendance à se concentrer sur développement des petites et moyennes entreprises (PME) (Filmer & Fox, 2014). **Cependant, en tant que plus grand employeur non agricole de la région, le secteur de l'EF doit être sérieusement considéré comme un moyen de subsistance et une stratégie de développement pour les jeunes ruraux de l'UEMOA, et l'action politique devrait porter sur la manière dont l'État peut mieux soutenir le secteur.** Les principaux obstacles auxquels sont confrontées les EF rurales de l'UEMOA sont la forte concurrence et le manque de clientèle, l'accès limité au crédit, aux matières premières et aux locaux pour opérer. Dans cette optique, les politiques visant à améliorer l'accès au marché et l'inclusion financière des populations rurales peuvent contribuer à la productivité et à la durabilité des entreprises familiales rurales. Une autre voie d'intervention politique consiste à adopter une approche ciblée pour

soutenir les entreprises familiales à fort potentiel. La croissance de ces entreprises peut avoir d'importants effets générateurs d'emplois ainsi que des retombées positives globales pour l'économie locale (Nagler & Naudé, 2017, Bandiera et al., 2022).

5.2.2. Exploitation minière artisanale et à petite échelle

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) est le secteur informel de l'exploitation minière à petite échelle par des individus et de petits groupes de personnes. L'exploitation minière artisanale est un secteur qui attire de plus en plus de jeunes ruraux et de femmes. À l'échelle mondiale, **on estime que 44,75 millions de personnes dans 80 pays sont principalement employées dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.** Si l'on tient compte des emplois indirects (industries connexes qui soutiennent le secteur), au moins 134 millions de personnes travaillent dans l'ASM dans le monde⁵⁶ (World Bank, 2020). La littérature récente sur l'ASM en Afrique estime (de manière prudente) la main-d'œuvre de l'ASM à environ 54 millions de personnes (IGF, 2017). Le secteur de l'ASM représente une part substantielle de l'approvisionnement mondial en minéraux. Chaque année, l'ASM fournit 20% de la production mondiale d'or et de diamants et 80% de la production mondiale de saphirs. Elle est également responsable de l'extraction des minéraux nécessaires à la production de produits électroniques tels que les téléphones et les ordinateurs portables, et fournit un quart de l'approvisionnement mondial en tantale et en étain (IGF, 2017).

Girard et al. (2020) étudient les effets de l'exploitation minière artisanale de l'or (ASgM) en Afrique, la forme la plus courante de l'ASM. Ils établissent un lien de causalité entre l'exploitation minière artisanale et la déforestation tropicale et la dégradation de la végétation autour des sites miniers locaux. Dans le même temps, l'ASM a des effets économiques positifs, augmentant la richesse des ménages au niveau local, comme le montre l'augmentation des émissions de lumière nocturne. Les auteurs constatent également que les sécheresses amplifient les effets de l'ASgM, soulignant l'**utilisation de l'extraction de l'or comme stratégie de diversification des moyens de subsistance lorsque les revenus agricoles sont affectés par des chocs. Il en résulte un cercle vicieux : l'ASM entraîne la déforestation, ce qui accélère les chocs climatiques tels que la sécheresse et, à leur tour, les chocs climatiques nuisent à l'activité et aux revenus agricoles, ce qui pousse les gens à poursuivre l'ASM.**

Des recherches menées par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans douze sites d'exploitation artisanale de l'or au Mali et au Burkina Faso mettent en évidence les effets de cette activité sur le développement de l'économie locale. **Les ruées vers l'or dans le Sahel sont devenues une forme importante de migration intrarégionale**, affectant non seulement l'environnement local dans le pays mais aussi la vie des mineurs dans les zones rurales. L'industrie extractive artisanale de l'or a généré environ 417 millions USD au Burkina Faso en 2017 (Boukaré, 2020a). L'exploitation minière artisanale est de plus en plus reconnue comme une solution au chômage des jeunes dans les zones rurales, comme une alternative à l'agriculture et à l'exode rural. Les jeunes hommes ruraux (moins de 35 ans), peu éduqués, et les femmes (de tous âges) constituent la majorité de la main-d'œuvre de l'exploitation minière artisanale (Boukaré, 2020a, b). Cette tendance s'explique probablement par le fait que le secteur exige peu de compétences et permet à ces groupes de population d'accéder plus facilement à l'emploi par rapport à d'autres secteurs d'activité. Le secteur absorbe donc une main-d'œuvre peu

⁵⁶ Les données sur le sujet étant très lacunaires, il est probable que le montant de 134 millions d'euros sous-estimé.

éduquée et peu qualifiée, en grande partie des jeunes ruraux, travaillant sur des sites avec des outils et des techniques élémentaires (IGF, 2017). Outre les fonctions minières, le secteur peut également offrir un large éventail de possibilités d'emploi pour des niveaux de compétences plus élevés, à mesure qu'il se développe et qu'un plus grand nombre de petites entreprises formelles d'ASM apparaissent. Cela comprend, entre autres, des compétences en affaires et en gestion pour gérer les opérations et la comptabilité, les géosciences, l'ingénierie et la durabilité (World Bank, 2020).

L'exploitation minière, une voie vers l'autonomie pour les femmes d'Afrique de l'Ouest

Le manque de données, en particulier de données ventilées par sexe, rend difficile la mesure de l'implication des femmes dans le secteur. La Banque mondiale estime qu'au niveau mondial, près de 13,4 millions de femmes travaillent dans l'ASM, soit près d'un tiers de la main-d'œuvre directe de l'ASM. Si les estimations varient selon les régions et les pays, on estime que 40 à 50% de la main-d'œuvre africaine de l'ASM sont des femmes, bien que ce chiffre puisse être plus élevé dans certains pays. Le travail dans l'ASM leur permet d'accéder à l'indépendance financière, car le secteur peut être une source d'emploi relativement facile. Au Burkina Faso et au Mali, des femmes divorcées ou veuves se rendaient seules sur les sites d'extraction de l'or et le travail leur permettait de s'émanciper. Néanmoins, la discrimination est toujours omniprésente dans le secteur, les femmes étant exclues de la partie la plus lucrative de l'extraction de l'or, à savoir la descente dans les puits. Le rôle des femmes consiste généralement à broyer et à laver les sédiments (Boukaré, 2020b). Les femmes et les filles sont également confrontées à des services de santé reproductive et maternelle limités autour des sites miniers, et les filles des communautés ASM sont confrontées à un risque plus élevé de mariage d'enfants (World Bank, 2023).

Effets sur l'économie locale

Une séquence intéressante de l'ASM observée au Burkina Faso et au Mali est qu'après une vague de migration de main d'œuvre liée à l'exploitation minière, une deuxième vague de migration vers les sites miniers est observée. Cette deuxième vague comprend des entreprises et des services (restaurants, cinémas, bars, etc.) destinés aux mineurs. Il en résulte une population migrante diversifiée, avec une économie locale dynamique et diversifiée, proche de celle caractérisant les centres urbains (Boukaré, 2020b). Malgré son importance pour les économies locale et mondiale, l'emploi dans le secteur reste largement informel et non réglementé ; les conditions de travail des mineurs sont précaires, avec peu de règles de sécurité dans la pratique. Malgré ses effets positifs sur l'emploi et l'économie, le secteur a également d'importants effets négatifs sur l'environnement. En outre, l'utilisation du mercure dans l'extraction des minéraux constitue un grave danger pour la santé.

Implications politiques

L'ASM gagne en importance en tant que source de revenus, passant d'une activité saisonnière à une source d'emploi primaire pour de nombreux jeunes ruraux. Le secteur de l'ASM est de plus en plus reconnu pour son potentiel de création d'emplois directs et indirects pour les jeunes ruraux en dehors de l'agriculture, et pour son rôle dans l'endiguement de la migration des zones rurales vers les zones urbaines. Il peut contribuer à réduire la proportion de jeunes qui ne sont ni en éducation, ni en emploi, ni en formation (NEET), en offrant un éventail d'opportunités pour différents niveaux de compétences. D'un point de vue politique, **il est urgent d'améliorer la collecte de données sur le secteur et d'effectuer des analyses plus larges de l'impact du secteur sur les travailleurs, les communautés minières locales et l'environnement**. Pour garantir des conditions de travail décentes dans le secteur, il faudra également

investir dans la santé et la sécurité des mineurs, s'engager activement auprès des entreprises et des associations d'ASM pour améliorer les conditions de travail et mettre en relation les employeurs et les diplômés qualifiés, et s'attacher à relever les défis de l'inclusion des femmes dans le secteur (World Bank, 2020).

Messages clés - L'emploi rural non agricole

- L'agriculture reste le principal employeur des jeunes ruraux dans l'UEMOA, mais l'emploi dans le secteur non agricole a augmenté, ce qui indique une diversification de l'économie rurale dans la zone. Cette évolution vers la diversification des moyens de subsistance sera essentielle en tant que stratégie d'adaptation pour les jeunes confrontés au sous-emploi agricole et aux effets défavorables du changement climatique.
- L'amélioration de la connectivité mobile a des effets positifs sur le bien-être dans l'UEMOA, en particulier dans les zones rurales. Ces effets sont souvent dus aux effets positifs de la connectivité mobile sur la diversification des moyens de subsistance - augmentation de l'emploi salarié et non agricole et de l'entreprenariat non agricole.
- En l'absence d'emplois salariés formels, le secteur des entreprises familiales (EF) sera la principale source d'emplois ruraux non agricoles dans l'UEMOA. Les EF sont principalement le fait d'individus exerçant une activité indépendante, et sont particulièrement pertinentes pour les jeunes ruraux ayant un faible niveau d'éducation.
- Les EF jouent un rôle important de subsistance et de lissage des revenus pour de nombreux ménages ruraux. Un manque d'accès au crédit, à des compétences adaptées et à des opportunités de formation entrave la capacité des jeunes à créer et à maintenir des EF. Les politiques qui améliorent l'accès au marché et l'inclusion financière peuvent contribuer à la productivité et à la durabilité des entreprises familiales rurales.
- L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM), en particulier l'exploitation de l'or, devient une autre source importante d'emplois non agricoles, servant d'alternative à l'agriculture et à la migration urbaine. L'ASM est particulièrement importante pour les jeunes hommes et pour les femmes, car elle leur permet d'accéder à l'emploi et à l'autonomie financière, malgré les problèmes liés à l'informalité et aux conditions de travail précaires.
- Les secteurs miniers et connexes peuvent être une source importante de création d'emplois puisqu'ils continuent à se développer. Cela dit, il y a un besoin urgent de meilleures données, d'une analyse plus approfondie des impacts économiques, sociaux et environnementaux du secteur, ainsi que d'investissements et de réglementations visant à améliorer les conditions de travail et limiter son impact négatif sur l'environnement.

5.3. Le travail non rémunéré

Deux jeunes sur trois qui ne sont ni en éducation, ni en emploi, ni en formation (NEET) dans le monde sont des femmes. Les jeunes femmes des zones rurales, en particulier, constituent une part importante des NEET et représentent une part non négligeable de la main-d'œuvre potentielle⁵⁷. Une grande partie de cette absence est liée au TNR dont les femmes sont responsables, ce qui entraîne souvent une pauvreté en temps⁵⁸ qui limite leurs possibilités de participer à un emploi rémunéré. L'encadré 4 explique plus en détail le concept de travail de soins et ses différentes formes. Dans ce rapport, le travail non rémunéré fait référence au travail domestique et de soins non rémunérés⁵⁹. Il ne traite pas en général⁶⁰ le travail bénévole ou le travail de stagiaire/apprenti non rémunéré. Le travail de soins non rémunéré (TSN) est un travail essentiel et productif qui a une valeur économique. **L'OIT estime que chaque jour, 16,4 milliards d'heures sont consacrées au travail de soins non rémunéré.** Sur la base d'un salaire horaire minimum, cela équivaut à 9% du PIB mondial, soit environ 11 000 milliards de dollars (PPA 2011) (ILO, 2018). Le TSN fait partie de l'économie des soins au sens large, qui comprend également le travail de soins rémunéré⁶¹, essentiel au bien-être des bénéficiaires de soins (enfants, personnes malades ou handicapées, membres de la famille vieillissants, etc.). Et même si le travail de soins non rémunéré (en particulier le travail de soins directs) peut être très gratifiant, une saturation des capacités des prestataires de soins peut se faire au détriment de leur santé, de leur éducation et de leurs opportunités économiques, ce qui a un impact négatif sur leur bien-être général.

Ky (2018) souligne que le travail non rémunéré, particulièrement chronophage dans les pays en développement, a un coût important pour les femmes sous la forme d'opportunités manquées en matière d'éducation, d'emploi et d'activités génératrices de revenus. S'inspirant de l'approche des capacités d'Amartya Sen⁶², l'auteure souligne comment le charge du travail non rémunéré entrave le développement humain des femmes, essentiel à la liberté et au bien-être des individus. La promotion de l'autonomisation économique des femmes est identifiée comme un domaine d'intervention stratégique dans la Stratégie Genre de l'UEMOA 2018-2027. Dans cette optique, il est essentiel de comprendre et d'aborder le travail de soins non rémunéré pour permettre la participation économique des femmes.

Cette section approfondit la nature et l'ampleur du travail non rémunéré, ses implications en matière d'emploi et la manière dont il est lié aux jeunes ruraux dans l'UEMOA. Les normes de genre font que les femmes sont surreprésentées dans cette forme de travail, ce qui influence fortement la façon dont les femmes interagissent avec le marché du travail - choix d'entrer sur le marché du travail et d'y rester, type d'emploi, temps disponible pour un travail rémunéré, etc. Nous examinons comment une meilleure reconnaissance et valorisation de ce travail peut non seulement conduire à une meilleure prestation de soins pour les bénéficiaires, mais aussi comment la prestation de soins peut être une source importante d'emploi pour les jeunes de la zone.

⁵⁷ Les personnes sans emploi qui expriment un intérêt [pour travailler] mais pour lesquelles les conditions existantes limitent leur recherche active d'emploi ou leur disponibilité (Benes & Walsh, 2018)

⁵⁸ Un manque de temps pour les activités génératrices de revenus (Zacharias, Antonopoulos et Masterson, 2012).

⁵⁹ Egalement appelé prestation de services pour la consommation personnelle - voir la section 5.3.1 sur la 19e classification CIST du travail.

⁶⁰ Toutefois, un sous-ensemble de ces activités - le travail de soins bénévole et le travail de soins des stagiaires - est inclus dans la définition du travail de soins non rémunéré - voir l'encadré 4 et le graphique A.14.

⁶¹ Voir l'encadré 5 pour en savoir plus sur les emplois dans le secteur des soins. L'économie des soins est la somme de toutes les formes de travail de soins.

⁶² Le cadre de l'approche des capacités repose sur deux affirmations principales : i) la liberté d'atteindre le bien-être est d'une importance morale primordiale, et ii) le bien-être doit être compris comme les capacités potentielles et réalisées des personnes pour atteindre la vie de leur choix (Robeyns & Byskov, 2023).

Encadré 4 : Qu'est-ce que le travail de soins ?

Le travail de soins se divise en deux grandes catégories : i) le travail de soins *direct*, qui est personnel et relationnel - par exemple, nourrir un bébé, soigner un membre de la famille, etc. et ii) le travail domestique, aussi considéré comme les activités de soins indirecte - par exemple, cuisiner pour la famille, faire le ménage, etc.

Le travail de soins non rémunéré (« *unpaid care work* » en anglais) consiste donc à s'occuper de personnes ou à effectuer des travaux ménagers - soins directs et indirects, effectués sans compensation monétaire explicite, par des soignants non rémunérés. Dans la plupart des sociétés, la majorité du travail non rémunéré se déroule au sein des ménages, mais il peut également inclure la fourniture de services communautaires et d'aide à d'autres ménages.

Le travail de soins rémunérés est effectué contre rémunération ou profit par les travailleurs du secteur des soins. Il s'agit notamment des travailleurs des services personnels - infirmières, enseignants, médecins et aides-soignants. Les travailleurs domestiques non membres du ménages, qui fournissent des soins directs et indirects dans les ménages, font également partie de la main-d'œuvre des soins.

Le travail de soins non rémunéré dans la 19e CIST Résolution I

Le graphique A.14 de l'annexe présente les différentes formes de travail de soins en relation avec la classification des formes de travail de la résolution I de la 19e CIST. Le travail de soins non rémunéré tel que défini par l'OIT fait donc référence à la fourniture de services pour la consommation personnelle, au travail bénévole dans les ménages fournissant des services de soins à d'autres ménages et au travail de soins non rémunéré des stagiaires.

Il convient de préciser ici que la collecte de bois et d'eau pour le ménage, souvent considérée comme une partie du travail domestique, est classée comme production de biens pour la consommation personnelle et est donc exclue de la définition du travail de soins non rémunéré de l'OIT pour des raisons de cohérence statistique⁶³. Toutefois, ces activités sont considérées comme liées aux soins, car elles ont une influence sur le temps consacré à la prestation de soins non rémunérés, en particulier dans les contextes ruraux moins développés. L'amélioration des infrastructures liées aux soins, y compris l'accès à l'eau et à l'énergie, est donc une composante importante des politiques de soins.

Source : *Prendre soin d'autrui : un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent*, L'OIT (2019).

⁶³ Ces activités sont considérées comme du travail non rémunéré mais ne sont pas incluses dans le sous-groupe du travail de soins non rémunéré.

5.3.1. La distinction entre travail et emploi

La 19e Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de l'OIT a adopté en 2013 la résolution I concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, qui élargit le champ des statistiques du travail pour y inclure différentes formes de travail, rémunéré ou non. La résolution identifie cinq formes de travail mutuellement exclusives :

- i) Le travail salarié - comprend le travail rémunéré ou à but lucratif,

Le travail non rémunéré est classé comme

- ii) Le travail de production pour la consommation personnelle - production de biens et prestation de services pour la consommation personnelle
- iii) Le travail de stagiaire non rémunéré
- iv) Le travail bénévole et
- v) Autres activités professionnelles.

Dans ce rapport, nous nous concentrons sur une partie de la catégorie ii) de la définition ci-dessus - la fourniture de services pour la consommation personnelle, synonyme de travail domestique et de soins non rémunérés. Reconnaître la nécessité de collecter des données sur ces différentes formes de travail permet de mieux comprendre la double charge qui pèse sur les femmes (ILOSTAT, 2024).

Une implication importante de cette résolution a été l'inclusion formelle de la prestation de services pour la consommation personnelle - le travail non rémunéré effectué par les individus pour eux-mêmes ou pour leur ménage (tâches ménagères, cuisine, garde d'enfants, soins aux membres âgés de la famille, etc.) - dans le cadre du travail et dans les statistiques du travail. Cela facilite l'équilibre entre les sexes dans les statistiques du travail sur le travail pour la consommation personnelle, car la prestation de services pour la consommation personnelle (travail de soins non rémunéré), effectuée principalement par les femmes et les enfants, est désormais traitée de la même manière que la production de biens pour la consommation personnelle (par exemple, l'agriculture pour l'autoconsommation) (Durazo et al., 2021). Cela facilite l'inclusion de questions sur le travail de soins non rémunéré dans les enquêtes sur la population active (EPE), ce qui permet une mesure cohérente du travail non rémunéré et la production de statistiques comparables entre les pays. Suivant ce cadre, les Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) plus récentes de la Banque mondiale, y compris les enquêtes EHCVM 2018-19 dans l'UEMOA, incluent des questions sur les différentes formes de travail rémunéré et non rémunéré effectuées par les individus en âge de travailler (15-64 ans).

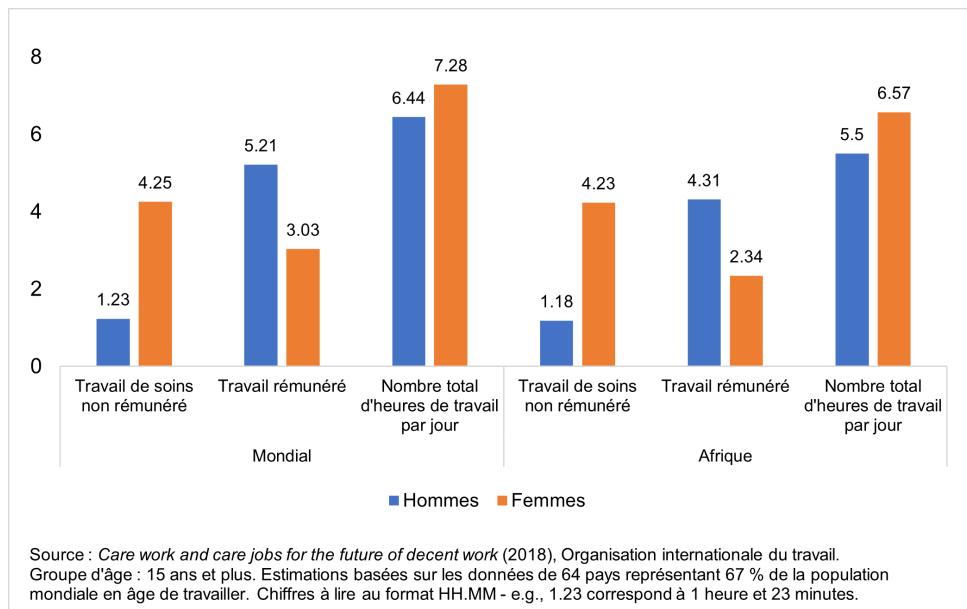
5.3.2. Combien de temps est consacré au travail de soins non rémunéré, et par qui ?

L'OIT estime le temps consacré au travail non rémunéré sur la base des données d'enquêtes sur l'emploi du temps de 64 pays (y compris le Bénin et le Mali de l'UEMOA), représentant 66,9% de la population mondiale en âge de travailler. Les résultats sont clairs : partout dans le monde, et pas seulement dans les pays en développement, les femmes, quel que soit leur statut professionnel, effectuent plus de TSN que les hommes. Il a été constaté que les femmes effectuent 76,2%, soit les trois quarts de l'ensemble du TSN , en termes de temps fourni. Le graphique 5.8 montre le nombre moyen d'heures consacrées quotidiennement par les hommes et les femmes au travail rémunéré et non rémunéré, au niveau

mondial et en Afrique⁶⁴. Globalement, les femmes consacrent 3,2 fois plus de temps au TSN que les hommes. Annuellement, cela équivaut à 201 jours de travail⁶⁵ pour les femmes et à 63 jours de travail pour les hommes. L'inégalité entre les sexes en matière de soins varie selon les régions ; en Afrique, l'estimation est légèrement supérieure à la moyenne (3,4 fois). L'inégalité la plus forte se trouve dans les États arabes (4,7 fois) et en Asie et dans le Pacifique (4,1 fois). L'inégalité entre les sexes en matière de TSN signifie que les femmes travaillent moins d'heures dans le cadre d'un travail rémunéré et passent plus de temps à travailler globalement au quotidien.

L'intensité et le temps consacrés au TSN sont également étroitement liés à des facteurs socio-économiques, notamment le lieu de résidence, l'âge, l'éducation, la situation matrimoniale ainsi que le nombre et l'âge des enfants. C'est le cas pour les hommes comme pour les femmes, mais les effets tendent à être plus importants pour les femmes. **Le fait de résider dans des zones rurales augmente le temps et l'effort physique consacrés aux travaux domestiques, car les infrastructures de base sont faibles par rapport aux zones urbaines.** De même, le **fait d'être marié et d'avoir des enfants augmente considérablement le temps consacré au TSN.** En ce qui concerne l'éducation, les effets sont opposés pour les hommes et les femmes. **Un niveau d'éducation plus élevé réduit le temps consacré par les femmes au TSN, tandis que pour les hommes, le temps consacré au TSN augmente**⁶⁶. En Afrique, on observe au Bénin, au Cameroun et en Tanzanie que les hommes consacrent plus d'heures au TSN en raison d'un niveau d'éducation plus élevé.

Graphique 5.8 : Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré, par sexe (mondial)



⁶⁴ Les estimations comprennent le travail domestique (soins indirects), les services de soins (soins directs) et le travail bénévole (services de soins de proximité et aide à d'autres ménages). Le travail bénévole représente 5,2 % du temps total consacré au travail non rémunéré.

⁶⁵ En considérant une journée de travail de 8 heures.

⁶⁶ Sur la base des données disponibles dans 18 pays.

Il convient également de noter que le fardeau du TSN commence dès le plus jeune âge. En Afrique, en Asie et dans le Pacifique, les travaux de l'OIT sur le travail des enfants indiquent que **les enfants et les adolescents sont souvent des pourvoyeurs du TSN**. On estime que 54 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans travaillent un nombre d'heures excessif (plus de 21 heures par semaine) et que près de sept millions d'entre eux travaillent un nombre d'heures extrêmement élevé (plus de 43 heures par semaine), ce qui affecte très probablement leur capacité à participer de manière constructive à l'éducation. De même, près de 35 millions d'adolescents âgés de 15 à 17 ans effectuent un nombre excessif d'heures de TSN. Les filles et les femmes représentent au moins les deux tiers de ces deux groupes, l'écart entre les sexes augmentant avec l'âge (ILO, 2017). Ceci correspond aux conclusions de Ky (2013, 2018) sur les coûts du travail non rémunéré, qui commencent par la perte d'opportunités d'éducation, en particulier pour les filles.

5.3.3. Le travail non rémunéré des jeunes dans l'UEMOA

Les enquêtes EHCVM dans l'UEMOA (2018-19) permettent d'observer une partie du travail non rémunéré réalisé par les individus⁶⁷. Plus précisément, dans la section sur le travail, l'enquête interroge sur le nombre d'heures consacrées par les individus au cours des sept derniers jours à cinq types de tâches - faire les courses, les travaux domestiques, garde des enfants ou des personnes âgées, aller chercher de l'eau et aller chercher du bois⁶⁸. Au-delà des trois premières tâches qui constituent le TSN cette section examine également le temps passé à aller chercher de l'eau et du bois, car il s'agit d'activités qui soutiennent et influencent directement le TSN, en particulier dans les milieux ruraux. Les données de l'enquête confirment ce que la littérature existante nous apprend sur la nature genrée du travail non rémunéré.

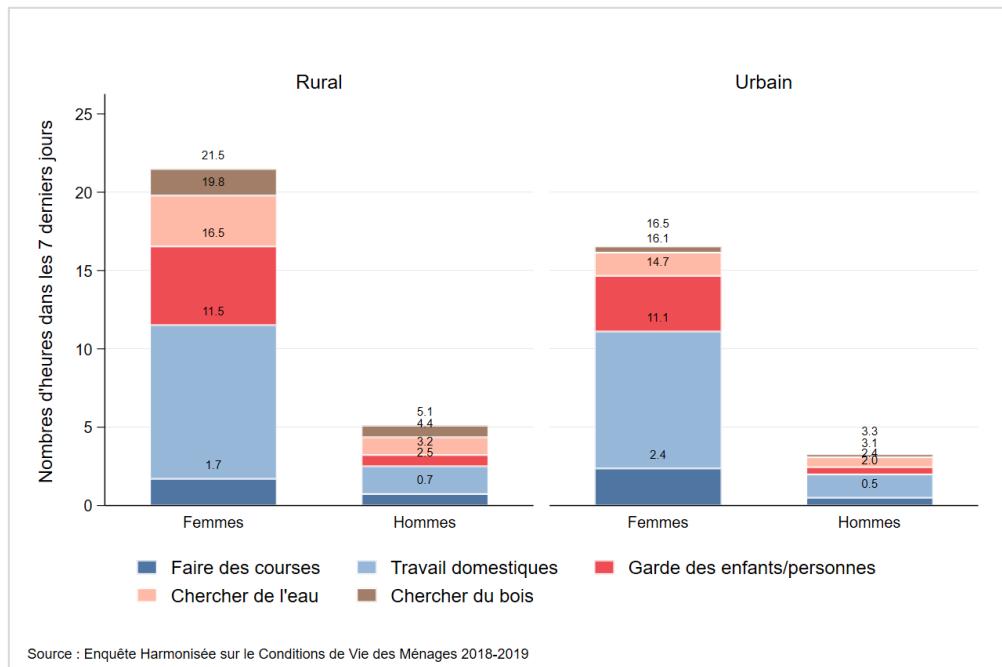
Le graphique 5.9 montre le temps moyen consacré par les jeunes hommes et femmes (15-34 ans) à ces cinq tâches, classées comme travail de production pour la consommation personnelle - ci-après dénommé travail non rémunéré (TNR) pour des raisons de simplicité. **Les femmes rurales consacrent environ 21,5 heures par semaine au TNR, soit quatre fois plus que les hommes ruraux. Dans les ménages urbains, les femmes consacrent 16,5 heures par semaine à ces tâches, soit moins que les femmes rurales, mais néanmoins cinq fois plus que les hommes urbains.** Le rapport plus élevé entre les femmes et les hommes dans les zones urbaines peut indiquer la double charge des femmes qui sont employées. Si l'on considère les valeurs médianes (voir la graphique A.10 en annexe), plus de 50% des jeunes femmes des zones rurales consacrent plus de 13 heures au TNR, tandis que plus de 50% des hommes n'y consacrent aucun temps. **Les femmes des zones rurales consacrent plus de temps au TNR que les femmes des zones urbaines, la différence la plus importante étant le temps passé à aller chercher du**

⁶⁷ Il est relativement récent de poser des questions sur le travail non rémunéré et des travaux sont encore en cours pour mieux mesurer le temps consacré à ce type de travail. Il est très probable que cette liste des questions ne reflète pas l'ensemble du travail non rémunéré effectué par les individus.

⁶⁸ Sur la base de la définition de TSN que nous avons élaborée ci-dessus, les gardes d'enfants et de personnes âgées sont classés dans la catégorie des soins (directs), les courses et les travaux domestiques dans la catégorie du travail domestique (soins indirects). Aller chercher de l'eau et du bois est classé comme production de biens pour la consommation personnelle. Faire les courses, le travail domestique, chercher de l'eau et du bois peuvent tous être considérés comme du travail domestique, mais il est utile de ventiler le temps consacré à des tâches spécifiques. Tout d'abord, cela permet de mieux rendre compte du temps consacré aux TNR, car les questions sur le temps global consacré au travail domestique peuvent conduire à une sous-déclaration, soit en raison d'une mauvaise mémoire, soit en raison d'interprétations différentes de ce qui constitue le travail domestique (Durazo et al., 2021). Cela nous permet également d'observer comment le temps consacré à certaines tâches (notamment comme la recherche d'eau et de bois) peut varier, par exemple entre les zones urbaines et rurales.

bois et de l'eau. Dans les zones rurales et urbaines, le temps consacré par les femmes au travail non rémunéré est le plus élevé au Niger et le plus faible en Côte d'Ivoire⁶⁹.

Graphique 5.9 : Temps de travail non rémunéré (TNR) des jeunes ruraux, par sexe



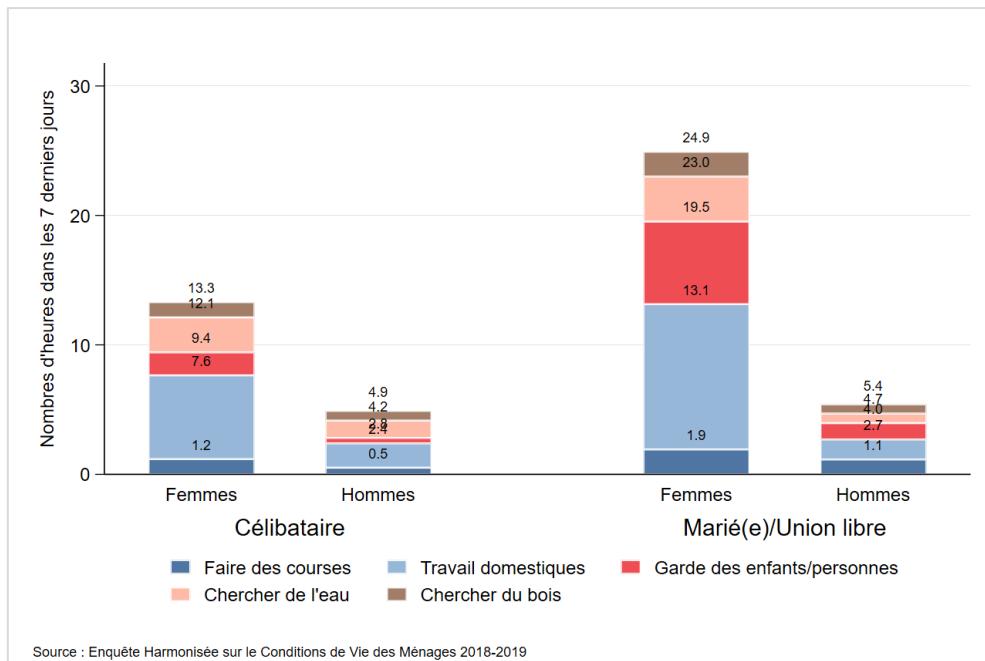
Comment l'utilisation du temps varie-t-elle en fonction de la situation conjugale⁷⁰, en particulier pour les jeunes ruraux ? Le graphique 5.10 montre le temps moyen consacré par les jeunes ruraux (âgés de 15 à 34 ans) au travail non rémunéré, ventilé par sexe et par statut conjugal des jeunes⁷¹. Pour les hommes, le fait d'être marié ou de cohabiter avec un partenaire augmente marginalement le temps consacré au TNR au cours d'une semaine, de 4,9 à 5,4 heures. Pour les femmes, en revanche, le temps total consacré au TNR double presque, passant de 13,3 à 24,9 heures. En décomposant l'utilisation du temps par tâches, les **jeunes hommes ruraux qui sont mariés ou qui cohabitent avec une partenaire constatent**, par rapport aux hommes célibataires, une augmentation du temps consacré aux courses et aux garde des enfants/personnes, et une diminution du temps consacré aux travaux domestiques, à la recherche du bois et de l'eau. En revanche, pour les **jeunes femmes rurales**, on observe une augmentation du temps consacré à toutes les tâches lorsqu'elles sont mariées ou cohabitent avec un partenaire, avec une augmentation particulièrement importante du temps consacré aux travaux ménagers et aux soins aux enfants/adultes.

⁶⁹ Les graphiques A.11 et A.12 de l'annexe montrent le temps moyen consacré par les hommes et les femmes au travail non rémunéré, ventilé par pays, pour les zones rurales et urbaines respectivement.

⁷⁰ Nous utilisons l'état civil/marital comme indicateur indirect de la situation de vie - pour distinguer les jeunes qui partagent un ménage avec un partenaire de ceux qui ne le font pas.

⁷¹ Le terme "célibataire" désigne les personnes non mariées. Une petite partie des personnes divorcées, séparées ou veuves ne sont pas incluses ici. Pour les jeunes en couple, nous n'effectuons pas de ventilation supplémentaire entre les couples avec ou sans enfants. Bien que l'EHCVM enregistre le lien de parenté entre l'individu et le chef de ménage, pour ceux qui ne sont pas chefs de ménage, il n'est pas évident de déterminer si un individu a des enfants.

Graphique 5.10 : Temps de travail non rémunéré (TNR) des jeunes ruraux, par situation familiale



5.3.4. Travail de soins non rémunéré et participation au marché du travail

Qu'est-ce que cela signifie pour la participation des femmes au marché du travail ? Le travail non rémunéré est la principale raison invoquée par les femmes pour expliquer leur absence de la population active, alors que pour les hommes, il s'agit des études, de la maladie ou de l'invalidité. On estime à 708 millions le nombre de femmes en âge de travailler (15-64 ans) en dehors de la population active (non disponibles pour travailler et/ou non à la recherche d'un emploi) en raison du TSN en 2018, contre 40 millions d'hommes inactifs pour la même raison (ILO, 2024). Une analyse récente de l'OIT et d'ONU Femmes examine l'impact du mariage et des enfants sur la participation au marché du travail. L'analyse porte sur quatre types de ménages : i) le ménage composé d'une personne seule, ii) le couple seul, iii) le couple avec des enfants de moins de 6 ans et iv) le ménage composé d'une famille élargie avec des enfants de moins de 6 ans⁷². Globalement, le taux d'activité (TA) des femmes chute de moitié dans ces scénarios, passant de 82,4% dans les ménages individuels à 41,3% dans les ménages à famille élargie. Toutefois, il existe de grandes différences entre les régions. Alors que le TA est la plus faible en Asie centrale et méridionale, en Afrique du Nord et en Asie occidentale, l'Afrique subsaharienne affiche l'un des TA de femmes les plus élevés au monde. Dans la région, le TA des femmes est de 91,8% dans un ménage composé d'une seule personne (i), de 77% dans un ménage composé d'un seul couple (ii), de 79,4% dans un ménage composé d'un couple et d'enfants de moins de 6 ans (iii), et de 72,7% dans un ménage composé de membres de la famille élargie (iv). Ainsi, le TA des femmes en Afrique subsaharienne diminue selon les types de ménages, mais reste relativement élevée. Bien que cela soit encourageant, si la part du travail non rémunéré des femmes ne change pas, l'impact du mariage et des

⁷² Basé sur des données provenant de 84 pays, pour la population âgée de 25 à 54 ans.

enfants sur les femmes risque de se manifester sous la forme d'une vulnérabilité accrue au travail précaire et de pénalités sur les revenus et l'avancement professionnel (ILO & UN Women, 2020).

Encadré 5 : Le personnel soignant et l'emploi dans le secteur des soins

La main-d'œuvre mondiale des soins comprend les travailleurs des secteurs des soins (éducation, santé et travail social), les travailleurs de soins dans les secteurs non liés aux soins et les travailleurs domestiques (employés par les ménages). Elle comprend également les travailleurs non soignants dans les secteurs de soins, car ils contribuent à la fourniture de services de soins⁷³. **Au niveau mondial, la main-d'œuvre des soins représente 381 millions de travailleurs, soit 11,2% de l'emploi total dans le monde.** Par sexe, l'emploi dans le secteur des soins représente 19,3% de l'emploi total des femmes, contre 6,6% pour les hommes. En Afrique, l'emploi dans le secteur des soins représente 7,7% de l'emploi total, soit la proportion la plus faible de toutes les régions, suivie par l'Asie et le Pacifique (8,7%). Par sexe, **le secteur représente 10,7% de l'emploi féminin en Afrique et 5,4% de l'emploi masculin total dans la région**⁷⁴ (ILO, 2018).

La main-d'œuvre du secteur des soins peut être classée en trois secteurs principaux : i) la santé et le travail social, ii) l'éducation et iii) les travailleurs domestiques. Le travail rémunéré dans le secteur des soins tend à être sous-évalué, perçu et peu valorisé, et les travailleurs peuvent être confrontés à une pénalité de soins⁷⁵ en termes de salaire horaire. C'est particulièrement vrai pour les travailleurs domestiques, qui opèrent presque exclusivement dans le secteur informel et qui sont confrontés aux pires conditions de travail, avec une exploitation rampante. **L'Afrique a la plus faible part d'emploi (en % de l'emploi total) dans la santé et le travail social (1,5%) et dans l'éducation (3,3%) de toutes les régions.** L'insuffisance de l'offre de services de soins est étroitement liée à l'emploi de travailleurs domestiques, ce qui explique probablement qu'un tiers de la main-d'œuvre du secteur des soins en Afrique soit constituée de travailleurs domestiques, ce qui indique un déficit important en matière de services de soins dans la région.

Source : Prendre soin d'autrui : un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent, L'OIT (2019).

Implications politiques

Le temps consacré au travail de soins non rémunérés, étroitement lié à l'état civil et à la situation du ménage, est le principal obstacle à la participation des femmes au marché du travail. Pour les femmes sur le marché du travail, leurs responsabilités de soins non rémunérés signifient qu'elles sont plus vulnérables aux formes de travail précaire. L'augmentation de la participation des femmes au marché du travail, en particulier des jeunes femmes dans les zones rurales de l'UEMOA, nécessitera une action politique visant à atténuer la pauvreté en temps des femmes. Il s'agit notamment de remédier aux contraintes d'infrastructure - accès à l'eau et à l'électricité - et de réduire la charge de travail de soins et de travail lié aux soins non rémunérés des femmes grâce à des politiques de soins, y compris des

⁷³ Pour plus de détails sur la définition, voir le graphique A.13 en annexe.

⁷⁴ Calculs de l'OIT basés sur les micros données des enquêtes sur la main-d'œuvre et les ménages.

⁷⁵ Il s'agit d'un écart de salaire qui ne peut s'expliquer par des différences de compétences, d'expérience ou de qualifications.

arrangements de travail et des politiques de congé inclusifs, une protection sociale liée au travail de soins et une meilleure prestation de services de soins par l'État (ILO, 2018).

En outre, les politiques visant à élargir l'accès des femmes aux possibilités d'emploi rural non agricole peuvent réduire le travail non rémunéré des femmes en augmentant le coût d'opportunité de l'absence d'emploi rémunéré. Un tel emploi augmente le revenu du ménage et renforce le pouvoir de négociation des femmes, ce qui peut conduire à une réaffectation des soins non rémunérés entre les membres du ménage et/ou à l'utilisation de services de soins rémunérés⁷⁶. Enfin, la région connaît une offre insuffisante de services de soins (l'encadré 5 examine les tendances de l'économie des soins en Afrique), et des **investissements ciblés dans l'éducation, la santé et les soins de longue durée** permettront de réduire la charge de travail non rémunéré des femmes et de créer simultanément des emplois, probablement pour les femmes, dans l'économie des soins en milieu rural.

⁷⁶ Cela doit aller de pair avec la mise en place d'infrastructures et de services publics permettant de remplacer les soins non rémunérés. L'absence d'options alternatives peut accroître le travail total des femmes (rémunéré + non rémunéré) et même augmenter les responsabilités des enfants en matière de soins.

Messages clés – Le travail non rémunéré

- o Deux tiers des jeunes qui ne sont ni dans l'éducation, ni dans l'emploi, ni dans la formation (NEET) dans le monde sont des femmes, les jeunes femmes des zones rurales étant particulièrement touchées. Le travail domestique et de soins non rémunéré contribue de manière importante à cette situation, avec souvent des coûts personnels importants, notamment une diminution de la santé, de l'éducation et des opportunités économiques.
- o En 2013, l'OIT a élargi le champ d'application des statistiques du travail en établissant une distinction entre le travail et l'emploi (travail rémunéré). Cela permet de mesurer de manière plus précise et plus cohérente le travail non rémunéré, effectué en grande partie par les femmes.
- o Le temps consacré au travail de soins non rémunéré dépend de plusieurs facteurs : les femmes des zones rurales, celles qui ont un partenaire et/ou des enfants, et celles qui ont un faible niveau d'éducation, consacrent plus de temps au travail de soins non rémunéré.
- o Dans la région de l'UEMOA, les jeunes femmes rurales consacrent en moyenne 4 fois plus de temps au travail (de soins et lié au soins) non rémunéré que les jeunes hommes ruraux et 1,3 fois plus que les jeunes femmes urbaines. En outre, les jeunes femmes rurales mariées ou cohabitant avec un partenaire consacrent presque deux fois plus de temps par semaine au travail non rémunéré que celles qui sont célibataires.
- o Le travail de soins non rémunéré, étroitement lié à la structure familiale, est souvent la principale raison invoquée par les femmes pour ne pas faire partie de la population active. Alors que la participation au marché du travail tend à être relativement élevée dans la région, si la part du travail non rémunéré des femmes ne change pas, l'impact du mariage et des enfants sur les femmes risque de se manifester sous la forme d'une vulnérabilité accrue au travail précaire et d'une pénalisation du potentiel de revenu.
- o L'amélioration des perspectives d'emploi des jeunes femmes rurales nécessitera une action politique visant à réduire et à redistribuer le temps qu'elles consacrent au travail de soins et travail lié au soins non rémunéré, grâce à l'amélioration des infrastructures, de la protection sociale et des services fournis par l'État. Des investissements ciblés dans l'éducation, la santé et les soins de longue durée peuvent générer simultanément des emplois dans le secteur des soins.

Encadré 6 : L'emploi des femmes dans l'UEMOA - résultats de l'EHCVM 2021-22

Le suivi continu des résultats sociaux et économiques de la population, ventilés par sexe, est essentiel pour suivre les progrès réalisés en matière d'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Après l'EHCVM 2018-19, une deuxième série d'enquêtes EHCVM a été menée dans la zone UEMOA en 2021-22. Voici quelques résultats clés de l'EHCVM 2021-22 sur les différences entre les sexes en matière de travail et de résultats d'emploi dans l'UEMOA, en mettant l'accent sur les zones rurales⁷⁷.

- **Part des jeunes (15-24 ans) ni en éducation, ni en emploi, ni en formation (NEET) :** Dans les zones rurales, 58,5% des jeunes femmes et 46,6% des jeunes hommes étaient des NEET, soit près de deux fois plus que leurs homologues urbains (33,5% des femmes et 20,4% des hommes).
- **Secteur d'emploi :** La répartition par secteur constitue une différence majeure entre l'emploi des hommes et celui des femmes. **Le secteur des services est le principal employeur des femmes, tandis que l'agriculture est le principal employeur des hommes.** Globalement, 46% des femmes travaillent dans le secteur des services, 36,9% dans l'agriculture et 17,1% dans l'industrie. En revanche, une plus grande proportion d'hommes - 48% - est employée dans le secteur agricole, 33,9% dans les services et 18,2% dans l'industrie.
- **Entreprises non agricoles (ENA) :** Les femmes détiennent une plus grande proportion des entreprises non agricoles dans l'UEMOA. En milieu rural, 52,6% des ENA appartiennent à des femmes et 47,4% à des hommes. **À l'exception du Mali et du Niger, la majorité des ENA sont détenues par des femmes dans les pays de l'UEMOA**, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.
- **Travail non rémunéré et emploi :** En moyenne, les hommes et les femmes travaillent respectivement 6,9 heures et 5,9 heures par jour, y compris l'emploi rémunéré et le travail non rémunéré. La répartition du type de travail est toutefois biaisée en fonction du sexe. **Les femmes en milieu rural et urbain consacrent respectivement 2,5 heures et 2,2 heures par jour au travail non rémunéré** dans l'UEMOA. En revanche, **les hommes consacrent une demi-heure par jour au travail non rémunéré**, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.
- **Travail des enfants (enfants et adolescents âgés de 5 à 17 ans)⁷⁸ :** Le travail des enfants est plus fréquent chez les filles que chez les garçons dans la zone, avec une prévalence plus élevée en milieu rural. **Dans l'UEMOA rurale, 8,7% des filles et 7,8% des garçons travaillent**, contre 4,4% des filles et 4% des garçons en milieu urbain.

En outre, les femmes de l'UEMOA sont plus susceptibles que les hommes de travailler en tant que travailleuses familiales non rémunérées au sein du ménage. Les femmes sur le marché du travail sont également plus susceptibles d'occuper des emplois informels et de travailler à temps partiel⁷⁹ par rapport à leurs homologues masculins. Les résultats de l'enquête montrent que les écarts multidimensionnels entre les sexes persistent - dans l'éducation, l'emploi et l'accès aux ressources, et sont souvent plus prononcés dans les zones rurales.

Source : Banque mondiale, UEMOA (2024) *Les femmes et des hommes dans les pays de l'UEMOA : Livret Genre 2024. Renforcement des statistiques sur le genre, Banque mondiale, UEMOA.*

6. Recommandations politiques

Ce rapport explore les caractéristiques des jeunes dans l'UEMOA et les différents secteurs de l'emploi rural afin d'identifier les principaux obstacles à l'emploi subis par les jeunes ruraux. Nombre de ces obstacles ou contraintes sont communs à tous les secteurs - besoins en matière de compétences et d'éducation, accès à l'internet et à la culture numérique, accès aux marchés et aux services financiers. En outre, le rapport présente un cadre conceptuel permettant de comprendre les opportunités offertes aux jeunes ruraux compte tenu des conditions nationales, rurales et domestiques dans lesquelles ils évoluent. D'un point de vue politique, il est important de reconnaître que de nombreuses contraintes auxquelles sont confrontés les jeunes ruraux sont communes à l'ensemble de la population. La réponse politique appropriée, en particulier dans l'UEMOA, est de se concentrer d'abord sur des politiques générales de développement rural, puis de passer à des politiques spécifiques aux jeunes lorsque les contraintes à l'emploi sont spécifiques aux jeunes. Cette section propose un certain nombre de recommandations politiques associées aux différents obstacles à l'emploi identifiés précédemment. Ces recommandations n'ont pas vocation à être prescriptives - les bonnes solutions en matière de choix et de conception des politiques varieront selon les pays et les contextes locaux.

6.1. Éducation, compétences et formation des jeunes

Comme indiqué dans les sections 4 et 5, même si les résultats de l'éducation continuent de s'améliorer, un écart important persiste en matière d'éducation et d'alphabétisation entre les zones urbaines et rurales. Une part importante des jeunes ruraux - 65% des jeunes femmes et 48% des jeunes hommes - n'ont pas d'éducation. Moins d'un cinquième des jeunes ruraux de l'UEMOA ont atteint un niveau d'éducation secondaire ou supérieur. Les jeunes ruraux ayant un niveau d'éducation inférieur au secondaire se confondent largement avec la population qui ne possède pas les compétences de base en matière d'alphabétisation et de calcul. Ils constituent un segment important de la main-d'œuvre rurale, sont confrontés à l'exclusion des possibilités d'emploi formel et ont des revenus potentiels inférieurs à ceux de leurs homologues plus instruits. Ces compétences de base sont cruciales non seulement pour la rétention de l'apprentissage et l'efficacité de toute formation professionnelle future, mais aussi pour l'utilisation efficace de l'information et de la technologie. À ce titre, il pourrait être utile de :

- **Développer des stratégies nationales d'alphabétisation des jeunes dans les Etats membres de l'UEMOA.** Ces stratégies pourraient s'inscrire dans le cadre d'une stratégie plus large d'alphabétisation et d'éducation des adultes, lorsqu'elles existent déjà. Une stratégie nationale devrait comporter une évaluation des besoins spécifiques au pays et le développement d'un cadre politique pour améliorer les résultats de l'alphabétisation des jeunes. Une telle stratégie devrait donner la priorité à l'inclusion des populations mal desservies - en particulier les femmes, les jeunes ruraux et tout autre groupe en retard en matière d'éducation et d'alphabétisation.

⁷⁷ Sauf indication contraire, il s'agit des résultats globaux des hommes et des femmes, et non des jeunes.

⁷⁸ Selon la définition de l'OIT, il s'agit d'un travail nuisible ou dangereux pour les enfants, et/ou d'un travail qui interfère avec leur éducation, en les obligeant à abandonner leurs études ou en leur faisant faire de longues heures de travail pénible.

⁷⁹ Moins de 40 heures par semaine.

- **Investir dans des programmes d'éducation alternative pour développer les compétences de base en lecture, écriture et calcul chez les jeunes et les adultes des zones rurales.** En général, le contenu de ces programmes devrait i) tenir compte des besoins et des capacités neurocognitives des jeunes et des adultes, ii) rendre l'utilité de l'apprentissage évidente pour les participants en se concentrant sur les compétences directement utiles dans leur vie quotidienne, et iii) mieux accommoder les participants en s'attaquant aux principaux obstacles ou coûts d'opportunité à la participation⁸⁰. Cela peut prendre la forme d'une compensation financière, d'horaires flexibles, etc. Les programmes devraient également intégrer des compétences de base en matière de culture numérique dans le programme d'études. La conception et la mise en œuvre précises du programme peuvent varier en fonction des pays et des contextes, et nécessitent souvent quelques ajustements dans leur définition et mise en œuvre. En commençant par des programmes pilotes, on peut mettre en évidence les caractéristiques des programmes qui permettent d'obtenir de meilleurs résultats et dont la transposition à plus grande échelle est rentable. L'évaluation de ces programmes - leur impact sur les résultats de l'apprentissage ainsi que sur le bien-être et le marché du travail - sera essentielle pour une conception efficace des politiques.
- **Investir dans des programmes de formation professionnelle, des apprentissages et des programmes de formation sectoriels pour les zones rurales.** Les programmes de formation qui combinent des compétences techniques avec des compétences en affaires, de leadership et d'autres compétences non techniques seront importants pour les jeunes ruraux. Dans le contexte émergent de la numérisation, il sera également nécessaire d'intégrer les compétences numériques dans la formation. Ces programmes doivent être mis en œuvre avec une certaine discrétion, car ils peuvent être coûteux à mettre en œuvre correctement et ont souvent des retombées modestes pour les participants. Il est important de prendre en compte des facteurs tels que l'accès aux marchés, les téléphones mobiles, les niveaux d'alphabétisation et de développement qui influencent les résultats du programme dans le processus de planification et de ciblage. L'encadré 7 décrit un programme de ce type actuellement en cours au Bénin.
- **Alignement stratégique des objectifs politiques existants sur le développement des compétences et la création d'emplois pour les jeunes.** Par exemple, le développement des chaînes de valeur agricoles, une priorité clé pour l'UEMOA, entraînera la création d'emplois techniques spécialisés (agro-technologie, gestion de la chaîne d'approvisionnement, etc.). L'intégration de ces besoins en compétences spécifiques dans des stratégies nationales plus larges en matière de formation et d'accès à l'emploi des jeunes permettra des investissements ciblés dans le développement des capacités des secteurs concernés. Cette approche s'aligne sur le Plan stratégique 2025-30 de la Commission de l'UEMOA, notamment l'axe 3 qui porte sur la promotion du développement humain et de la citoyenneté. De même, des investissements ciblés dans la création d'une main-d'œuvre qualifiée dans le domaine des soins (voir l'encadré 5 en section 5.3) permettront d'alléger le fardeau des femmes en matière de travail non rémunéré et de créer simultanément des emplois dans l'économie des soins en milieu rural.

⁸⁰ (Aker et al., 2024). Voir l'encadré 2 dans la section 4.

Encadré 7 : Le programme Azôli du Bénin pour les jeunes peu scolarisés

Le programme Azôli a été lancé en 2021 par le gouvernement du Bénin pour offrir aux jeunes âgés de 15 à 30 ans une formation technique et des services d'emploi. Ce programme actif du marché du travail est conçu spécialement pour les jeunes vulnérables ayant un faible niveau d'éducation, avec l'objectif de fournir un emploi à 25 000 jeunes. Le programme cible également des secteurs prioritaires pour le gouvernement béninois : le textile, la transformation de la noix de cajou et d'autres activités connexes. Mis en œuvre par l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), en partenariat avec la Banque Mondiale dans le cadre du Projet d'Inclusion des Jeunes (ProDIJ), le programme comporte plusieurs volets -

- Stages et apprentissages en entreprise
- Formation technique et professionnelle et certification des compétences professionnelles
- Des emplois garantis pour les jeunes qui réussissent le processus
- Des transferts monétaires pour couvrir les frais de subsistances
- Des Espaces Communautaire d'Accueil des Enfants (ECAE) gratuits pour les enfants des jeunes femmes participant au programme.

Suite à un partenariat avec la société de gestion de la zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ), plus de 5 000 jeunes ont été formés et recrutés dans les industries de transformation de la noix de cajou et du textile de la GDIZ.

En outre, le programme soutient également les systèmes d'enseignement technique, de formation professionnelle et d'apprentissage dans le pays. Il s'appuie sur le travail d'un projet précédent du gouvernement conclu en 2019 - le Projet Emploi des Jeunes au Bénin (PEJ) qui a soutenu le système d'apprentissage et a fourni à 17 000 jeunes une formation en affaires et en compétences socio-émotionnelles, ainsi qu'une subvention de démarrage.

Source : Banque mondiale

6.2. Accès à la terre

L'accès à la terre dans l'UEMOA est abordé dans la section 5 du rapport. L'amélioration des droits fonciers des jeunes ruraux devrait généralement permettre d'accroître les investissements dans les technologies agricoles et de déplacer la main-d'œuvre excédentaire vers des activités non agricoles. Dans cette perspective, les pays membres pourraient :

- **Mettre en œuvre des réformes foncières pour garantir les droits fonciers des individus.** Des programmes tels que les *Plans Fonciers Ruraux* (PFR) au Bénin pourraient être mis en œuvre dans d'autres pays de l'UEMOA, si de telles réformes n'existent pas déjà. Les réformes foncières devraient être conçues de manière à permettre l'inclusion des femmes dans les droits de propriété. Par exemple, des mesures incitatives ou des messages peuvent être des incitants efficaces pour accroître la co-titularisation des terres afin d'inclure les femmes (voir l'encadré 3 au section 5.1).

- **Intégrer le suivi des investissements agricoles et des résultats du travail rural dans les mécanismes d'évaluation des politiques de réforme foncière dans l'ensemble de l'UEMOA.** L'importance des droits fonciers est bien reconnue dans l'UEMOA, et la création de l'*Observatoire régional du foncier rural en Afrique de l'Ouest* (ORFAO) en tant que centre de connaissances pour le suivi et l'évaluation des politiques foncières nationales constitue un point de départ indispensable. Les évaluations des programmes pilotes d'accès à la terre peuvent contribuer à la conception des programmes au fur et à mesure que les réformes sont étendues au niveau national. Au niveau régional, les évaluations peuvent également faciliter le partage de connaissance et d'expérience entre pays.

6.3. Accès aux marchés

Outre la connectivité numérique, l'accès physique aux marchés peut également être amélioré. Dans la section 5, nous avons vu que l'éloignement des routes et les itinéraires peu pratiques sont des obstacles importants cités par les agriculteurs pour vendre leurs produits. Les entreprises non agricoles sont également confrontées à des difficultés pour s'approvisionner en matières premières et trouver des clients. L'amélioration de l'accès aux marchés peut donc contribuer au bien-être des populations rurales. À cette fin, il serait utile de continuer à :

- **Investir dans les infrastructures de transport.** Il s'agit d'investissements qui réduisent le temps et les coûts d'accès aux grands marchés, en particulier les infrastructures routières qui relient les zones rurales aux villes secondaires et aux centres urbains les plus proches.
- **Investir dans les infrastructures de base des marchés dans les zones urbaines et semi-urbaines.** Compléter les investissements dans les transports en développant les capacités de stockage, les centres de transformation alimentaire et les marchés dans les centres urbains, afin d'améliorer la logistique et de mieux gérer l'afflux de marchandises et de personnes en provenance des zones rurales.

6.4. Combler la fracture numérique

L'impact des téléphones mobiles et de l'accès à l'internet est un thème récurrent du rapport. La section 4 examine la littérature émergente qui montrent les avantages de la connectivité mobile en termes de bien-être pour les ménages africains. Pour les individus, la connectivité mobile est associée à une amélioration de la participation au marché du travail et des résultats professionnels en général. Une meilleure accessibilité à l'internet peut en partie réduire l'effet négatif de la taille des cohortes et améliorer la probabilité que les jeunes trouvent un emploi salarié (Bandiera et al., 2022). Dans la section 5, nous examinons comment la connectivité mobile permet d'accéder aux informations sur les marchés, des services de vulgarisation agricole et des services financiers. Pour les pays à faible niveau de transformation en particulier, la connectivité mobile peut apporter d'importants dividendes en termes d'emploi et présente le plus grand potentiel pour soutenir l'expansion des innovations numériques dans l'agriculture et les secteurs connexes (secteur financier, éducation, santé, etc.) (Aker & Cariolle, 2023). Comme le montre un précédent rapport complémentaire (Cariolle & Carroll, 2024b), les téléphones mobiles sont omniprésents mais l'accès à l'internet dans les zones rurales reste limité dans l'UEMOA -

14% des jeunes ruraux ont déclaré avoir accès à l'internet, contre 62% de leurs homologues urbains. Pour réduire cette fracture numérique, les États de l'UEMOA peuvent :

- **Développer l'infrastructure numérique de manière à étendre l'accès à l'internet mobile⁸¹ dans les zones rurales.** La réduction du coût des services internet, prohibitif pour les populations rurales, est également cruciale pour exploiter le potentiel de la numérisation. Par ailleurs, les services financiers numériques, notamment la monnaie mobile, peuvent jouer un rôle important dans l'inclusion financière des populations rurales. L'extension et la densification des réseaux d'agents de monnaie mobile, infrastructure humaine clef des systèmes de monnaie et banque mobile, est primordiale pour accélérer l'inclusion financière des jeunes ruraux (Aker & Carroll, 2022). Cela nécessitera des investissements de la part des secteurs public et privé, tandis que les gouvernements ont un rôle important à jouer en matière de réglementation.
- **Promouvoir les compétences numériques au sein de la population rurale.** Intégrer les compétences de base en littératie numérique dans les stratégies nationales en matière d'éducation, de compétences et d'emploi. Par exemple, il a été montré au Niger que la formation à l'usage des téléphones portables a permis également d'améliorer les compétences de lecture, d'écriture et de calcul des adultes qui en ont bénéficié.

6.5. Investir dans l'emploi des femmes

Dans l'UEMOA, les jeunes femmes des zones rurales âgées de 15 à 24 ans constituent le segment le plus important des jeunes ni en éducation, ni en emploi, ni en formation (NEET), dépassant leurs homologues urbains. Le travail non rémunéré qui englobe les responsabilités domestiques et les soins prodigués aux membres de la famille et de la communauté, est un obstacle important qui empêche les femmes rurales d'accéder à l'éducation, puis à la population active. La section 5 (5.3) du rapport détaille l'impact du travail non rémunéré (TNR) sur les femmes, en soulignant qu'il s'agit d'un obstacle majeur à la participation au marché du travail. Pour garantir l'inclusion des femmes rurales, il est important de :

- **Allouer des ressources aux politiques de soins qui reconnaissent, réduisent et redistribuent le TNR.** Les politiques de soins comprennent les politiques de congé, les services de soins, les prestations de protection sociale liées aux soins, les modalités de travail favorables à la famille et les infrastructures liées aux soins. L'encadré 7 décrit un programme pilote en cours d'exécution par ONU Femmes au Sénégal, qui vise à réduire le TNR des femmes rurales. Les leçons tirées de ce programme et d'autres programmes similaires peuvent être utilisées pour défendre et informer les politiques de soins aux niveaux local, national et régional dans l'UEMOA.
- **Améliorer l'accès aux services de santé dans les zones rurales.** En particulier, de meilleurs services de soins reproductifs et de planification familiale permettent aux jeunes femmes rurales d'être plus autonomes dans leurs choix de fécondité. La charge de travail non rémunéré des femmes est étroitement liée au nombre d'enfants qu'elles ont. Les politiques de santé qui réduisent les taux de fécondité contribueront donc à améliorer la participation des femmes au marché du travail.
- **Promouvoir des politiques d'éducation intégrant la dimension de genre.** Les politiques éducatives qui parviennent à maintenir les filles à l'école plus longtemps augmentent la probabilité que les filles

⁸¹ Le rapport complémentaire Cariolle & Carroll (2024b) aborde plus en détail la question des politiques de numérisation.

et les adolescents possèdent les compétences et la formation nécessaires pour être employables en tant que jeunes et adultes à l'avenir. Cette combinaison de politiques peut engendrer un cercle vertueux à long terme car, à mesure que les possibilités d'emploi des femmes s'améliorent, le coût relatif de la maternité devrait augmenter.

"Aucun progrès substantiel ne peut être réalisé dans la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes au sein de la population active avant que les inégalités dans le TSN ne soient d'abord combattues par la reconnaissance, la réduction et la redistribution effectives de TSN entre les femmes et les hommes, ainsi qu'entre les familles et l'État." (ILO, 2018).

Encadré 8 : Les femmes rurales et le travail non rémunéré : le programme 3R au Sénégal

Dans les zones rurales, le manque de services et d'infrastructures de base augmente considérablement le temps consacré par les femmes au travail non rémunéré. Une enquête menée par ONU Femmes auprès de 400 agricultrices sénégalaises a révélé que leurs tâches non rémunérées, notamment le travail domestique, les soins aux membres de la famille et les activités communautaires, dominaient leur emploi du temps quotidien et que les activités génératrices de revenus devaient être planifiées en fonction de ces responsabilités. En outre, 45% des femmes étaient également chargées de s'occuper d'un membre de leur famille handicapé ou souffrant d'une maladie chronique.

Le programme *Transformative Approaches to Recognizing, Reducing and Redistributing (3R) Unpaid Care Work in Women's Economic Empowerment (Approches transformatrices de la reconnaissance, de la réduction et de la redistribution (3R) du TSN dans le cadre de l'autonomisation économique des femmes)*, lancé par ONU Femmes dans le nord du Sénégal en 2021, s'est depuis lors efforcé de relever ces défis :

- Soutien à 13 municipalités pour intégrer les besoins en soins non rémunérés dans les plans de développement locaux.
- Adapter les produits d'assurance maladie aux besoins des femmes rurales, en permettant à 1 000 femmes de s'inscrire au système national d'assurance maladie, afin de couvrir les dépenses et les pertes de revenus dues à la maladie au sein du ménage.
- Partenariat avec des acteurs privés pour concevoir et adapter des produits et des services destinés aux femmes rurales, afin d'améliorer l'accès à l'assurance maladie, aux services financiers, aux actifs productifs et aux intrants agricoles.
- Fourniture de technologies économies en énergie, en travail et en temps (moulins à millet, décortiqueuses de riz, fourneaux, etc.) à 5 000 femmes.
- Mise en place de 22 crèches communautaires gérées par des femmes pour fournir des services de garde d'enfants.

Le programme utilise une approche participative, engageant les acteurs locaux et les communautés à identifier les problèmes et à développer des solutions. **Les résultats et les enseignements du programme sont également utilisés pour alimenter le dialogue politique sur**

les politiques de soins au niveau national et régional, en vue de développer le projet pilote et de l'étendre à d'autres pays de la région.

Source : Case study : A bottom-up approach to care policy and programming: The case of the 3R programme addressing unpaid care needs of rural women in Senegal (UN Women WCARO, 2023).

6.6. Soutenir le secteur informel

Le secteur informel constitue une part importante de l'emploi dans les secteurs agricoles et non agricoles de la région de l'UEMOA, en particulier dans les zones rurales. Cette tendance devrait persister, soulignant la nécessité de s'adapter et d'apporter un soutien adéquat à ces secteurs. Quelques recommandations :

- **Adapter la conception des politiques nationales de protection sociale pour inclure les travailleurs du secteur informel.**
- **Développer des formations et des certifications pour permettre l'amélioration et la formalisation des compétences des jeunes employés dans les secteurs informels.** Pour les secteurs présentant un potentiel d'emploi significatif, tels que les secteurs des entreprises familiales et de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, identifier et former les jeunes aux compétences nécessaires pour qu'ils soient plus productifs dans ces secteurs. Par exemple, les jeunes du secteur des entreprises familiales pourraient bénéficier d'une formation en compétences en affaires et de gestion, en compétences non cognitives, en utilisation des ICT, etc. Les mineurs, quant à eux, pourraient bénéficier d'investissements dans des formations en matière de santé et de sécurité au travail (SST).
- **Des politiques flexibles pour la réglementation et la formalisation des entreprises familiales.** Les politiques doivent refléter la fluidité et la diversité des activités dans ce secteur. L'enregistrement national n'est pas toujours nécessaire ou efficace, de sorte qu'une approche de gouvernance localisée peut s'avérer appropriée.

6.7. Bonnes pratiques en matière de gestion de la politique de développement

6.7.1. Coordination entre les ministères et les gouvernements

L'emploi des jeunes ruraux est une question multidimensionnelle impliquant différents ministères et départements - entre autres, l'agriculture, le travail, les femmes et le genre, l'éducation et le capital humain - travaillent de manière coordonnée. Cette coordination interministérielle est cruciale pour une réponse politique cohérente, minimisant les duplications et les contradictions dans les réponses politiques. Un moyen courant d'assurer la coordination entre les ministères est de créer un comité interministériel, de préférence constitué de fonctionnaires (plutôt que de personnes nommées par le pouvoir politique) afin d'assurer la continuité (OECD, 2016). Cela fait partie d'une approche plus large

de l'ensemble du gouvernement (« *whole-of-government approach* » en anglais) pour la conception et la mise en œuvre efficaces des politiques, qui consiste à soutenir les programmes et les initiatives à travers les cycles politiques, à coordonner les efforts entre les organismes gouvernementaux et à concevoir des politiques et des programmes fondés sur des données factuelles (World Bank, 2019). Au niveau de l'UEMOA, cela implique également une coordination plus étroite entre les États membres, garantissant une réponse régionale cohérente, et permettant également un partage des connaissances et un effet de levier de l'expertise collective entre les pays.

6.7.2. Investir dans la collecte de données et la production de connaissances

Pour traiter efficacement la question de l'emploi des jeunes ruraux dans la zone de l'UEMOA, il est nécessaire de mieux comprendre la situation de l'emploi des jeunes, leur niveau d'éducation, leurs compétences, leurs conditions de travail et leurs schémas de mobilité. En outre, un cadre d'apprentissage continu à partir des données et des programmes existants permettra d'élaborer des politiques fondées sur des données factuelles. À cette fin, il est important de continuer à :

- **Investir dans une collecte de données continue et de qualité, ventilée par sexe.** Les enquêtes harmonisées et représentatives au niveau national telles que l'EHCVM (*Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages*) et l'ESI-ERI (*l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel*) menées dans l'UEMOA fournissent une image complète de la population de l'UEMOA et de ses conditions de vie, ce qui permet de prendre des décisions politiques éclairée. Elles mettent également en évidence la forte capacité des instituts nationaux de statistique de la zone. L'extension de ces efforts de collecte de données harmonisées pour inclure des données sur les schémas de migration des jeunes, l'exploitation minière artisanale et d'autres types de travail non agricole fournira des informations cruciales pour les politiques d'emploi destinées aux jeunes ruraux.
- **Mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour évaluer l'impact des interventions** telles que les initiatives de réforme foncière, les programmes relatifs au marché du travail et la formation professionnelle. Ce système permettrait non seulement de mesurer les résultats, mais aussi de faciliter l'apprentissage et l'amélioration continu de ces interventions. En fin de compte, cette approche garantit que les programmes répondent aux besoins réels et aux défis auxquels sont confrontés les jeunes ruraux. Ce besoin d'évaluation est reconnu dans le Manuel de référence de la Commission de l'UEMOA pour la planification, la mise en œuvre et la rétroaction des évaluations des interventions de la Commission de l'UEMOA, et l'opérationnalisation de ce manuel constituera une étape importante vers l'amélioration de l'efficacité des interventions politiques.

6.7.3. Intégration de la dimension de genre dans les politiques

Les conclusions de notre rapport indiquent clairement que les jeunes femmes et les filles sont confrontées à des désavantages systémiques par rapport à leurs homologues masculins sur plusieurs indicateurs clés : le niveau d'éducation, les résultats sur le marché du travail, la connectivité numérique et l'accès aux biens et services productifs. Ces disparités sont enracinées dans les normes sociales et les rôles traditionnels des hommes et des femmes, dans le temps considérable consacré aux soins non

rémunérés et dans un effet de cascade allant des possibilités d'éducation limitées à des perspectives d'emploi restreintes.

Compte tenu de ces différences, **les politiques d'emploi des jeunes en milieu rural doivent être adaptées pour tenir compte des contraintes particulières auxquelles sont confrontées les femmes**, qui diffèrent considérablement de celles des hommes. Ces contraintes comprennent les différences de temps disponible, d'accès aux ressources et de mobilité, qui sont souvent négligées dans la formulation des politiques. Pour éviter les écueils des politiques « aveugles au genre », qui non seulement n'abordent pas ces questions mais peuvent aussi exacerber l'exclusion des femmes - il est essentiel d'adopter en amont une approche qui tienne compte de la dimension de genre. Cela inclut la collecte systématique de données ventilées par sexe et la mise en œuvre de politiques qui prennent activement en compte les dynamiques spécifiques au genre sur le marché du travail.

Reconnaissant la nécessité de l'intégration du genre, la Stratégie Genre de la Commission de l'UEMOA (2018-2027) et les efforts continus de la Division Genre de la Commission pour intégrer les considérations de genre dans les politiques publiques à travers *le Schéma organisationnel Type d'Institutionnalisation du Genre (STIG)* dans les États membres de l'UEMOA sont louables. Toutefois, la prise en compte du genre dans toutes les divisions et tous les ministères - dans les politiques et les pratiques - reste une entreprise de longue haleine, et il reste encore beaucoup à faire.

Références

- Abate, G. T., Abay, K. A., Chamberlin, J., Kassim, Y., Spielman, D. J., & Paul Jr Tabe-Ojong, M. (2023). Digital tools and agricultural market transformation in Africa: Why are they not at scale yet, and what will it take to get there? *Food Policy*, 116, 102439. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2023.102439>
- Achkar, S. E. (2023, July 13). Youth skills: Tackling challenges and seizing opportunities for a brighter future of work [International Labour Organization (ILO)]. *ILOSTAT*. <https://ilo.org/blog/youth-skills-tackling-challenges-and-seizing-opportunities-for-a-brighter-future-of-work/>
- Adesugba, M., & Mavrotas, G. (2016). *Youth Employment, Agricultural Transformation, and Rural Labor Dynamics in Nigeria* (No. 01579; IFPRI Discussion Paper, p. 36). IFPRI.
- AFRISTAT, & UEMOA. (n.d.). *Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) 2017-18: Rapport d'Analyse Régionale*.
- AFRISTAT, & UEMOA. (2019). *Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017-2018: Rapport de synthèse* (p. 89). AFRISTAT.
- AFRISTAT, & UEMOA. (2021). *Revue régionale sur les conditions de vie des populations, l'emploi et le secteur informel dans les états membres de l'UEMOA*. <https://www.afristat.org/wp-content/uploads/2023/03/ERI-ESI-Revue-Regionale-2021.pdf>
- Agence National de la Statistique et de la Démographie (ANSD). (n.d.). *Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019 Senegal* [Dataset]. World Bank, Development Data Group. <https://doi.org/10.48529/HHHX-J012>
- Aker, J. C. (2010). Information from Markets Near and Far: Mobile Phones and Agricultural Markets in Niger. *American Economic Journal: Applied Economics*, 2(3), 46–59. <https://doi.org/10.1257/app.2.3.46>
- Aker, J. C. (2011). Dial “A” for agriculture: A review of information and communication technologies for agricultural extension in developing countries. *Agricultural Economics*, 42(6), 631–647. <https://doi.org/10.1111/j.1574-0862.2011.00545.x>
- Aker, J. C., & Cariolle, J. (2023). *Mobile Phones and Development in Africa: Does the Evidence Meet the Hype?* Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-031-41885-3>
- Aker, J. C., & Carroll, D. A. (2022). *The State of Digital Financial Services in Francophone West Africa* (No. 2; Chair “Digital Trust” Digital for Development Research Initiative). FERDI.
- Aker, J. C., Sawyer, M., & Berry, J. (2024). Making sense of the shapes: What do we know about literacy learning in adulthood? *Economics of Education Review*, 100, 102537. <https://doi.org/10.1016/j.econedurev.2024.102537>
- Allen, T., Heinrigs, P., & Heo, I. (2018). *Agriculture, Food and Jobs in West Africa* (West African Papers No. 14; West African Papers, Vol. 14, p. Paris). OECD. <https://doi.org/10.1787/dc152bc0-en>
- Alternative Livelihoods Working Glossary. (2019). https://www.fsnnetwork.org/sites/default/files/SCALE%20Glossary%20Final_online%20508.pdf USAID.
- Bahia, K., Castells, P., Cruz, G., Masaki, T., Pedrós, X., Pfutze, T., Rodríguez-Castelán, C., & Winkler, H. (2024). The welfare effects of mobile broadband internet: Evidence from Nigeria. *Journal of Development Economics*, 170, 103314. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2024.103314>
- Bahia, K., Castells, P., Masaki, T., Cruz, G., Castelan, C. R., & Sanfelice, V. (2021). *Mobile Broadband Internet, Poverty and Labor Outcomes in Tanzania* (Working Paper No. 9749; Policy Research Working Paper, p. 52). World Bank.

Bandiera, O., Elsayed, A., Smurra, A., & Zipfel, C. (2022). Young Adults and Labor Markets in Africa. *Journal of Economic Perspectives*, 36(1), 81–100. <https://doi.org/10.1257/jep.36.1.81>

Beauchemin, C. (2011). Rural–urban migration in West Africa: Towards a reversal? Migration trends and economic situation in Burkina Faso and Côte d'Ivoire. *Population, Space and Place*, 17(1), 47–72. <https://doi.org/10.1002/psp.573>

Boukaré, B. (2020a). The development impact of “gold rushes” in Mali and Burkina Faso: The multifaceted effects of migration on artisanal gold mining sites. In P. Fargues, M. Rango, E. Borgnäs, & I. Schöfberger (Eds.), *Migration in West and North Africa and across the Mediterranean/ Trends, risks, development and governance*. International Organization for Migration (IOM).

Boukaré, B. (2020b, October 22). Understanding Migration to West African Artisanal Mines [Migration Data Portal]. *Migration Data Portal*. <https://www.migrationdataportal.org/blog/understanding-migration-west-african-artisanal-mines>

Brilleau, A., Roubaud, F., & Torelli, C. (2004). *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA* [Working Paper]. DIAL.

Brooks, K., Zorya, S., Gautam, A., & Goyal, A. (2013). *Agriculture as a Sector of Opportunity for Young People in Africa* (Working Paper No. 6473; Policy Research Working Paper, p. 43). World Bank. <https://papers.ssrn.com/abstract=2274005>

Cai, J., Meki, M., Quinn, S., Field, E., Kinnan, C., Morduch, J., de Quidt, J., & Said, F. (Eds.). (2021). Microfinance. *VoxDevLit*, 3(1).

Cai, J., Meki, M., Quinn, S., Field, E., Kinnan, C., Morduch, J., de Quidt, J., & Said, F. (Eds.). (2023). Microfinance. *VoxDevLit*, 3(2). https://voxderv.org/sites/default/files/2023-09/Microfinance_Issue_2.pdf

Cariolle, J., & Caroll, D. A. (2024a). *From Phone Access to Food Markets: Is Mobile Connectivity Transforming West-African Livelihoods?* (Working Paper No. 341). FERDI. <https://ferdi.fr/dl/df-YUu9aQvy8AHgeumPsLKCJR3p/ferdi-wp341-from-phone-access-to-food-markets-is-mobile-connectivity.pdf>

Cariolle, J., & Caroll, D. A. (2024b). *From Phone Access to Food Markets: Is Mobile Connectivity Transforming West-African Livelihoods?*

Carroll, D. A. (2024). *Sustainability of Rural Development Programs in Improving Smallholder Farmer Livelihoods, Encouraging Adoption of Good Agricultural Practices, and Promoting Environmental Protection: A Mixed-Methods Post-Program Study of Sanmatenga Province, Burkina Faso* [Ph.D]. Tufts University, Gerald J. and Dorothy R. Friedman School of Nutrition Science and Policy.

Chacaltana, J., & Dasgupta, S. (Eds.). (2021). *Is the future ready for youth? Youth employment policies for evolving labour markets* (1st ed.). International Labour Organization (ILO). <https://www.ilo.org/publications/future-ready-youth>

Chakravarty, S., Das, S., & Vaillant, J. (2017). *Gender and Youth Employment in Sub-Saharan Africa: A Review of Constraints and Effective Interventions* (Working Paper No. 8245; Policy Research Working Paper, p. 50). World Bank, Washington, DC. <https://doi.org/10.1596/1813-9450-8245>

Charmes, J. (2019). *The Unpaid Care Work and the Labour Market. An analysis of time use data based on the latest World Compilation of Time-use Surveys*. International Labour Organization (ILO). https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@gender/documents/publication/wcms_732791.pdf

Choi, J., Dutz A, M., & Usman, Z. (2020). *The Future of Work in Africa: Harnessing the Potential of Digital Technologies for All*. World Bank. [10.1596/978-1-4648-1444-0](https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1444-0)

- Christensen, T., & Lægreid, P. (2007). The Whole-of-Government Approach to Public Sector Reform. *Public Administration Review*, 67(6), 1059–1066. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2007.00797.x>
- Christiaensen, L., & Maertens, M. (2022). Rural Employment in Africa: Trends and Challenges. *Annual Review of Resource Economics*, 14(Volume 14, 2022), 267–289. <https://doi.org/10.1146/annurev-resource-111820-014312>
- Clemens, M., & Mendola, M. (2024, September 20). Who migrates from developing countries? *VoxDev*. <https://voxderv.org/topic/migration-urbanisation/who-migrates-developing-countries>
- Collier, P., & Dercon, S. (2014). African Agriculture in 50 Years: Smallholders in a Rapidly Changing World? *World Development*, 63, 92–101. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.10.001>
- Davis, B., De La O Campos, A. P., Farrae, M., & Winters, P. (2024). Whither the agricultural productivity-led model? Reconsidering resilient and inclusive rural transformation in the context of agrifood systems. *Global Food Security*, 43, 100812. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2024.100812>
- de Brauw, A. (2019). *Rural youth: Determinants of migration throughout the world* (Background Paper No. 55; IFAD Research Series). International Fund for Agricultural Development (IFAD).
- Dedehouanou, S. F. A., Araar, A., Ousseini, A., Harouna, A. L., & Jabir, M. (2018). Spillovers from off-farm self-employment opportunities in rural Niger. *World Development*, 105, 428–442. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2017.12.005>
- Delville, P. L., & Houngbedji, K. (2023). The Political Economy of Land Reform. In F. Bourguignon, R. Houssa, J.-P. Platteau, & P. Reding (Eds.), *State Capture and Rent-Seeking in Benin* (1st ed., pp. 247–297). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009278522.015>
- Diallo, Y., & Tapsoba, R. (2022). *Climate Shocks and Domestic Conflicts in Africa* (Working Paper No. WP/22/250; p. 1). International Monetary Fund. <https://elibrary.imf.org/openurl?genre=journal&issn=1018-5941&volume=2022&issue=250>
- Durazo, J., Costa, V., Palacios-Lopez, A., & Gaddis, I. (2021). *Employment and Own-Use Production in Household Surveys: A Practical Guide for Measuring Labor* (LSMS Guidebook, p. 72). World Bank. <https://www.worldbank.org/en/programs/lsms/publication/Employment-and-own-use-production-in-household-surveys>
- Dzanku, F. M., Osei, R., & Osei-Akoto, I. (2021). The impact of mobile phone voice message reminders on agricultural outcomes in Mali. *Agricultural Economics*, 52(5), 789–806. <https://doi.org/10.1111/agec.12654>
- FAO. (n.d.). *West and Central Africa | Pastoralist Knowledge Hub | Food and Agriculture Organization of the United Nations*. Retrieved 6 June 2024, from <https://www.fao.org/pastoralist-knowledge-hub/pastoralist-networks/regional-networks/west-and-central-africa/en/>
- FAO. (2022). *Youth employment through agribusiness and value chain development* (Policy Brief No. 46; p. 2). FAO Agricultural Development Economics. <https://doi.org/10.4060/cc0486en>
- FAO, CTA, & IFAD. (2014). *Youth and Agriculture: Key Challenges and Concrete Solutions*. Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation (CTA), International Fund for Agricultural Development (IFAD). <https://www.fao.org/policy-support/tools-and-publications/resources-details/en/c/463121/>
- Feindouno, S., & Wagner, L. (2020). *The determinants of internal conflict in the world: How to estimate the risks and better target prevention efforts*. FERDI. <https://ferdi.fr/dl/df-KwCu8vvRmJ8DB8dBXh9Yogjy/book-the-determinants-of-internal-conflict-in-the-world-how-to-estimate-the.pdf>
- Filmer, D. (2016). Youth employment in Africa: What policy makers can do. *World Bank Blogs: Africa Can End Poverty*.

Filmer, D., & Fox, L. (2014a). *L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne*. Banque Mondiale. <https://issuu.com/objectif-developpement/docs/emploidesjeunesenafsubsaharienne>

Filmer, D., & Fox, L. (2014b). *Youth Employment in Sub-Saharan Africa*. The World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-0107-5>

Fox, L., & Sohnesen, T. P. (2012). *Household Enterprises in Sub-Saharan Africa—Why They Matter for Growth, Jobs, and Livelihoods* (Working Paper No. 6184; Policy Research Working Paper). The World Bank. <https://doi.org/10.1596/1813-9450-6184>

Gammarano, R. (2020a). *Education pays off, but you have to be patient* (Brief No. 10; ILOSTAT Spotlight on Work Statistics, p. 20). International Labour Organization (ILO). https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@stat/documents/publication/wcms_733783.pdf

Gammarano, R. (2020b, March 3). Having kids sets back women's labour force participation more so than getting married [International Labour Organization (ILO)]. ILOSTAT. <https://ilo.org/blog/having-kids-sets-back-womens-labour-force-participation-more-so-than-getting-married/>

Gammarano, R. (2020c, May 15). International Day of Families: How marital status shapes labour market outcomes [International Labour Organization (ILO)]. ILOSTAT. <https://ilo.org/blog/international-day-of-families-how-marital-status-shapes-labour-market-outcomes/>

Gammarano, R. (2020d, August 18). Education pays off, but you have to be patient [International Labour Organization (ILO)]. ILOSTAT. <https://ilo.org/blog/education-pays-off-but-you-have-to-be-patient/>

Giller, K. E., Delaune, T., Silva, J. V., van Wijk, M., Hammond, J., Descheemaeker, K., van de Ven, G., Schut, A. G. T., Taulya, G., Chikowo, R., & Andersson, J. A. (2021). Small farms and development in sub-Saharan Africa: Farming for food, for income or for lack of better options? *Food Security*, 13(6), 1431–1454. <https://doi.org/10.1007/s12571-021-01209-0>

Girard, V., Molina-Millán, T., & Vic, G. (2022). *Artisanal mining in Africa* (Working Paper No. 2201; NOVAFRICA Working Papers). <https://novafrica.org/wp-content/uploads/2022/03/2201.pdf>

Girsberger, E. M. (2017). Migration, Education and Work Opportunities. *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.3045723>

Girsberger, E. M., & Meango, R. (2022). *The Puzzle of Educated Unemployment in West Africa* (Discussion Paper No. 15721; IZA Discussion Paper). <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.4281276>

Girsberger, E. M., Méango, R., & Rapoport, H. (2020). Regional migration and wage inequality in the West African economic and monetary union. *Journal of Comparative Economics*, 48(2), 385–404. <https://doi.org/10.1016/j.jce.2019.10.002>

Granguillhome Ochoa, R., Lach, S., Masaki, T., & Rodríguez-Castelán, C. (2022). Mobile internet adoption in West Africa. *Technology in Society*, 68, 101845. <https://doi.org/10.1016/j.techsoc.2021.101845>

Hashimzade, N., Myles, G., & Black, J. (2017). Reservation wage. In *A Dictionary of Economics*. Oxford University Press. <https://www.oxfordreference.com/display/10.1093/acref/9780198759430.001.0001/acref-9780198759430-e-3873>

Hjort, J., & Poulsen, J. (2019). The Arrival of Fast Internet and Employment in Africa. *American Economic Review*, 109(3), 1032–1079. <https://doi.org/10.1257/aer.20161385>

IFAD. (2019a). *Creating Opportunities for Rural Youth* (Rural Development Report, p. 294). International Fund for Agricultural Development (IFAD).

IFAD. (2019b). *Creating Opportunities for Rural Youth: Overview* (Rural Development Report). International Fund for Agricultural Development (IFAD).

IFAD. (2019c). *The West and Central Africa Advantage: Fighting fragility for smallholder resilience*. International Fund for Agricultural Development (IFAD). https://www.ifad.org/documents/48415603/49783219/wca_advantage.pdf/178a0dc0-59f3-d0cf-115c-c9d49add5516?t=1726642605958

IGF. (2014). *Global Trends in Artisanal and Small-Scale Mining (ASM): A review of key numbers and issues*. Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development (IGF).

ILO. (2017). *Global estimates of child labour: Results and trends, 2012-2016*. International Labour Organization (ILO). https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40dreports/%40dcomm/documents/publication/wcms_575499.pdf

ILO. (2018). *Care work and care jobs for the future of decent work*. International Labour Organization (ILO).

ILO. (2019). *Prendre soin d'autrui: Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent*. International Labour Organization (ILO).

ILO. (2024a). *Elevating the potential of rural youth: Paths to Decent Jobs and Sustainable Futures Key points* (ILO Brief) [Policy brief]. International Labour Organization (ILO).

ILO. (2024b). *Global Employment Trends for Youth 2024*. International Labour Organization (ILO). <https://www.ilo.org/publications/major-publications/global-employment-trends-youth-2024>

ILO. (2024c). *The impact of care responsibilities on women's labour force participation* (ILO Brief) [Statistical Brief]. International Labour Organization (ILO). <https://www.ilo.org/publications/impact-care-responsibilities-women%25s-labour-force-participation>

ILO, UN Women. (2020). *The Impact of Marriage and Children on Labour Market Participation: Spotlight on Goal 8* (Spotlight on the SDGs). ILO, UN Women. <https://doi.org/10.18356/88f157a4-en>

ILOSTAT. (n.d.). *Work Statistics—19th ICLS (WORK database)*. ILOSTAT. Retrieved 28 September 2024, from <https://ilo.org/methods/concepts-and-definitions/description-work-statistics-cls19/>

ILOSTAT. (2021, October 12). *What to know when comparing data on women and men's work*. ILOSTAT. <https://ilo.org/blog/what-to-know-when-comparing-data-on-women-and-mens-work/>

IMF. (2021). *The Economic and Policy Implications for the WAEMU of Insecurity in the Sahel* (IMF Country Reports No. 21/50; West African Economic and Monetary Union: Selected Issues Paper). International Monetary Fund (IMF).

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). (n.d.). *Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019 Burkina Faso* [Dataset]. World Bank, Development Data Group. <https://doi.org/10.48529/WV88-J486>

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE). (2022). *Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019 Benin* [Dataset]. World Bank, Development Data Group. <https://doi.org/10.48529/RN3K-Z374>

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). (n.d.). *Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019 Togo* [Dataset]. World Bank, Development Data Group. <https://doi.org/10.48529/WW9Z-D865>

Institut National de la Statistique (INS). (n.d.-a). *Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019 Côte d'Ivoire* [Dataset]. World Bank, Development Data Group. <https://doi.org/10.48529/8WH3-BF40>

Institut National de la Statistique (INS). (n.d.-b). *Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019 Niger* [Dataset]. World Bank, Development Data Group. <https://doi.org/10.48529/GGAM-AX39>

Institut National de la Statistique (INSTAT). (n.d.). *Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019 Mali* [Dataset]. World Bank, Development Data Group. <https://doi.org/10.48529/90E9-4E91>

Instituto Nacional de Estatística (INE). (n.d.). *Inquérito Harmonizado sobre as Condições de vida dos Agregados Familiares 2018-2019 Guiné-Bissau* [Dataset]. World Bank, Development Data Group. <https://doi.org/10.48529/1EKB-M086>

International Labour Organization. (2024a). *ILO modelled estimates database, ILOSTAT* [Dataset].

International Labour Organization. (2024b). *Labour Force Statistics, (LFS)* [Dataset].

International Labour Organization. (2024c). *Rural and Urban Labour Market Statistics, (RURBAN)* [Dataset].

IRC. (2023). *Watchlist Insight: Climate and Humanitarian Crisis in the Central Sahel*. International Rescue Committee (IRC). https://www.rescue.org/sites/default/files/2023-06/P%20A2305_Report_Climate%20Sahel_Final.pdf

ITU. (2023). *Facts and Figures 2023*. International Telecommunication Union (ITU). <https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/facts-figures-2023>

Janvry, A. de, & Sadoulet, E. (2022). Agriculture for Development: Analytics and Action. *Annual Review of Resource Economics*, 14(Volume 14, 2022), 1–16. <https://doi.org/10.1146/annurev-resource-090921-045011>

Jimenez, E. Y., & Murthi, M. (2006, September). La jeunesse, atout des pays en développement. *Finances & Développement*, 43(3), 40–43.

Kambire, S. (2024). *Politiques d'emplois des jeunes au sein de l'UEMOA*. Atelier de travail UEMOA-FERDI, juin 2024, Clermont-Ferrand.

Karkee, V., & O'Higgins, N. (2023, August 10). *African youth face pressing challenges in the transition from school to work*. ILOSTAT. <https://ilostat.ilo.org/blog/african-youth-face-pressing-challenges-in-the-transition-from-school-to-work/>

Kruse, H., Mensah, E., Sen, K., & De Vries, G. (2023). A Manufacturing (Re)Naissance? Industrialization in the Developing World. *IMF Economic Review*, 71(2), 439–473. <https://doi.org/10.1057/s41308-022-00183-7>

Ky, B. (2013). Enjeux économiques et éthiques de la mesure du travail non rémunéré des femmes. *Éthique et économique*, 10(2).

Ky, B. (2018). *Le travail non rémunéré: Enjeux pour le développement*. L'Harmattan. https://scholar.google.com/scholar_lookup?oi=gsb80&title=Le%20travail%20non%20r%C3%A9mun%C3%A9r%C3%A9%20enjeux%20pour%20le%20d%C3%A9veloppement&author=Ky%2C20Barbara&publisher=L%20Harmattan&publication_year=2018&firstpage=1&lastpage=265&lookup=0&hl=en

Lalou, R., & Delaunay, V. (2017). Seasonal migration and climate change in rural Senegal: A form of adaptation or failure to adapt? In *Rural societies in the face of climatic and environmental changes in West Africa*. <https://books.openedition.org/irdeditions/12370?lang=fr#anchor-toc-1-10>

Larson, D. F., Otsuka, K., Matsumoto, T., & Kilic, T. (2014). Should African rural development strategies depend on smallholder farms? An exploration of the inverse-productivity hypothesis. *Agricultural Economics*, 45(3), 355–367. <https://doi.org/10.1111/agec.12070>

Law, N., Woo, D., de la Torre, J., & Wong, G. (2018). *A Global Framework of Reference on Digital Literacy Skills for Indicator 4.4.2* (No. 51; Information Paper). United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

(UNESCO). <https://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/ip51-global-framework-reference-digital-literacy-skills-2018-en.pdf>

Mabiso, A., & Benfica, R. S. (2019). *The Narrative on Rural Youth and Economic Opportunities in Africa: Facts, Myths and Gaps*. International Fund for Agricultural Development (IFAD). <https://www.ssrn.com/abstract=3567001>

Mandon, C. L., Pierre. (2023, July 5). The ‘shocking’ origins of conflict in developing countries. *Globaldev Blog*. <https://globaldev.blog/the-shocking-origins-of-conflict-in-developing-countries/>

Masaki, T., Ochoa, R. G., & Rodríguez-Castelán, C. (2020). *Broadband Internet and Household Welfare in Senegal* (Working Paper No. 9386; Policy Research Working Paper). World Bank.

Mbodj, A. (2024). *Développement des chaînes de valeur agricoles dans l’UEMOA*. Atelier de travail UEMOA-FERDI, juin 2024, Clermont-Ferrand.

McCullough, E. B. (2018). Agricultural Labor Is Not So Unproductive in Africa. In *Agriculture in Africa Telling myths from facts*. World Bank Group (pp. 47–55). World Bank. https://documents1.worldbank.org/curated/en/323081508746081610/122290272_20180144002559/additional/120599-PUB-PUBLIC-PUBDATE-10-20-17.pdf

McKenzie, D. (2017). How Effective Are Active Labor Market Policies in Developing Countries? A Critical Review of Recent Evidence. *The World Bank Research Observer*, 32(2), 127–154. <https://doi.org/10.1093/wbro/lkx001>

MIJARC, FAO, IFAD. (2012). *Summary of the findings of the project implemented by MIJARC in collaboration with IFAD and FAO: ‘Facilitating access of rural youth to agricultural activities’*. International Movement for Catholic Agricultural and Rural Youth (MIJARC), Food and Agriculture Organization (FAO), International Fund for Agricultural Development. <https://www.ifad.org/en/w/publications/facilitating-access-of-rural-youth-to-agricultural-activities>

Munshi, K., & Rosenzweig, M. (2016). Networks and Misallocation: Insurance, Migration, and the Rural-Urban Wage Gap. *American Economic Review*, 106(1), 46–98. <https://doi.org/10.1257/aer.20131365>

Musumba, M., Palm, C. A., Komarek, A. M., Mutuo, P. K., & Kaya, B. (2022). Household livelihood diversification in rural Africa. *Agricultural Economics*, 53(2), 246–256. <https://doi.org/10.1111/agec.12694>

Nagler, P., & Naudé, W. (2014). *Non-Farm Entrepreneurship in Rural Africa: Patterns and Determinants* (SSRN Scholarly Paper No. 2406330). <https://doi.org/10.2139/ssrn.2406330>

Nagler, P., & Naudé, W. (2017). Non-farm entrepreneurship in rural sub-Saharan Africa: New empirical evidence. *Food Policy*, 67, 175–191. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2016.09.019>

OECD. (2011). Promoting a Whole-of-Government Approach. In *Estonia: Towards a Single Government Approach* (pp. 115–171). OECD. <https://doi.org/10.1787/9789264104860-6-en>

OECD. (2016). Policy coordination. In *Government at a Glance: Latin America and the Caribbean 2017* (pp. 80–81). OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/9789264265554-21-en>

Rada, N. E., & Fuglie, K. O. (2019). New perspectives on farm size and productivity. *Food Policy*, 84, 147–152. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2018.03.015>

Radil, S., & Walther, O. (2024). *Identifying local conflict trends in North and West Africa* (No. 42; West African Papers, Vol. 42, p. 30). Sahel and West Africa Club (SWAC) OECD. <https://doi.org/10.1787/886d1a06-en>

Robeyns, I., & Byskov, M. F. (2023). The Capability Approach. In E. N. Zalta & U. Nodelman (Eds.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Summer 2023). Metaphysics Research Lab, Stanford University. <https://plato.stanford.edu/archives/sum2023/entries/capability-approach/>

Roser, M. (2023, December 28). *Our World in Data: Employment in Agriculture*. Our World in Data. <https://ourworldindata.org/employment-in-agriculture>

Saridakis, G., Georgellis, Y., Muñoz Torres, R. I., Mohammed, A.-M., & Blackburn, R. (2021). From subsistence farming to agribusiness and nonfarm entrepreneurship: Does it improve economic conditions and well-being? *Journal of Business Research*, 136, 567–579. <https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2021.07.037>

Sever, C. (2024a). *Climate Change in the WAEMU: Trends, Macro-criticality and Options Going Forward* (No. SIP/2024/015; IMF Selected Issues Paper, p. 16). International Monetary Fund. <https://www.imf.org/en/Publications/selected-issues-papers/Issues/2024/05/16/Climate-Change-in-the-WAEMU-548991>

Sever, C. (2024b). *Gender Inequality in the WAEMU: Current Situation and Opportunities* (No. SIP/2024/016; IMF Selected Issues Paper, p. 23). International Monetary Fund. <https://www.imf.org/en/Publications/selected-issues-papers/Issues/2024/05/16/Gender-Inequality-in-the-WAEMU-548997>

Sumberg, J., Anyidoho, N. A., Chasukwa, M., Chinsinga, B., Leavy, J., Tadele, G., Whitfield, S., & Yaro, J. (2014). *Young people, agriculture, and employment in rural Africa* (Working Paper No. 2014/080; WIDER Working Paper, p. 23). UNU-WIDER. <https://doi.org/10.35188/UNU-WIDER/2014/801-8>

Suri, T., Aker, J. C., Batista, C., Callen M, Ghani, T., Jack, W., Klapper, L., Riley, E., Schaner, S., & Sukhtankar, S. (Eds.). (2021). Mobile Money. *VoxDevLit*, 2(1). https://voxderv.org/sites/default/files/2023-09/Mobile_Money_Issue_1.pdf

Suri, T., Aker, J. C., Batista, C., Callen M, Ghani, T., Jack, W., Klapper, L., Riley, E., Schaner, S., & Sukhtankar, S. (Eds.). (2023). Mobile Money. *VoxDevLit*, 2(2).

Suri, T., & Udry, C. (2022). Agricultural Technology in Africa. *Journal of Economic Perspectives*, 36(1), 33–56. <https://doi.org/10.1257/jep.36.1.33>

Suri, T., Udry, C., Aker, J. C., Barrett, C. B., Berquist, L. F., Carter, M., Casaburi, L., Osei, R. D., Gollin, D., Hoffmann, V., Jayne, T., Karachiwalli, N., Kazianga, H., Magruder, J., Michelson, H., Startz, M., & Tjernstrom, E. (Eds.). (2024). Agricultural Technology in Africa. *VoxDevLit*, 5(2).

Tack, J., & Aker, J. C. (2014). Information, Mobile Telephony, and Traders' Search Behavior in Niger. *American Journal of Agricultural Economics*, 96(5), 1439–1454. <https://doi.org/10.1093/ajae/aau063>

UEMOA. (n.d.). *Strategie Genre de l'UEMOA 2018-2027*. UEMOA.

UEMOA. (2023a). *Manuel de référence pour la planification, la mise en œuvre et la rétroaction des évaluations des interventions de la Commission de l'UEMOA*. UEMOA. <https://e-docucenter.uemoa.int/sites/default/files/2023-11/UEMOA-Manuel-de-refernce-planification.pdf>

UEMOA. (2023b). *Rapport annuel 2023 sur le fonctionnement et l'évolution de l'Union*. UEMOA. <https://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/rapport-annuel-2023-sur-le-fonctionnement-et-lévolution-de-lunion.pdf>

UEMOA. (2023c). *Rapport semestriel d'execution de la surveillance multilaterale* (p. 93). UEMOA.

UEMOA. (2024a). *Impact 2030 Plan Stratégique 2025-30 de la Commission de l'UEMOA*. UEMOA. https://e-docucenter.uemoa.int/sites/default/files/2024-12/UEMOA_Impact2030.pdf

UEMOA. (2024b). *Les femmes et les hommes dans les pays de l'UEMOA : Livret Genre 2024. Strengthening Gender Statistics*, World Bank, UEMOA.

UEMOA. (2024c). *Rapport annuel 2024 sur le fonctionnement et l'évolution de l'Union*. <https://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/rapport-annuel-2024-sur-le-fonctionnement-et-levolution-de-lunion.pdf>

UEMOA. (2024d). *Sécurité et autosuffisance alimentaires dans la Zone UEMOA*. Atelier de travail UEMOA-FERDI, juin 2024, Clermont-Ferrand.

UN Women. (2023a). *A Bottom-up Approach to Care Policy and Programming: The Case of the 3R Programme Addressing Unpaid Care Needs of Rural Women in Senegal* (p. 4). UN Women WCARO.

UN Women. (2023b). *Integrating Unpaid Care Needs in Local Development Plans in Senegal*. UN Women WCARO.

UNESCO. (2023). *UNESCO Strategy for Youth and Adult Literacy and its Action Plan (2020-2025)*. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO). <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000387424>

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. (2022). *World Population Prospects 2022, Online Edition* [Dataset].

UNOWAS. (2018). *Pastoralism and Security in West Africa and the Sahel*. United Nations Office for West Africa and the Sahel (UNOWAS).

Van Den Broeck, G., & Kilic, T. (2019). Dynamics of off-farm employment in Sub-Saharan Africa: A gender perspective. *World Development*, 119, 81–99. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2019.03.008>

Van Hoyweghen, K., Van den Broeck, G., & Maertens, M. (2020). Employment Dynamics and Linkages in the Rural Economy: Insights from Senegal. *Journal of Agricultural Economics*, 71(3), 904–928. <https://doi.org/10.1111/1477-9552.12387>

van Schalkwyk, H. D., Groenewald, J. A., Fraser, G. C. G., Obi, A., & van Tilburg, A. (Eds.). (2012). *Unlocking markets to smallholders: Lessons from South Africa* (Vol. 10). Wageningen Academic Publishers. <https://doi.org/10.3920/978-90-8686-168-2>

Weltbank (Ed.). (2019). *World Development Report 2019: The Changing Nature of Work*. World Bank.

World Bank. (n.d.). Promoting equal opportunities and women's empowerment through childcare in Benin. *World Bank Blogs*. Retrieved 4 April 2025, from <https://blogs.worldbank.org/en/nasikiliza/promoting-equal-opportunities-and-women-empowerment-through-childcare-in-benin>

World Bank. (2019a). *Comment les pays développent le capital humain Appliquer une démarche qui intègre l'ensemble de l'administration publique* [Brief]. World Bank. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/708091555607998664/pdf/Human-Capital-Project-How-Countries-Nurture-Human-Capital-Implement-a-Whole-of-Government-Approach.pdf>

World Bank. (2019b). *How countries nurture Human Capital: Implement a whole of government approach* [Brief]. World Bank. <https://documents1.worldbank.org/curated/zh/270541555605484950/pdf/Human-Capital-Project-How-Countries-Nurture-Human-Capital-Implement-a-Whole-of-Government-Approach.pdf>

World Bank. (2019c). *How Countries Nurture Human Capital: Whole of government approaches* [Text/HTML]. World Bank. <https://www.worldbank.org/en/publication/human-capital/brief/how-countries-nurture-human-capital-whole-of-government-approaches>

World Bank. (2019d). *Strengthening Higher Agricultural Education in Africa*. World Bank. <https://doi.org/10.1596/34492>

World Bank. (2020a). *35,000 Vulnerable Beninese Youth to Benefit from New Technical Training and Employment Services* [Text/HTML]. World Bank. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2020/12/14/35000-vulnerable-beninese-youth-to-benefit-from-new-technical-training-and-employment-services>

World Bank. (2020b). *2020 State of the Artisanal and Small Scale Mining Sector*. World Bank. <https://www.delvedatabase.org/uploads/resources/Delve-2020-State-of-the-Sector-Report-0504.pdf>

World Bank. (2020c). *Top Policy Lessons in Women's Property Rights* [Policy brief]. Gender Innovation Lab, World Bank. <https://doi.org/10.1596/33492>

World Bank. (2023). *2023 State of the Artisanal and Small-Scale Mining Sector*. World Bank. <https://www.delvedatabase.org/uploads/resources/Delve-2023-State-of-the-Sector-Report-042324-Compressed.pdf>

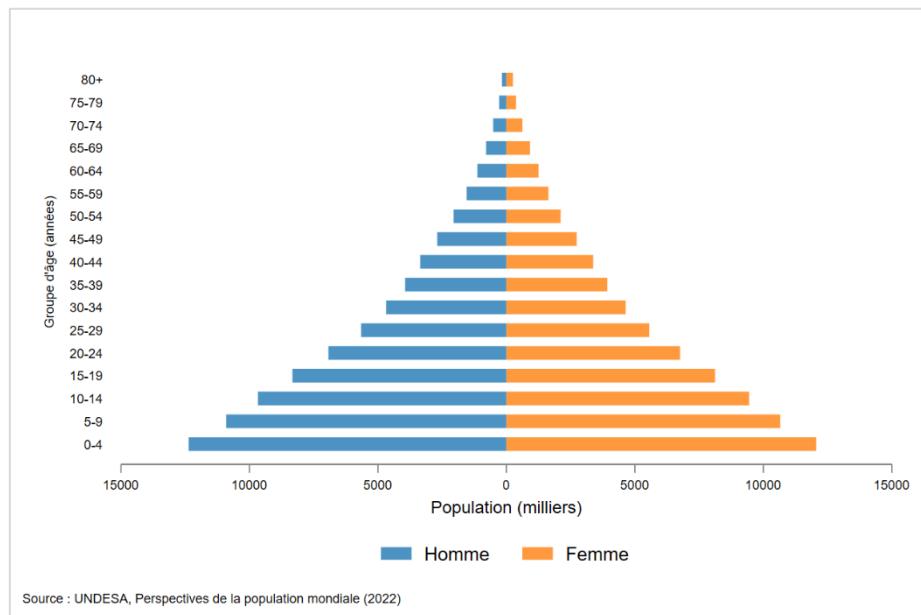
World Bank. (2024, November). Benin: A win-win partnership for the inclusion of young people with little or no education. *World Bank*. <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2024/11/12/benin-a-win-win-partnership-for-the-inclusion-of-young-people-with-little-or-no-education>

World Bank Group. (2024). *World Development Indicators (WDI)*, The World Bank [Dataset]. <https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0037712>

World Bank, GSMA. (2020). *The poverty reduction effects of mobile broadband in Africa: Evidence from Nigeria* (p. 20) [Brief]. World Bank, GSMA.

Annexes

Graphique A.1 : Pyramide de population de l'UEMOA (2024)



Graphique A.2 : Pyramide de population par région

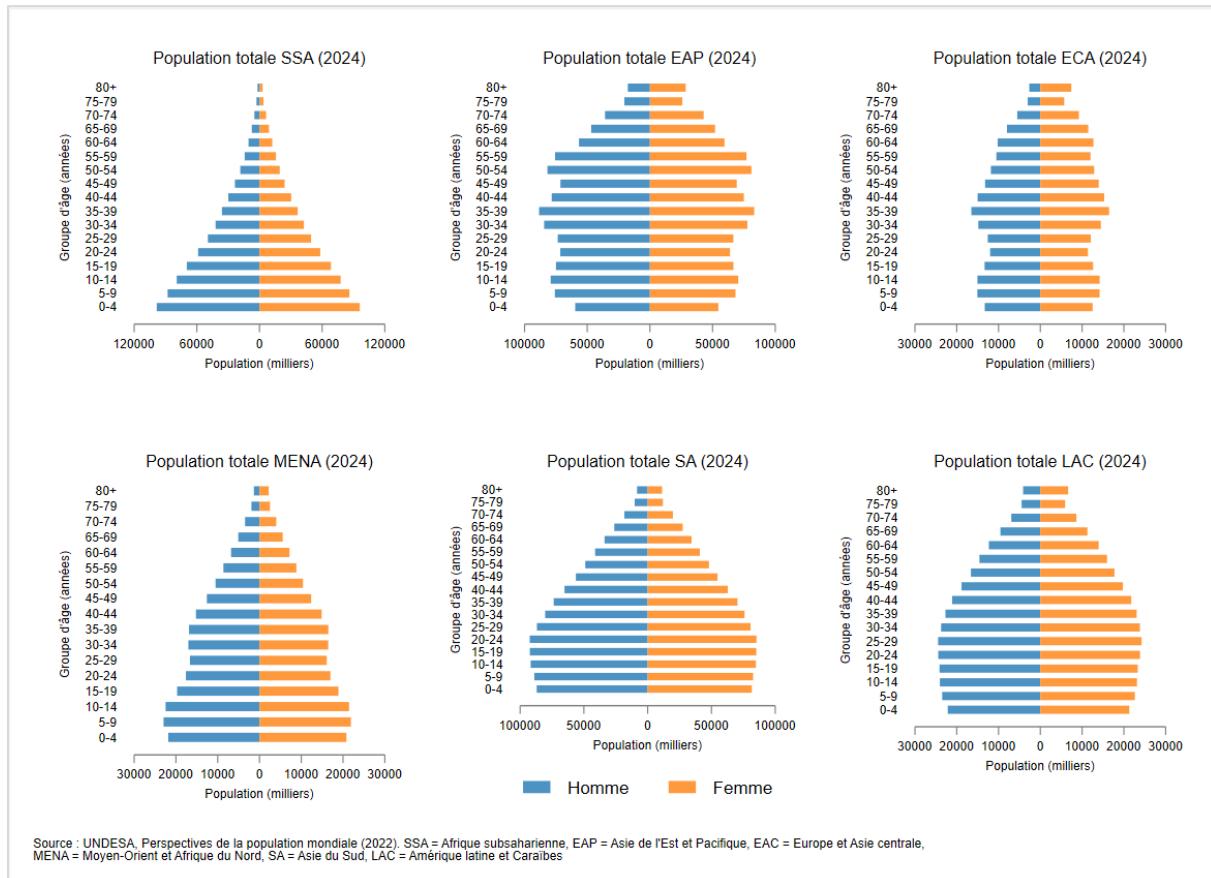


Tableau A.1 : Niveau d'éducation des jeunes (15-34 ans) par pays, milieu rural

	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Aucun	50.39	63.69	60.90	40.44	69.47	72.89	61.66	29.91	57.07
Primaire, Maternelle	17.26	15.83	20.30	50.44	25.07	14.39	15.00	26.36	23.43
Secondaire, post-secondaire	30.58	20.31	18.32	8.75	4.59	12.55	22.50	42.01	18.77
Supérieur	1.77	0.17	0.48	0.37	0.88	0.17	0.84	1.72	0.73
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

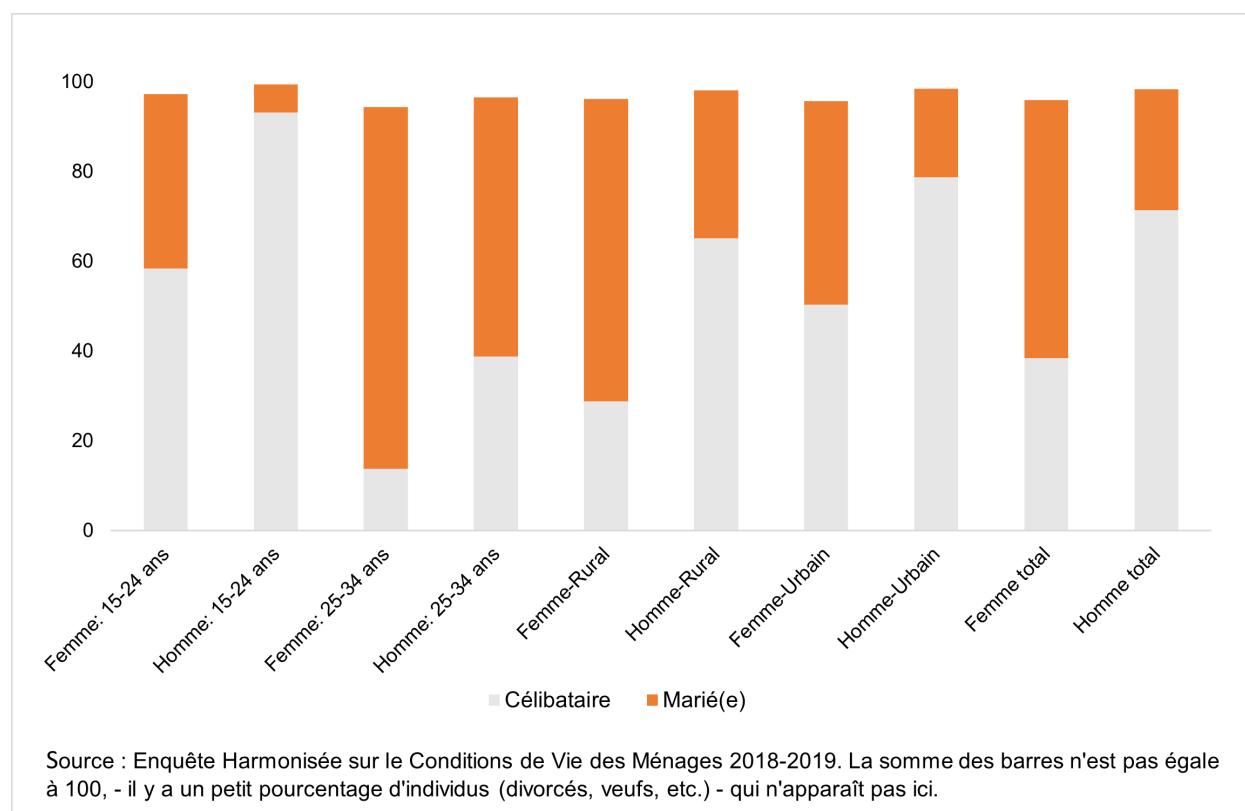
Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Tableau A.2 : Niveau d'éducation des jeunes (15-34 ans) par pays, milieu urbain

	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Aucun	30.56	27.89	36.30	16.37	36.37	27.95	33.77	9.01	29.42
Primaire, Maternelle	18.06	17.47	15.76	46.69	33.81	18.62	17.97	17.49	22.92
Secondaire, post-secondaire	42.51	49.42	44.40	31.93	21.43	48.18	42.68	62.61	41.49
Supérieur	8.87	5.22	3.54	5.02	8.38	5.24	5.57	10.89	6.17
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Graphique A.3 : L'état civil des jeunes par âge, sexe et milieu



Graphique A.4 : Taux d'activité, population en âge de travailler (15-64 ans)

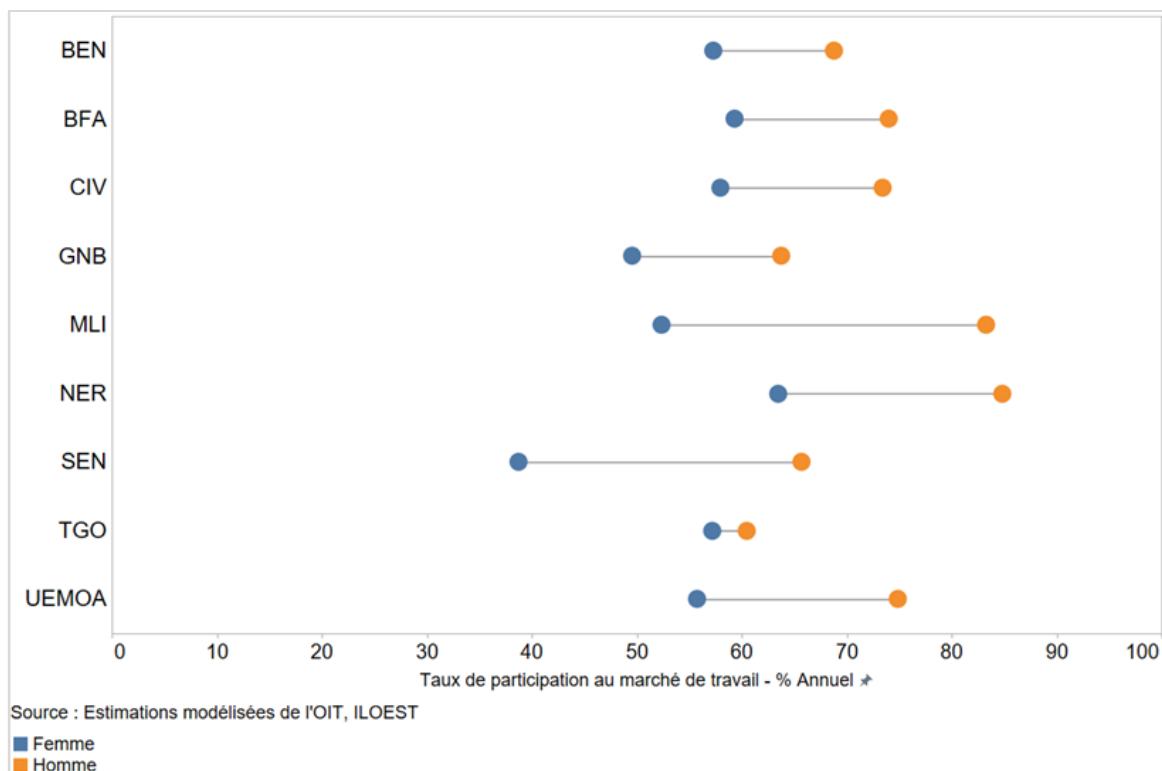


Tableau A.3 : Accès à l'internet des jeunes (15-34 ans) par pays, milieu rural

Individu a accès internet	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Non	91.66	97.33	91.08	92.95	94.03	96.32	77.62	92.69	91.18
Oui	8.34	2.67	8.92	7.05	5.97	3.68	22.38	7.31	8.82
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

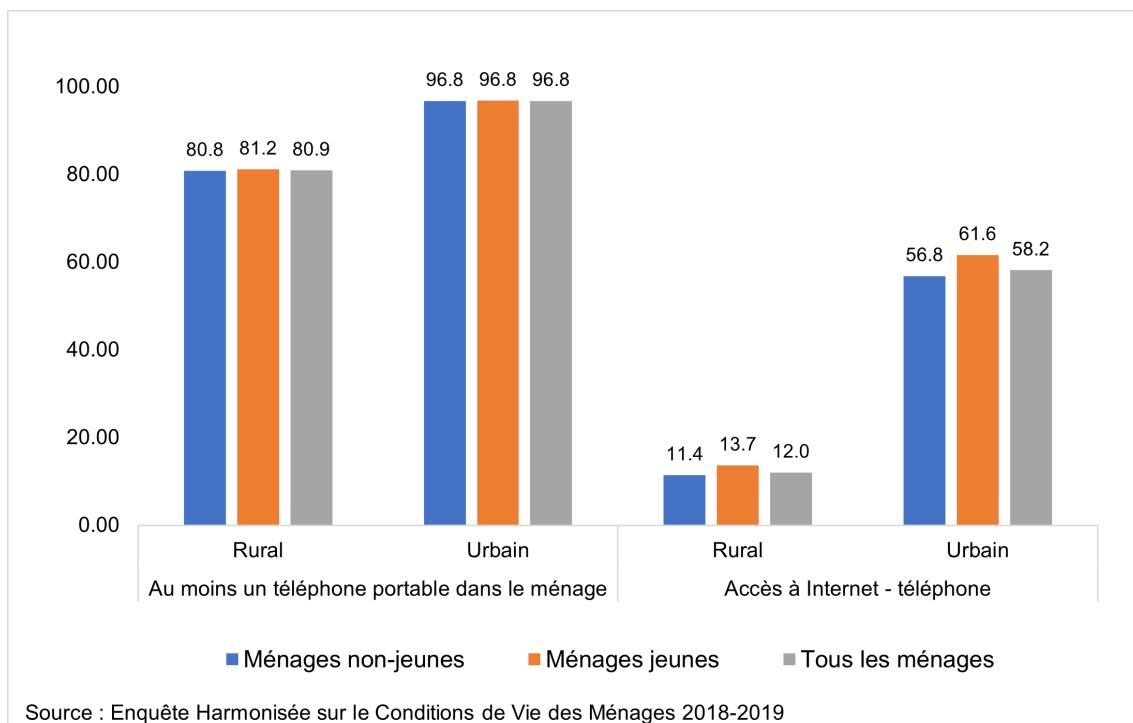
Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Tableau A.4 : Accès à l'internet des jeunes (15-34 ans) par pays, milieu urbain

Individu a accès internet	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Non	73.37	71.69	62.35	64.91	63.83	65.16	50.81	57.67	62.58
Oui	26.63	28.31	37.65	35.09	36.17	34.84	49.19	42.33	37.42
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Graphique A.5 : Accès portable et internet - ménages jeunes et non-jeunes



Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019

Tableau A.5 : Jeunes ruraux actifs (15-34 ans) travaillant dans l'agriculture, par pays

Branche, emploi principal : agriculture, élevage, pêche									
	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Non	45.83	12.02	22.32	15.92	23.67	14.85	42.94	33.53	24.58
Oui	54.17	87.98	77.68	84.08	76.33	85.15	57.06	66.47	75.42
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Tableau A.6 : Jeunes ruraux actifs (15-24 ans) travaillant dans l'agriculture, par pays

Branche, emploi principal : agriculture, élevage, pêche									
	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Non	43.19	8.44	20.57	12.30	19.25	10.81	36.14	28.64	20.34
Oui	56.81	91.56	79.43	87.70	80.75	89.19	63.86	71.36	79.66
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Tableau A.7 : Jeunes ruraux actifs (25-34 ans) travaillant dans l'agriculture, par pays

Branche, emploi principal : agriculture, élevage, pêche	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Non	48.15	16.24	23.68	19.71	28.35	19.65	49.67	37.33	28.73
Oui	51.85	83.76	76.32	80.29	71.65	80.35	50.33	62.67	71.27
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Tableau A.8 : Jeunes ruraux actifs (15-34 ans) travaillant dans l'agriculture, par pays, Femmes

Branche, emploi principal : agriculture, élevage, pêche	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Non	53.28	11.31	25.17	13.81	27.64	12.92	42.01	37.86	25.64
Oui	46.72	88.69	74.83	86.19	72.36	87.08	57.99	62.14	74.36
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

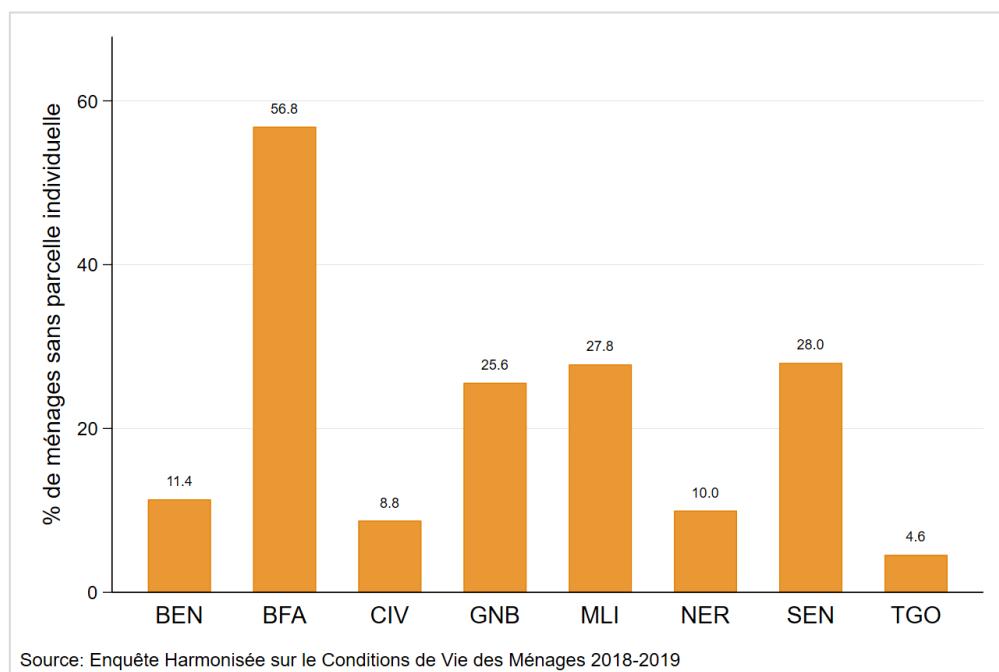
Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Tableau A.9 : Jeunes ruraux actifs (15-34 ans) travaillant dans l'agriculture, par pays, Hommes

Branche, emploi principal : agriculture, élevage, pêche	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Non	36.69	12.86	19.81	18.12	21.33	16.92	43.57	28.46	23.56
Oui	63.31	87.14	80.19	81.88	78.67	83.08	56.43	71.54	76.44
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Graphique A.6 : Ménages ruraux sans parcelles individuelles



Graphique A.7 : Mode de gestion de parcelles par ménage

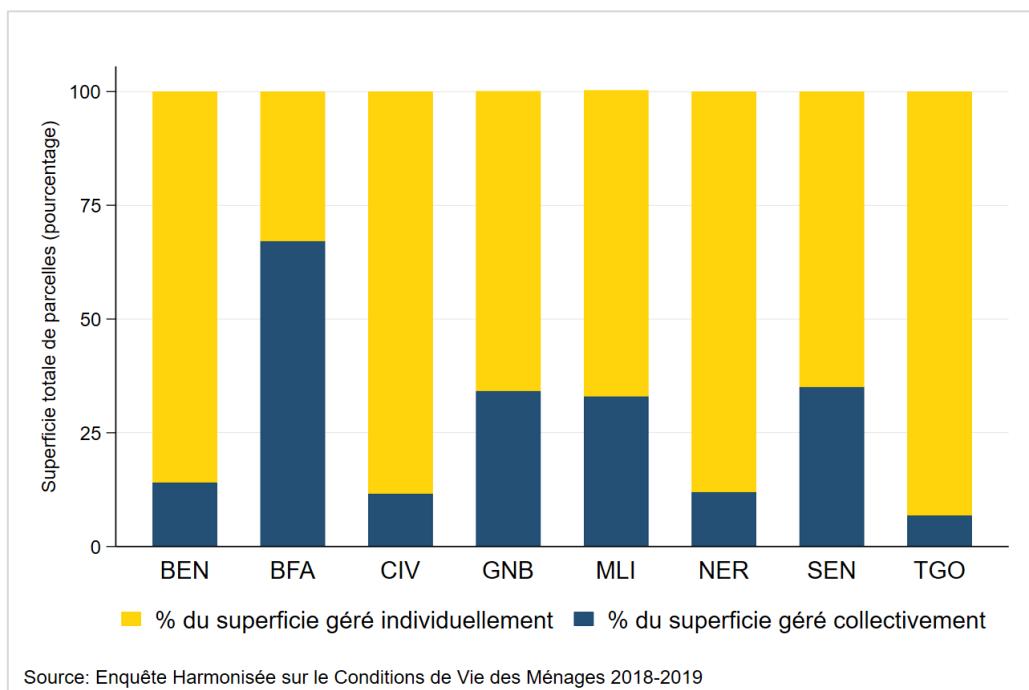


Tableau A.10 : Le mode d'occupation des parcelles exploitées par les jeunes (15-34 ans)

16A.10.	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Autre	0.00	0.83	2.45	1.47	0.16	2.26	4.19	0.84	1.57
Fermage	4.81	1.25	1.98	0.21	0.32	1.30	1.52	7.68	2.84
Gage	1.24	0.00	0.48	0.14	0.48	1.50	0.51	0.42	0.60
Métayage	2.06	0.42	3.06	0.28	0.00	1.85	1.27	5.77	2.42
Propriétaire	67.17	59.02	81.87	87.42	90.43	74.23	71.07	58.61	73.28
Prêt gratuit	24.73	38.49	10.16	10.48	8.61	18.87	21.45	26.68	19.29
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Tableau A.11 : Le mode d'acquisition des parcelles exploitées par les jeunes (15-34 ans)

16A.12.	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Achat	2.86	0.99	11.09	4.64	1.06	6.45	0.71	2.22	5.41
Autre	0.00	0.14	1.79	7.35	0.53	1.29	5.54	0.00	2.08
Don	11.04	23.24	20.27	14.95	16.40	10.50	14.11	6.83	15.07
Patrimoine	83.54	57.89	64.51	68.82	78.31	76.61	73.93	87.37	72.79
Mariage	2.56	17.75	2.33	4.24	3.70	5.16	5.71	3.57	4.65
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Tableau A.12 : Les parcelles exploitées par les jeunes (15-34 ans) - un doc légal qui affirme possession

16A.13	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Aucun	94.07	96.06	85.10	97.76	96.12	96.87	93.21	97.93	93.13
Autre	0.00	0.00	0.16	0.08	0.18	0.00	1.25	0.00	0.14
Caution	0.00	0.14	0.04	0.00	0.00	0.00	0.36	0.00	0.04
Convention de vente	2.66	0.00	5.53	0.16	0.35	0.74	0.36	1.51	2.24
Permis d'exploiter	1.12	0.00	1.60	0.08	1.06	0.00	3.39	0.40	0.92
Procès-verbal	1.23	0.28	2.53	0.56	2.12	0.18	0.18	0.08	1.14
Titre foncier	0.92	3.52	5.06	1.36	0.18	2.21	1.25	0.08	2.38
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Graphique A.8 : Parcelles sous irrigation des ménages ruraux

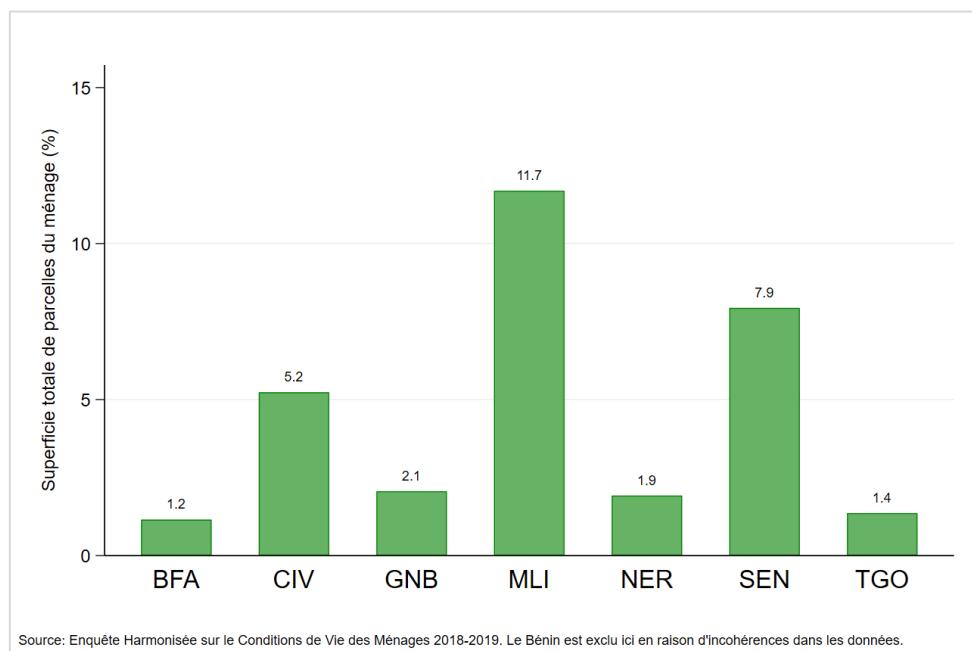


Tableau A.13 : Jeunes ruraux qui possèdent un compte dans une banque classique

	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Non	98.01	99.21	98.62	99.05	99.19	99.83	98.43	98.61	98.85
Oui	1.99	0.79	1.38	0.95	0.81	0.17	1.57	1.39	1.15
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

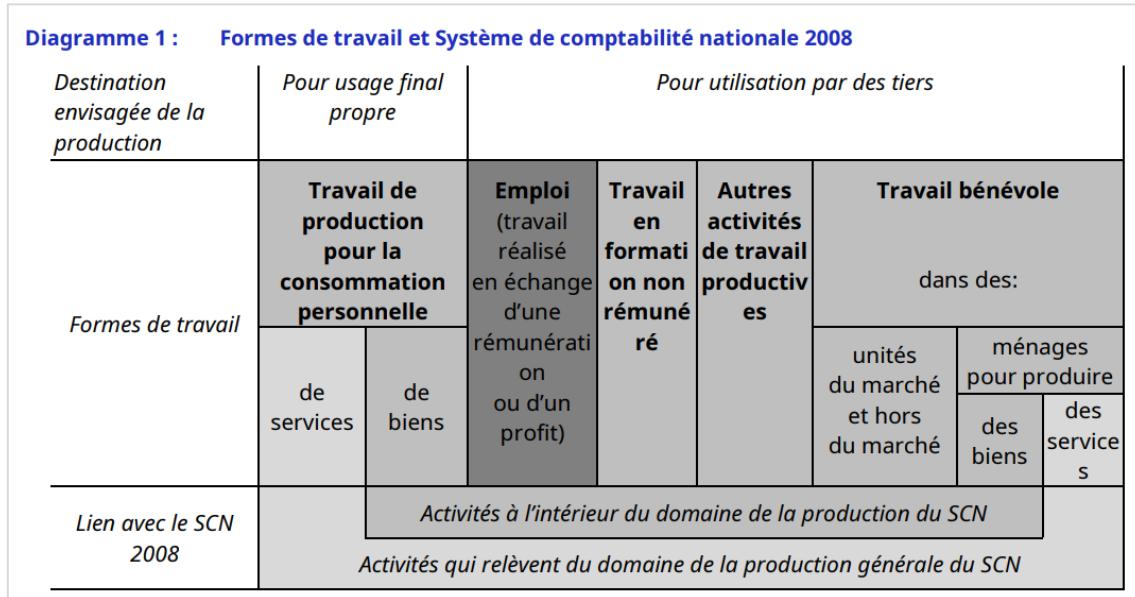
Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

Tableau A.14 : Jeunes ruraux qui possèdent un compte Mobile Banking

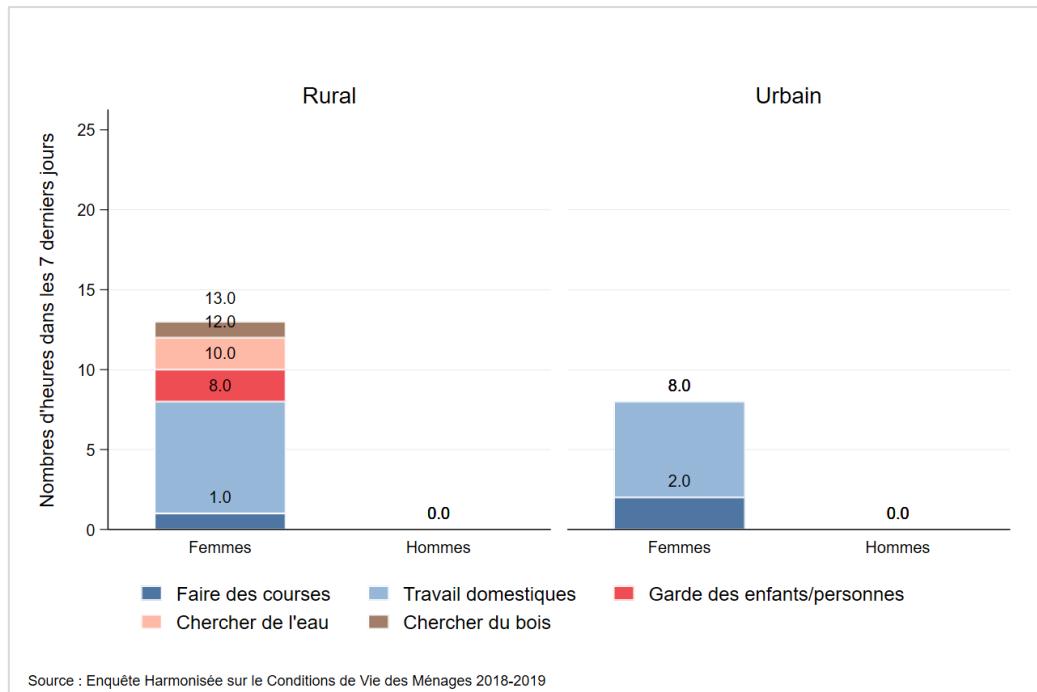
	BEN	BFA	CIV	GNB	MLI	NER	SEN	TGO	Total
Non	84.07	88.15	71.96	98.53	96.80	99.95	94.03	90.14	89.76
Oui	15.93	11.85	28.04	1.47	3.20	0.05	5.97	9.86	10.24
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages 2018-2019. Valeurs en pourcentages par colonne.

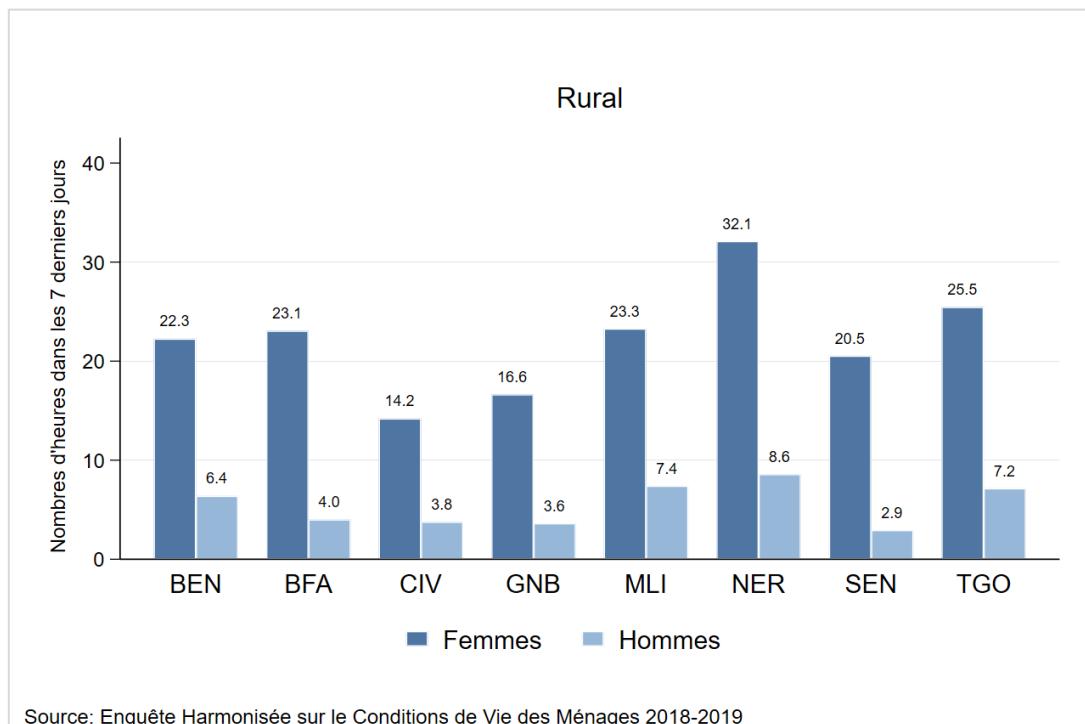
Graphique A.9 : Formes de travail, 19e Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de l'OIT



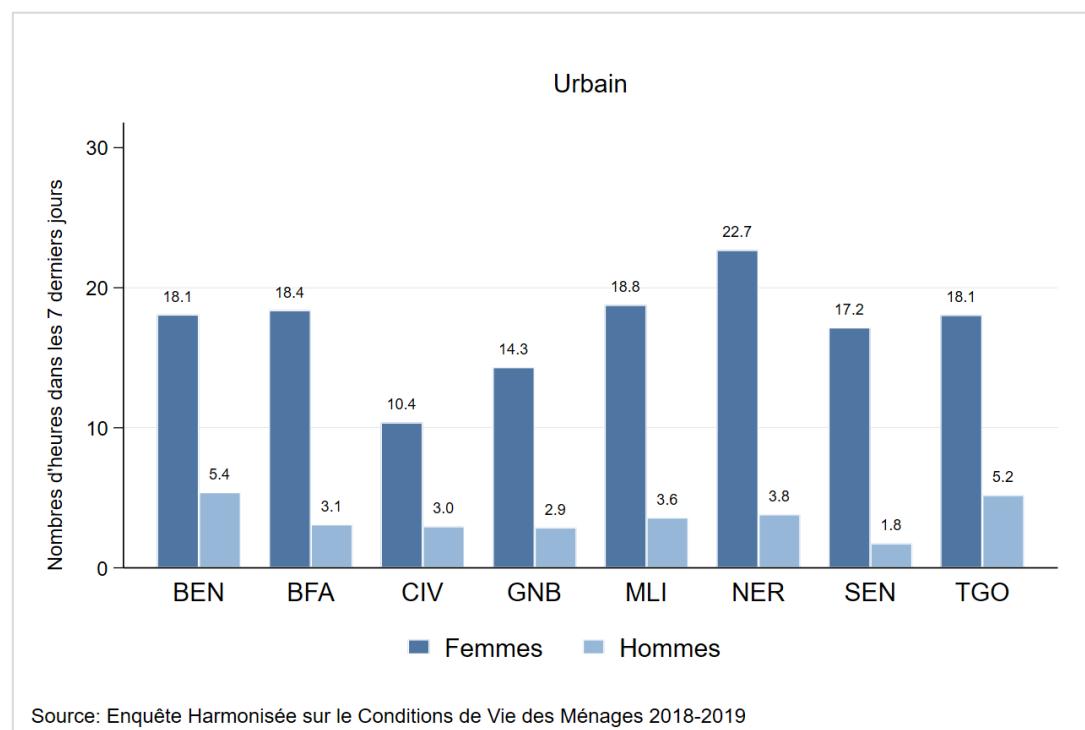
Graphique A.10 : Temps médian consacré par les jeunes au travail domestique non rémunéré, par sexe



Graphique A.11 : Temps moyen consacré par les jeunes ruraux au travail domestique non rémunéré, par pays



Graphique A.12 : Temps moyen consacré par les jeunes urbains au travail domestique non rémunéré, par pays



Graphique A.13 : Définition de la main-d'œuvre des activités de soin à autrui

Dans le présent rapport, nous identifions les travailleurs du soin à autrui en utilisant deux classifications: la Classification internationale type des professions (CITP) (CITP 08 ou versions antérieures)^a et la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) (Révision 4 ou versions antérieures, codes à deux chiffres)^b. Selon la CITP 08, les travailleurs du soin à autrui sont ceux qui sont classés dans les professions suivantes: 22 – Spécialistes de la santé; 23 – Spécialistes de l'enseignement; 32 – Professions intermédiaires de la santé; et 53 – Personnel soignant. D'autres professions du soin à autrui entrent dans les catégories suivantes: 13 – Directeurs et cadres de direction, production et services spécialisés; 26 – Spécialistes de la justice, des sciences sociales et de la culture; 34 – Professions intermédiaires des services juridiques, des services sociaux et assimilés; 51 – Personnel des services directs aux particuliers; 91 – Aides de ménage. Ces derniers sont classés indirectement en combinant les codes de la CITP et de la CITI.

Selon la CITI (Révision 4), les activités du soin à autrui sont les suivantes: 85 – Éducation; 86 – Activités relatives à la santé; 87 – Activités de soins de santé dispensés en établissements; 88 – Activités d'action sociale sans hébergement. Il faut noter que les prestataires privés et publics opérant dans ces branches sont inclus dans cette classification. En combinant les professions du soin et les branches du soin, il est possible d'identifier les travailleurs du soin travaillant dans les branches du soin ou dans d'autres branches, de même que les travailleurs n'effectuant pas un travail de soin, mais appartenant à une branche du soin (personnel de soutien).

Les travailleurs domestiques ont leur activité classée dans la division 97 de la CITI (Activités des ménages privés employant du personnel domestique), sans différenciation des professions à l'intérieur de cette division^c.

Note: Pour plus de précisions, voir l'annexe A.4.1.

^a Recommandation (n° 202) sur les sociétés de protection sociale, 2012, de l'OIT. ^b Nations Unies, 2009. ^c Une limite de cette méthode est que les travailleurs domestiques embauchés par une entreprise de prestation de services ne sont pas comptabilisés comme travailleurs domestiques. Cela est particulièrement important dans certaines régions d'Europe où les arrangements contractuels multipartites sont chose courante, notamment pour les activités de soin à autrui. Dans ce cas, les travailleurs domestiques assurant des services auprès des ménages mais n'étant pas employés par ces derniers seront comptabilisés comme des travailleurs des secteurs de la santé et du travail social ou de l'éducation.

Source: Recommandation (n° 202) sur les sociétés de protection sociale, 2012; Nations Unies, 2009.

Source : Prendre soin d'autrui : un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent, L'OIT (2019)

Graphique A.14 : Travail de soins à l'autrui en relation avec la 19e résolution de la CIST |

Destination envisagée de la production	Pour usage final propre	Pour utilisation par des tiers						
		Empli (travail réalisé en échange d'une rémunération ou d'un profit)			Travail en formation non rémunéré	Autres activités de travail productives	Dans des unités du marché et hors marché	Travail bénévole
Formes de travail dans la Résolution I de la 19e CIST	Travail de production pour la consommation personnelle:	de services	de biens					
ICATUS 2016	4. Services de soin à autrui non rémunérés pour des membres de la famille ou du ménage	3. Travail domestique non rémunéré pour des membres de la famille ou du ménage	2. Production de biens pour usage final propre	1. Emploi et activités connexes	11. Emploi dans des entreprises ou des institutions publiques ou à but non lucratif	12. Emploi dans des entreprises familiales pour la production de biens	13. Emploi dans des ménages ou des entreprises familiales pour la production de services	5. Travail non rémunéré, bénévole, en formation ou autre
Type de travail	Type de travail de soin à autrui non rémunéré	Type de travail de soin à autrui non rémunéré	Type de travail non rémunéré	Type de travail non rémunéré (salaire ou profit)	Type de travail non rémunéré (en tant que sous-ensemble du travail bénévole)	Type de travail non rémunéré (en tant que sous-ensemble du travail bénévole)	Type de travail non rémunéré (en tant que sous-ensemble du travail bénévole)	Type de travail non rémunéré (en tant que sous-ensemble du travail bénévole)
Lien avec le SCN 2008								

* Cette catégorie comprend aussi la fourniture de services de soin à autrui: par exemple, dans le travail auquel sont contraints les prisonniers, le nettoyage, la lessive, la cuisine ou le service à table.

Note: En orange sont indiquées les formes de travail et leurs liens avec la Résolution I de la 19e CIST, la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS), et le système de comptabilité nationale (SCN) 2008; en jaune leurs liens avec les types de travail que sont le «travail non rémunéré» et le «travail rémunéré (salaire ou profit)». Le «travail de soin à autrui», le «Travail de soin en formation» et le «Travail de soin bénévole» sont respectivement de de production de services pour la consommation personnelle» dans la résolution de la CIST. L«Emploi dans les activités de soin à autrui», le «Travail de soin en formation» et le «Travail de soin bénévole» sont respectivement de sous-ensembles des catégories «Emploi», «Travail en formation non rémunérée» et «Travail bénévole».

Source : Prendre soin d'autrui : un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent, L'OT (2019)

“Sur quoi la fondera-t-il l’économie du monde qu’il veut gouverner? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier? Quelle confusion! Sera-ce sur la justice? Il l’ignore.”

Pascal



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.

➡ **Contact**

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 43 97 64 60